

INVENTAIRE PARTICIPATIF DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EN CENTRE OUEST BRETAGNE

Un patrimoine culturel immatériel en déshérence ?



RAPPORT FINAL

Réalisé par Bretagne Culture Diversité

– 2021 –



Photo de couverture : Réunion publique, Motreff, avril 2017 – Mikaël Le Bihannic.

SOMMAIRE

Avant-propos	5
INTRODUCTION.....	7
MÉTHODOLOGIE	13
I/ Les éléments du PCI en Centre Ouest Bretagne.....	21
Des dispositifs favorisant la participation, des habitants impliqués dans le processus d'identification des patrimoines	23
Fest-noz en Centre Ouest Bretagne : mod kozh et mod nevez	26
Pardons : quand la fête et le sacré s'entremêlent	32
Les jeux et sports traditionnels en Centre Ouest Bretagne.....	37
Le chant traditionnel en Centre Ouest Bretagne	44
Langue bretonne dans le Centre-Ouest Bretagne : où en est-on aujourd'hui ?.....	52
De l'importance d'une approche globale du PCI.....	59
II/ Ce qu'ils en pensent ? Perceptions et représentations du PCI en Centre Ouest Bretagne	63
Le PCI vu par les maires	65
Le PCI vu par les habitants	70
III/ Sauvegarder et transmettre le PCI : constats, enjeux et préconisations	77
Préconisation 1 – Une politique culturelle et sociale dédiée au PCI.....	81
Préconisation 2 – La création d'un outil dédié au PCI.....	83
Préconisation 3 – La mise en réseau des acteurs du PCI	83
Préconisation 4 – Développement d'une offre afin de sensibiliser au PCI et à l'enjeu de sa sauvegarde.....	83
Préconisation 5 – Sensibiliser le grand public au PCI et aux enjeux de sa sauvegarde ...	84
Préconisation 6 – Mise en place d'un dispositif d'éducation au PCI à destination des jeunes.....	84
Annexes	87
Annexe 1 - Actions de sensibilisation et de valorisation réalisées dans le cadre de l'inventaire participatif.....	89
Le concours <i>Sell'ta !</i> À la découverte du PCI en Centre Ouest Bretagne.....	89
Des ethnologues en herbe au lycée Paul Sérusier	91
Le Rallye <i>Deus'ta !</i>	94
L'exposition <i>Diskouez Din !</i>	96
Annexe 2 - Revue de presse [2015-2021]	97

Avant-propos

Créée en 2012, Bretagne Culture Diversité (BCD) est une association qui facilite l'accès de tous aux ressources et aux connaissances sur la Bretagne et la diversité de ses cultures. Parmi ses missions, elle est chargée de réaliser un inventaire permanent du patrimoine culturel immatériel (PCI) sur l'ensemble du territoire. Ce travail ne pouvant s'envisager de manière exhaustive à l'échelle régionale, BCD travaille en collaboration avec des territoires délimités (administrativement, culturellement, géographiquement) afin de mettre en place des inventaires participatifs sur une période donnée. Lorsque l'association a réfléchi au moyen de réaliser son premier inventaire du PCI, c'est « tout naturellement » qu'elle s'est tournée vers le Pays du Centre Ouest Bretagne. Ce dernier était représenté depuis 2009 dans le groupe de travail régional¹ – coordonné par BCD de 2013 à 2016 – qui cherchait à mettre en oeuvre en Bretagne des actions et des outils en se référant notamment à la Convention pour la sauvegarde du PCI de 2003 (cf. infra).

Situé au cœur de la Bretagne et à la rencontre de trois départements (Morbihan, Côtes d'Armor et Finistère), le Centre Ouest Bretagne, en matière culturelle, est un territoire de référence, riche de répertoires et d'expressions principalement musicales, chantées, dansées et contées. Il a été au centre du renouveau de la culture bretonne dès les années 1960. Festoù-noz mythiques, fêtes populaires, pardons très présents, danses et *instrumentarium* spécifique sont des éléments du patrimoine bien repérés pour lesquels une importante documentation existe.

Dans la continuité de la perspective participative proposée par l'Unesco, le projet d'inventaire ambitionnait de s'intéresser plus particulièrement à la question de la participation des communautés au processus de désignation de ce qui fait patrimoine culturel immatériel et à la manière dont ce patrimoine est vécu, transmis ou rejeté aujourd'hui.

La proposition a rencontré un accueil très favorable de la part du bureau du Pays, notamment de son président de l'époque, Daniel Caillarec, qui y vit une réelle occasion de comprendre l'évolution du territoire, interroger la transmission de cet héritage culturel et la place qu'il peut prendre dans la construction d'une « néoruralité »². Le choix de ce territoire paraissait d'autant plus pertinent qu'il est confronté à de nombreux problèmes démographiques, économiques et de santé publique, qui lui confèrent souvent une image assez négative.

À son lancement, l'inventaire participatif du PCI s'inscrivait au niveau de l'axe 10 du projet de territoire du Pays du Centre Ouest Bretagne qui entendait « poursuivre les travaux de recherches et d'inventaires, notamment sur les patrimoines spécifiques du territoire ». Ce projet s'inscrivait également dans l'enjeu n°3 « rendre le territoire accessible à tous » défini dans le cadre du contrat de partenariat 2014-2020 entre le Pays et la Région Bretagne. L'un

¹ Constitué en 2009, ce groupe de travail informel composé majoritairement d'acteurs culturels associatifs a notamment rédigé l'*Appel à la reconnaissance du PCI en Bretagne*. Il a également porté les candidatures du fest-noz et des chants et complaintes. Le fest-noz a été inscrit en 2012 sur la Liste représentative du PCI de l'Unesco. Dans le prolongement de cette candidature, le collectif a également participé à la réalisation de l'exposition « À la découverte du PCI en Bretagne » et à la rédaction d'un flyer d'information sur le PCI. Il a cessé de se réunir en 2016.

² CAILLAREC, Daniel, « Quel avenir pour la ruralité ? La piste de l'inventaire du PCI en réponse », dans *Troisièmes rencontres internationales du patrimoine culturel immatériel en Bretagne*, Rennes, Bretagne Culture Diversité, coll. « Brug », 2018, p. 153.

des objectifs étant de « faire de l'identité, du tourisme et de la culture un facteur de cohésion ». Ainsi, le présent rapport ambitionne d'apporter des éléments de réflexion et des pistes d'action sur le PCI aux élus du Pays pour l'élaboration des objectifs du futur projet culturel de territoire.

INTRODUCTION

« La marge est étroite entre, d'un côté, le rejet pur et simple de toute forme d'hybridation arbitraire au nom de la préservation de l'identité de chacun et, de l'autre, la glorification fraternaliste de l'interculturel à tout prix. La nostalgie de la prétendue pureté des cultures – qui rappelle un peu trop l'idéologie fascisante de la « pureté des races » – est à cet égard aussi pernicieuse que l'utopie mondialiste de la fusion des cultures. Le Divers a perdu l'aura d'exotisme qui fascinait Segalen ; aujourd'hui constitutif de notre société et de sa culture, il est devenu un enjeu majeur des affrontements politiques qui la secouent ; mais il est aussi en même temps un ferment indispensable au renouveau de sa créativité. »

Laurent Aubert, *La musique de l'autre*,
Georg éditeur, Genève, 2011.

Adoptée en 2003 par la conférence générale de l'Unesco, la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel est entrée en vigueur en avril 2006 permettant ainsi la reconnaissance et l'institutionnalisation d'une nouvelle catégorie patrimoniale.

Cette convention internationale définit ainsi son objet :

« On entend par "patrimoine culturel immatériel" les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. Aux fins de la présente Convention, seul sera pris en considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme, ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable. »³

Cette définition, certes consensuelle, traduit cependant des prises de position affirmées. Nous en soulignerons ici deux aspects.

Est nommé patrimoine immatériel un élément qui est identifié par les « communautés, groupes et individus ». Ce sont eux qui le reconnaissent comme tel. L'Unesco réinsiste régulièrement sur l'importance donnée à la participation des communautés dans l'analyse des

³ Extrait de l'article 2 de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, Unesco, 2003. [Disponible en ligne]

Déclaration universelle sur la diversité culturelle, Unesco, 2001

Si le PCI est défini par l'Unesco comme « le creuset de la diversité culturelle », cette dernière se trouve aussi encadrée par la déclaration universelle sur la diversité culturelle de 2001 qui promeut notamment les droits culturels. Précisant que les droits culturels sont un cadre propice à la diversité culturelle, l'article 5 précise qu'ils « sont partie intégrante des Droits de l'homme, qui sont universels, indissociables et interdépendants. L'épanouissement d'une diversité créatrice exige la pleine réalisation des droits culturels, tels qu'ils sont définis à l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et aux articles 13 et 15 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ».

Toute personne doit ainsi :

- pouvoir s'exprimer, créer et diffuser ses œuvres dans la langue de son choix et en particulier dans sa langue maternelle ;
- toute personne a le droit à une éducation et une formation de qualité qui respectent pleinement son identité culturelle ;
- toute personne doit pouvoir participer à la vie culturelle de son choix et exercer ses propres pratiques culturelles, dans les limites qu'impose le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

dossiers qui lui sont adressés⁴ et en fait aujourd'hui l'un des critères principaux. Cette affirmation, cette « inversion du prescripteur »⁵, a soulevé de nombreuses interrogations chez les professionnels du patrimoine. Comment, en effet, concilier le nécessaire regard de l'expert et le fait que ces éléments appartiennent à une communauté donnée ? La notion de communauté varie suivant les pays et soulève de nombreuses réserves. L'Unesco a tenté de se préserver d'éventuelles instrumentalisation identitaires en excluant du PCI les langues et les religions, rapprochant ainsi la notion de communauté de celle de « communauté patrimoniale », entendue au sens de la communauté constituée par les personnes dépositaires de l'élément patrimonial concerné.

« Une communauté patrimoniale se compose de personnes qui attachent de la valeur à des aspects spécifiques du patrimoine culturel qu'elles souhaitent, dans le cadre de l'action publique, maintenir et transmettre aux générations futures. »⁶

L'autre aspect majeur est l'affirmation que ce patrimoine se « recrée en permanence ». Il s'agit donc d'un patrimoine vivant qui prend une forme différente – si minime soit-elle – à chacune de ses expressions. Ceci introduit une rupture complète avec la notion d'authenticité si importante dans la Convention pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel de 1972, ainsi qu'avec la notion de « valeur exceptionnelle ». Insister sur l'obsolescence de

⁴ Cette importance est soulignée notamment lors de la publication des « Directives opérationnelles » en 2008, consultables en ligne : <https://ich.unesco.org/fr/directives>, et réaffirmée très fortement en 2015 dans un texte intitulé « Principes éthiques pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel » que l'on retrouve sur le site <https://ich.unesco.org/fr/ethique-et-pci-00866>

⁵ La formule est empruntée à Cécile Duvelle, ancienne secrétaire de la convention pour la sauvegarde du PCI. Duvelle Cécile, « Dix ans après : heurs et malheurs d'une convention internationale », dans *Troisièmes rencontres internationales du patrimoine culturel immatériel en Bretagne*, Rennes, Bretagne Culture Diversité, coll. « Brug », 2018, p. 19-30.

⁶ Extrait de l'article 2 de la Convention-cadre sur la valeur du patrimoine culturel pour la société signée par le Conseil de l'Europe à Faro (Portugal) en 2005. [Disponible en ligne]

ces deux critères témoignent de l'impossibilité de hiérarchiser les cultures entre elles et suppose d'adopter une définition anthropologique de la culture.

**La Convention-cadre sur la valeur du patrimoine culturel pour la société,
Conseil de l'Europe, Faro, 2005**

La convention dite de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société porte sur le patrimoine culturel dans son ensemble (matériel et immatériel) et le définit ainsi : « le patrimoine culturel constitue un ensemble de ressources héritées du passé que des personnes considèrent, par-delà le régime de propriété des biens, comme un reflet et une expression de leurs valeurs, croyances, savoirs et traditions en continuelle évolution. Cela inclut tous les aspects de l'environnement résultant de l'interaction dans le temps entre les personnes et les lieux »⁷.

Sur le site du Conseil de l'Europe, est précisé que « la Convention de Faro met en avant les aspects importants du patrimoine, dans son rapport aux Droits de l'homme et à la démocratie. Elle défend une vision plus large du patrimoine et de ses relations avec les communautés et la société. La Convention nous encourage à prendre conscience que l'importance du patrimoine culturel tient moins aux objets et aux lieux qu'aux significations et aux usages que les gens leur attachent et aux valeurs qu'ils représentent ».⁸

Mise en œuvre en France de la Convention pour la sauvegarde du PCI

Si la France ratifie la Convention pour la sauvegarde du PCI en 2006, il faudra attendre dix ans, à l'occasion de l'adoption en 2016 de la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (Loi LCAP), pour que la notion de PCI soit intégrée dans le Code du patrimoine⁹.

Dans l'article L.1 qui définit les différents champs du patrimoine, un paragraphe a été ajouté, précisant que le patrimoine « comprend également les éléments de patrimoine culturel immatériel au sens de l'article 2 de la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, adoptée à Paris le 17 octobre 2003 »¹⁰ et depuis 2021 « du patrimoine linguistique, constitué de la langue française et des langues régionales. L'État et les collectivités territoriales concourent à l'enseignement, à la diffusion et à la promotion de ces langues. »¹¹

La mise en œuvre de la convention pour la sauvegarde du PCI se développe à partir de 2007-2008 avec, dans les premières années, un caractère expérimental. Elle n'a de cesse d'être ajustée en fonction des directives opérationnelles adoptées ou amendées par l'Assemblée

⁷ Extrait de l'article 2 de la Convention-cadre sur la valeur du patrimoine culturel pour la société, Conseil de l'Europe, Faro, 2005. [Disponible en ligne]

⁸ À préciser que la Convention de Faro n'a pas été signée par la France.

⁹ Depuis 2003, ce dernier réunit les différentes dispositions législatives et réglementaires régissant les différents domaines du patrimoine culturel en France.

¹⁰ Extrait de l'article L.1 du Code du patrimoine [en ligne].

¹¹ Modifié par la loi n°2021-641 du 21 mai 2021.

générale des États parties de la convention. Mais, de manière générale, la politique du PCI s'organise autour de quatre axes : les inventaires, les candidatures, la recherche et la diffusion/sensibilisation.

Les droits culturels¹² entrent dans le droit français

La notion de droits culturels, même si elle continue de susciter de nombreux débats, a fait son entrée dans le cadre législatif français, notamment dans une loi qui intéresse particulièrement les territoires, la loi de 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République dite loi NOTRe, ainsi que dans la loi LCAP. La loi NOTRe précise notamment que « la responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'État dans le respect des droits culturels énoncés par la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005 ».

Enfin, en mai 2021, la Commission culture du Sénat a publié un rapport sur le patrimoine culturel immatériel¹³ qui invite notamment les collectivités à le valoriser. En effet, selon les sénatrices Catherine Dumas et Marie-Pierre Monier, « les collectivités territoriales auraient intérêt à s'emparer de cette problématique. Le PCI est une ressource pour les territoires, dont les élus doivent pleinement mesurer l'importance :

- Il est un marqueur d'identité du territoire de nature à nourrir le sentiment d'appartenance et de fierté de ses habitants.
- Il peut contribuer à la notoriété d'un territoire, en conférant à celui-ci une image d'authenticité¹⁴ susceptible de générer des retombées économiques et de renforcer son attractivité touristique.
- Il peut d'ailleurs être exploité pour valoriser des territoires qui ne seraient pas aussi richement dotés en patrimoine matériel.
- Il est un outil de cohésion qui favorise le développement de liens sociaux et la participation citoyenne et facilite l'intégration des nouveaux habitants ;
- Il permet de fédérer les acteurs d'un territoire. »

¹² Pour mieux appréhender les droits culturels, se reporter notamment au texte de la Déclaration de Fribourg de 2007.

¹³ DUMAS, Catherine et MONIER, Marie-Pierre, *Rapport d'information fait au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication sur le patrimoine culturel immatériel*, Sénat, n°601, 2021. [Disponible en ligne].

¹⁴ À noter que nous nous démarquons fortement de la notion d'authenticité ici employée.

MÉTHODOLOGIE

Réaliser un inventaire participatif : quelques précisions de cadrage

Inventorier le patrimoine culturel immatériel permet d'identifier des éléments, des pratiques culturelles et de les documenter afin, notamment, de comprendre son rôle social. Mais les inventaires ne sont pas une finalité. Ils ne peuvent se réduire, selon nous, à une simple liste, aussi exhaustive soit-elle ; ils sont avant tout une enquête qui interroge le lien que chaque personne entretient avec les éléments identifiés. Ils doivent permettre de mettre en place des préconisations afin d'enrichir ou d'impulser des projets et d'interroger la dynamique que ceux-ci peuvent générer au regard du développement du territoire. Il y a donc une dimension de sauvegarde des éléments patrimoniaux concernés et une dynamique sociale et culturelle pour les habitants d'un territoire.

Est également à préciser qu'un inventaire participatif n'est pas synonyme d'un inventaire exhaustif dans le cadre duquel il s'agit d'aller interroger tous les habitants un par un (sur le modèle du recensement démographique). L'objectif est de proposer des espaces au sein desquels les personnes qui le souhaitent peuvent « prendre part »¹⁵ à la définition de ce qui, pour elles, fait patrimoine.

Toutefois, conscients que ces cadres participatifs sont la plupart du temps investis par des personnes déjà initiées, convaincues ou engagées (personnellement ou professionnellement), nous avons essayé de rééquilibrer ce « biais » en mettant en place des enquêtes sociologiques « classiques » (cf. infra). Ainsi, à partir d'un échantillon représentatif de la population de communes sélectionnées, nous sommes allés avec des sociologues du LiRIS¹⁶ à la rencontre des habitants du territoire qui, bien qu'ils ne participent pas à ce type de projet, n'en ont pas moins un rapport au PCI.

Le choix de réaliser un inventaire basé sur une logique participative invitait également à penser le rapport espace/temps en programmant ce projet sur un temps long, ce malgré le fait qu'un calendrier de travail établi sur cinq ans ne réponde pas toujours au temps politique. Malgré cela, ce temps long nous paraissait nécessaire, notamment afin d'appréhender l'ensemble du territoire et des 78 communes qui le composent actuellement¹⁷. C'est ainsi que trois phases méthodologiques ont été mises en place :

➤ **Phase 1 : Identification (décembre 2015 – juin 2017) :** dans une perspective participative, il s'agit de réaliser un premier état des lieux afin de repérer les éléments présents sur le territoire concerné en consultant les acteurs associatifs et institutionnels ainsi que les habitants.

➤ **Phase 2 : Diagnostic (juillet 2017 – décembre 2018) :** en s'appuyant sur les outils de l'ethnologie (observation participante, entretiens...), une série d'enquêtes est réalisée auprès des porteurs et des acteurs de ces différents éléments afin d'avoir une vision précise de l'état actuel des pratiques repérées lors de la phase d'identification.

¹⁵ ZASK, Joëlle, *Participer : essai sur les formes démocratiques de la participation*, Paris, Le Bord de l'eau, 2011.

¹⁶ Le LiRIS est le laboratoire interdisciplinaire de recherche en innovations sociétales (EA 7481) de l'université Rennes 2. Dans le cadre des enquêtes menées en Centre Ouest Bretagne, nous avons travaillé plus particulièrement avec les chercheurs Jean-Yves Dartiguenave, Sophie Le Coq et Jean-Claude Quentel.

¹⁷ Bien qu'administrativement circonscrit, le Pays COB est un territoire très étendu. Au moment du lancement de l'inventaire participatif, en décembre 2015, le Pays était composé de huit communautés de communes. Depuis 2016, suite à des réorganisations stratégiques de territoire, il s'organise en cinq communautés de communes.

➤ **Phase 3 : Préconisations (janvier 2019 – juin 2020)¹⁸** : deux axes ont nourri cette troisième et dernière phase à savoir la réalisation de l'enquête sociologique, et l'élaboration d'un ensemble de mesures à mettre en place (ou à renforcer pour celles déjà en place) afin d'assurer la sauvegarde (valorisation, transmission...) des pratiques.

⇒ Afin d'élaborer ces préconisations, des journées d'échange avaient été envisagées en avril et mai 2020. L'objectif était de réfléchir collectivement aux préconisations à mettre en place afin de pérenniser dans le temps les domaines du PCI retenus dans le cadre du présent inventaire et ainsi assurer leur transmission. Aussi, à défaut de pouvoir se réunir (à cause du confinement national de l'époque), deux outils numériques complémentaires ont été mis en place¹⁹ :

- un questionnaire en ligne
- et un forum intitulé « *Lâr din 'ta !* »²⁰.

Si le forum n'a rencontré aucun succès, nous avons reçu une cinquantaine de questionnaires majoritairement complétés par des acteurs associatifs du territoire. Les différentes réponses ainsi obtenues nous ont permis de nourrir la réflexion quant aux préconisations à proposer.

À **souligner** : comme toute méthode de recueil d'informations, cet inventaire comporte un biais méthodologique à savoir qu'il ne se concentre que sur l'héritage culturel du Centre Ouest Bretagne et n'intègre pas les pratiques culturelles relevant des communautés immigrées présentes sur le territoire (la communauté anglaise, par exemple, pour ne citer que la plus représentée, etc.).

Ainsi, le corpus des informations recueillies provient des sources suivantes :

- **6 réunions publiques** organisées lors de la première phase entre juillet 2016 et mai 2017 dans les communes de Loqueffret (juillet 2016), Priziac (novembre 2016), Lanrivain (février 2017), Motreff (avril 2017), Huelgoat (avril 2017) et Châteauneuf-du-Faou (mai 2017), soit environ 150 personnes.
- **15 séances de deux heures** avec des lycéens de première ES de Carhaix dans le cadre d'atelier ethno' durant l'année scolaire 2016/2017.
- **86 entretiens** avec des praticien-ne-s (vingt entretiens sur le thème des pardons ; seize entretiens sur le thème de la langue bretonne ; treize entretiens sur le thème du chant traditionnel ; vingt-sept entretiens sur le thème des jeux et sports traditionnels ; dix entretiens sur le thème du fest-noz complétés par quarante-huit répondants au questionnaire).
- **45 entretiens** avec des acteurs associatifs.
- **8 entretiens** avec des acteurs du tourisme.

¹⁸ À noter que la restitution était initialement prévue en décembre 2020 et a dû être décalée de six mois pour des raisons notamment liées au contexte sanitaire.

¹⁹ Ces deux outils ont été accessibles en ligne du 20 mai au 20 juillet 2020.

²⁰ « Dis-moi donc ! »

- **77 entretiens** (la plupart individuels²¹) avec l'ensemble²² des maires²³ des communes du Pays du Centre Ouest Bretagne entre janvier et décembre 2019.
- **56 questionnaires** remplis en ligne.
- **32 entretiens** avec des habitants des communes de Poullaouën, Langonnet, Plounévez-Quintin et La Feuillée.
- Des observations de terrain, participatives ou non.

Moyens financiers et humains

Financé en majeure partie sur les fonds propres de l'association Bretagne Culture Diversité, ce projet d'inventaire participatif a également obtenu un soutien financier du ministère de la Culture dans le cadre des appels à projets de l'inventaire du PCI²⁴. Deux subventions de 10 000 euros chacune ont ainsi été obtenues en 2015 et en 2017.

Ces deux subventions ont notamment permis la rédaction des fiches d'inventaire²⁵ sur les éléments suivants :

- La gavotte de Basse-Bretagne (2020),
- Les pardons et troménies en Bretagne (2020),
- Les savoir-faire de la broderie et de la dentelle (2021),
- Le festival fisel²⁶.

À partir de 2018, le projet a également été soutenu par le dispositif européen LEADER²⁷/FEADER²⁸, ce pour une durée de trois ans.

Ces différentes subventions ont permis de renforcer la présence de salariés sur le terrain, présence nécessaire pour un travail approfondi, et rendue difficile par l'importance des distances à parcourir et la grandeur du territoire concerné.

Ont ainsi pris part à cet inventaire :

- De novembre 2017 à octobre 2018, Héléna Tataruch. Étudiante en apprentissage, elle a alterné entre son Master 2 « Développement culturel et valorisation des patrimoines » (Université de Cergy-Pontoise) et son contrat d'apprentissage à

²¹ Lors de certains des entretiens, un ou plusieurs adjoints pouvaient être présents.

²² À l'exception d'une commune de Roi Morvan Communauté qui n'a jamais donné suite aux différentes demandes et relances réalisées tout au long de l'année.

²³ Ou parfois d'un ou plusieurs adjoints quand ce dernier n'était pas disponible.

²⁴ Au titre de la mise en œuvre de la convention de l'Unesco pour la sauvegarde du PCI, le ministère de la Culture lance chaque année un appel à projets pour l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel.

²⁵ Les fiches d'inventaire citées sont disponibles sur le site du ministère de la Culture à l'adresse suivante : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Patrimoine-culturel-immateriel/Le-Patrimoine-culturel-immateriel/L-inventaire-national-du-Patrimoine-culturel-immateriel>

²⁶ L'enquête est encore en cours. Le dépôt de la fiche d'inventaire sera réalisé courant de l'année 2022.

²⁷ LEADER : Liaison entre action de développement de l'économie rurale.

²⁸ FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural.

l'association *Bretagne Culture Diversité*²⁹. Elle a été en charge d'une partie des actions mises en place, notamment celles relatives à l'enquête sur le chant et à l'organisation du rallye PCI dans le cadre des Journées européennes du patrimoine de 2018 (cf. annexe 1).

- De 2018 à 2021, Christian Rivoalen, également salarié de l'association Dastum, a travaillé à raison d'une journée par semaine sur l'inventaire participatif. Localisé à Rostrenen, il s'est plus particulièrement occupé de la coordination de la fiche d'inventaire sur la gavotte en Basse-Bretagne, ainsi que de l'organisation du rallye PCI en lien avec Héléna Tataruch. Il a également repris l'enquête sur le chant commencé par cette dernière et a rencontré les différents maires de Poher communauté.
- De novembre 2017 à juin 2018, Chloé Bour, doctorante en sociologie³⁰, a réalisé une enquête sur les jeux et sports traditionnels.
- De 2019 à 2020, Anne Diaz, est venue renforcer l'équipe. Elle était plus particulièrement en charge de l'enquête sur la langue bretonne en pays COB et de l'enquête visant à produire une fiche d'inventaire sur les savoir-faire de la broderie et de la dentelle. Elle a également rencontré les maires de Monts d'Arrée communauté et a réalisé des entretiens sur la commune de La Feuillée.
- De 2018 à 2020, à raison d'une journée par semaine, Marc-Antoine Olivier, salarié de BCD, a notamment mené l'enquête sur le fest-noz. Il avait par ailleurs participé à l'organisation des réunions publiques lors de la première phase de l'inventaire. Il a également rencontré l'ensemble des maires de la Communauté de communes du Kreiz Breizh.
- De 2015 à 2020, Charles Quimbert, alors directeur de BCD, a coordonné l'inventaire avec Julie Léonard. Il a également rencontré les maires de la Communauté de communes de Haute-Cornouailles et a poursuivi l'enquête sur les jeux et sports traditionnels lancée par Chloé Bour.
- De 2015 à aujourd'hui, Julie Léonard, salariée de BCD, a coordonné l'inventaire et ses différentes étapes. Elle a également rencontré l'ensemble des maires de Roi Morvan communauté. Elle a mené l'enquête ethnographique sur les pardons et a coordonné le collectif à l'origine de la rédaction de la fiche d'inventaire. Elle réalise actuellement l'enquête pour inscrire le Festival fisel à l'inventaire national avec Liloé Hemmert (embauchée d'octobre 2021 à janvier 2022).

Encadrement du projet

Dès 2015, un comité de pilotage a été créé afin d'encadrer les différentes étapes du projet. Il était composé des deux coordinateurs du projet pour BCD, de la salariée en charge de la culture pour le Pays du Centre Ouest Bretagne, Marie-Hélène Cosqueric, ainsi que de Claudie Bodin, référente PCI à la commission culture du Pays COB et Lena Gourmelen, ethnologue salariée de l'association Cicindèle/Maison du Patrimoine et référente patrimoine à la commission culture du Pays COB.

²⁹ L'apprentissage s'organisait comme suit : de novembre 2017 à mars 2018, deux jours au sein du master pour trois jours au sein de Bretagne Culture Diversité (par semaine), puis à temps plein d'avril à septembre 2018 au sein de l'association.

³⁰ Chloé Bour réalise une thèse CIFRE (Université de Rennes/Université Aix-Marseille) depuis 2016 sur « S'appropriier l'Unesco : la fabrique du patrimoine culturel immatériel en Normandie et en Bretagne ».

À partir de 2017, ce comité de pilotage a été élargi à des acteurs culturels du territoire parmi lesquels : Yann Le Boulanger, président de l'association *Dañs Tro* ; Catherine Sparta, directrice de l'écomusée des Monts d'Arrée ; Cédric Binet, membre de l'association Par-ci, Par-là, *du-mañ, du-se* ; Christian Rivoalen. Sont citées ici les personnes qui ont participé activement et régulièrement au comité de pilotage. D'autres acteurs culturels y ont également participé, de manière plus ponctuelle. Entre 2015 et 2021, le comité de pilotage s'est réuni une trentaine de fois afin d'élaborer les différentes actions menées dans le cadre du projet.

Par ailleurs, un suivi annuel était assuré avec les élus, ces derniers assistants également aux journées de restitution des différentes phases.

Le présent rapport final offre ainsi une synthèse du corpus des différentes informations et données recueillies de 2015 à 2020 et est organisé en trois parties :

- La première partie est consacrée aux éléments qui s'inscrivent dans le PCI présent sur le territoire. Dans une perspective participative, nous avons interrogé, dans le cadre de réunions publiques, les personnes présentes sur ce qui, pour elles, faisait patrimoine. Ces pratiques identifiées et nommées, nous avons retenu les cinq pratiques les plus citées afin de réaliser une étude pour chacune d'elle. La première partie du présent rapport rend ainsi compte de manière synthétique de la vitalité et de la fonction sociale d'événements festifs (pardons, festoù-noz) et de pratiques sociales (chant, jeux et sports traditionnels). Enfin, la place du breton est également analysée.
- À partir d'une approche plus globale, la deuxième partie rend compte des perceptions et représentations qu'élus et habitants rencontrés ont du PCI en Centre Ouest Bretagne. L'un des principaux objectifs de cet inventaire était d'interroger la place que la population du Centre Ouest Bretagne donne à son héritage culturel : « fardeau » qu'il s'agit de renvoyer au plus vite dans un passé révolu ou spécificités pour lesquelles il faut construire une contemporanéité ?
- Enfin, dans le prolongement de cette interrogation, la troisième et dernière partie de ce rapport, en reprenant les grandes phases mises en place dans le cadre de l'inventaire, dresse une liste de constats et d'enjeux sur le PCI en Centre Ouest Bretagne afin de proposer une série de préconisations permettant d'assurer la sauvegarde du PCI.

I/ Les éléments du PCI en Centre Ouest Bretagne



Réunion publique à Motreff, avril 2017. Photo : Mikaël Le Bihannic.

« La sauvegarde du PCI contribue à la mise en œuvre des droits culturels, dans la mesure où l'Unesco demande que les communautés dépositaires du PCI – c'est-à-dire celles qui le détiennent, le pratiquent ou le reconnaissent comme un élément de leur patrimoine culturel – jouent un rôle essentiel dans la création et la transmission de ce patrimoine et soient pleinement impliquées dans son identification et la définition de ses mesures de sauvegarde. »

DUMAS, Catherine et MONIER, Marie-Pierre, *op. cit.*, 2021.

Qu'est-ce qui fait PCI pour les habitants du Centre Ouest Bretagne ? Cette question centrale allait constituer le point de départ de l'inventaire participatif dont il est ici question.

La Convention de 2003 pour la sauvegarde du PCI tend à instituer comme norme globale la participation des acteurs sociaux au processus de désignation et de sauvegarde de ce qui fait PCI précisant que ce sont « *les communautés, groupes et, le cas échéant, les individus [qui] reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel* » (extrait art.2) telles ou telles pratiques, représentations, expressions, connaissances... Ce positionnement, partagé par BCD et le Pays, a orienté la méthodologie de projet dans une perspective participative.

Ainsi, avant d'interroger la place que la population du Centre Ouest Bretagne donne à son héritage culturel, il était nécessaire de le définir avec elle à travers les pratiques et les éléments qui le composent.

Des dispositifs favorisant la participation, des habitants impliqués dans le processus d'identification des patrimoines

C'est dans cette perspective qu'ont été organisées une série de six réunions publiques entre juillet 2016 et mai 2017 dans les communes de Loqueffret (juillet 2016), Priziac (novembre 2016), Lanrivain (février 2017), Motreff (avril 2017), Huelgoat (avril 2017) et Châteauneuf-du-Faou (mai 2017). Elles ont permis de réunir environ 150 personnes. Ces réunions se voulaient les moins formelles possibles avec une disposition spatiale en petits groupes autour de plusieurs tables afin de s'assurer que toutes les personnes présentes prennent la parole.

Ces dispositifs favorisant la participation proposaient ainsi aux habitants de s'impliquer dans le processus d'identification de pratiques relevant du PCI.

Une liste de plus d'une trentaine d'éléments a ainsi pu être établie. Le tableau ci-après reprend ces éléments en précisant la fréquence à laquelle ils ont été évoqués sur les six réunions publiques (cf. tableau 1). Cependant, n'ont été retenus que ceux relevant du PCI. En effet, il ne s'agissait pas d'adopter une vision relativiste du processus de désignation patrimonial en considérant que « tout est PCI » à partir du moment où tel élément est évoqué par les participants et que, en tant que « personnes extérieures », nous ne pouvions pas « remettre en question » les éléments évoqués. Au contraire, nous considérions que « tout n'est pas PCI » en distinguant ce qui, selon la Convention de 2003, relevait par exemple d'un patrimoine vivant, d'un « patrimoine mémoriel » ou encore de pratiques sociales inscrites dans le quotidien sans qu'elles renvoient forcément au PCI. Sans jugement aucun, nous avons fait de

la convention un cadre de référence portant ainsi un savoir complémentaire à celui des personnes présentes.

Domaines	Éléments cités	Fréquence
Traditions et expressions orales	Le chant traditionnel	6/6
	La langue bretonne (parlers locaux, toponymie et microtoponymie, bretonnisme, rimadelloù ³¹)	6/6
	Les contes et légendes	5/6
Pratiques sociales, rituels et événements festifs	Les pardons/troménie	6/6
	Fest-noz et fest-deiz	6/6
	Les jeux dits traditionnels (gouren, palets, boultenn...)	6/6
	Les pratiques culinaires (crêpes, <i>yod kec'h</i> ³² , far, beurre, patates au lard, etc.)	6/6
	Les danses traditionnelles	4/6
	La musique traditionnelle	4/6
	La fête du beurre	2/6
	Les feux de la Saint-Jean	2/6
	Le carnaval	1/6
	Le Festival Fisel	1/6
Arts du spectacle	Les cercles celtiques	3/6
	Les bagadoù	2/6
Connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers	Les pratiques liées aux plantes	5/6
	Le savoir-faire des chemins creux	3/6
	Les rebouteux	2/6
	Les connaissances liées au bocage	1/6
	Les passeurs de feu	1/6
	Les sourciers	1/6
Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel	Les coiffes et costumes (savoir-faire de la broderie, de la dentelle, du perlage, du repassage)	5/6
	Les savoir-faire de la vannerie	3/6
	La lutherie	1/6

Tableau 1 : Liste des éléments cités lors des réunions publiques organisées en 2016/2017

³¹ Les comptines.

³² La bouillie d'avoine.

Pour des raisons pratiques (moyens humain et financier notamment), l'ensemble des éléments ne pouvait faire l'objet d'une enquête approfondie. Après de nombreux échanges, il fût finalement décidé de retenir les cinq éléments³³ qui ressortaient systématiquement, à savoir :

- les pardons,
- le chant traditionnel,
- les *festoù-noz* et *festoù-deiz*,
- les jeux (*gouren*, palets, *boultenn*...)
- et l'attachement à la langue bretonne (parlers locaux, toponymie et microtoponymie) unanimement affiché.

En 2018/2019, dans le cadre de la deuxième phase de l'inventaire, chacune de ces pratiques culturelles a fait l'objet d'une enquête de terrain (entretiens, questionnaires, observations et participations à différents événements) dont voici une courte synthèse par élément. Précisons que chaque synthèse a été rédigée par l'enquêteur concerné (cf. méthodologie). S'en suit ainsi une certaine hétérogénéité d'approches et de présentations, d'autant plus que le temps imparti à chaque enquête n'a pas toujours été le même.

³³ Bien que les pratiques culinaires aient été également citées à chacune des réunions publiques, par manque de moyen humain et de temps, nous n'avons pas pu retenir cette thématique qui, de plus, dépasse largement les frontières administratives du Pays du Centre Ouest Bretagne.

Fest-noz en Centre Ouest Bretagne : *mod kozh*³⁴ et *mod nevez*³⁵



Photographie : Éric Legret

“Berceau de la tradition”, “Mecque de la danse”, “eldorado du *kan ha diskan*”... On ne tarit pas d’éloges quand il s’agit de qualifier la qualité des festoù-noz en Centre Bretagne. Depuis les années 1950, période des premiers festoù-noz modernes organisés à Poullaouën par Loeiz Roparz et d’autres, il s’en est écoulé des gavottes sur le plancher. Ces dernières années encore, les centre-Bretons sont parvenus à valoriser leur savoir-faire en organisant nombre d’événements. Mais les incertitudes qui planent sur les associations organisatrices, sans même parler d’une année 2020 presque blanche du fait de la COVID-19, suscitent des inquiétudes chez les organisateurs quant à l’avenir du fest-noz.

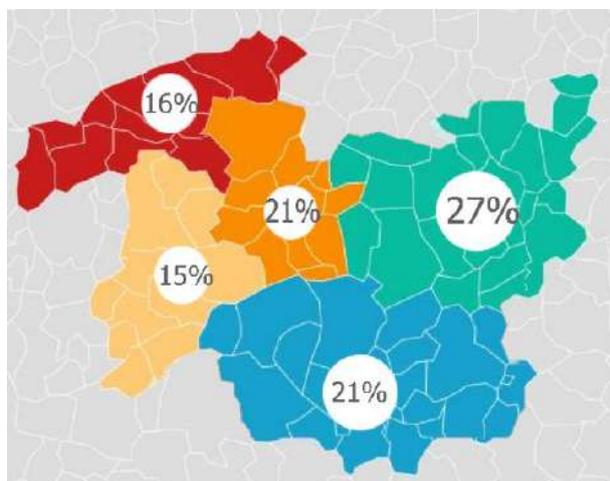
Une terre de festoù-noz

Traditionnellement organisé à la fin des journées de travaux agricoles dans les fermes du Centre-Bretagne, évoluant ensuite en « bal breton » institutionnalisé après-guerre, le fest-noz devient le symbole, l’emblème et le lieu d’expression du revival de la musique bretonne. Depuis 2012, il est inscrit sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de

³⁴ *Kozh* : vieux – *mod kozh* : à l’ancienne. Un fest-noz *mod kozh* renvoie à des fest-noz qui programment uniquement des chanteurs et sonneurs.

³⁵ *Mod nevez* : nouvelle mode, moderne. Dans les fest-noz *mod nevez* apparaissent des groupes. Le choix de l’une ou l’autre formule traduit souvent l’intention des organisateurs.

Gourin et Spézet que l'on trouve le plus d'occasions de danser, ce sont les communautés de communes des Monts d'Arrée et du Kreiz Breizh qui ont le plus grand ratio de festoù-noz par habitant. De manière générale, même les petites communes sont représentées.



Carte 2 - Répartition des festoù-noz par communauté de communes entre 2011 et 2019



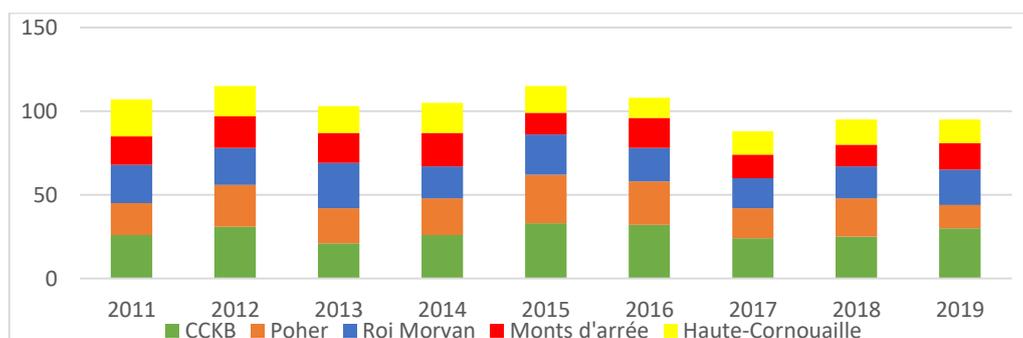
Carte 3 - Nombre moyen de festoù-noz pour 1 000 habitants par communauté de communes entre 2011 et 2019

Si la communauté de communes du Kreiz-Breizh a accueilli le plus de festoù-noz ces dernières années (248, soit 27 % du total – carte 2), le rapport au nombre d'habitants fait de Mont d'Arrée communauté (plus petite communauté de communes du pays) la championne *ex-aequo* (treize festoù-noz pour 1 000 habitants – carte 3).

De manière générale, le fest-noz représente une véritable économie culturelle, vertueuse à plusieurs égards pour les communes : soutien à l'emploi d'artistes professionnels, maintien d'une vie culturelle où les pratiques amateurs ont toute leur place, soutien au commerce local, cohésion sociale, dynamique associative...

Des chiffres en baisse

Pourtant, depuis plusieurs années, le constat est sans appel : moins de public et moins d'événements organisés. La tendance est générale en Bretagne, elle est moins marquée en Centre-Bretagne du fait de réseaux associatifs historiquement ancrés et d'un vivier d'artistes, tant amateurs que professionnels, encore très présent.



Graphique 1 - Évolution du nombre de festoù-noz entre 2011 et 2019

Malgré un certain dynamisme, ces données s'inscrivent dans un contexte régional de baisse du nombre de festoù-noz et d'une diminution de leur fréquentation que l'on retrouve également en Centre Ouest Bretagne.

Autre spécificité dans ce contexte : « le territoire possède encore l'aura et les sonneurs qui lui permettent de rassembler une foule en nombre avec des programmations sans groupe en tête d'affiche » selon un professeur de danse bretonne. Certains appellent ces formules « le fest-noz trad' », ou « fest-noz *mod kozh** » : habillage artistique dans son plus simple appareil instrumental, couple de sonneurs, *kan ha diskan*³⁷. Pour preuve du succès de ces rendez-vous, le Printemps de Châteauneuf³⁸, la Nuit de la gavotte à Poullaouën ou encore le fest-noz anniversaire de Marcel Guilloux à Plounévez-Quintin en 2019 ont été parmi les événements les plus rassembleurs.

Mais, selon les acteurs de terrain, ce nombre serait lui aussi globalement en baisse. Concernant le fest-noz *mod nevez*, si le Centre Ouest Bretagne a longtemps été reconnu comme fer de lance de ce type de productions, aujourd'hui la zone d'influence se déplace dans les grandes agglomérations bretonnes, notamment à Rennes.

Dans ce contexte morose, le Centre Ouest Bretagne demeure cependant l'un des foyers les plus importants de la dynamique musicale bretonne, depuis le renouveau de la pratique dans les années 1950 jusqu'à aujourd'hui, où de nombreuses innovations musicales émergent et sont largement reconnues partout ailleurs (Kreiz-Breizh Akademi, groupes fédérateurs comme Fleuves, Dour-Le Potier quartet, etc.).

Une variété d'acteurs

Le fest-noz sollicite un vaste réseau d'acteurs associatifs et institutionnels, de professionnels et d'habitants du territoire, parmi lesquels :

- *les organisateurs* : du club de danses bretonnes à l'association humanitaire en passant par les mairies et comités des fêtes, ce ne sont pas moins de dix-huit types de structures organisatrices qui ont été repérées sur le territoire mobilisant 188 organisations rien que sur la période 2017-2019 (festoù-deiz et festoù-noz confondus).
- *les artistes* : qu'ils jouent en groupe, en couple de sonneurs ou de *kan ha diskan*, un vaste réseau de musiciens anime les festoù-noz. Nous avons recensé 111 groupes différents qui se sont produits au moins une fois sur le territoire tout au long de l'année 2019. Concernant les sonneurs et chanteurs, ce sont plus de 260 personnes, qui se sont produites en couple (amateurs et professionnels).
- *les structures de transmission de pratiques associées au fest-noz* :
 - Pour la danse bretonne, six cercles celtiques sont présents sur le territoire (au Croisty, à Gourin, à Saint-Nicolas-du-Pélem, à Rostrenen, à Spézet et à Carhaix) et dix-sept associations de danses ont été repérées.
 - Pour la musique, on compte trois bagadoù³⁹ (au Faouët, à Spézet et à Carhaix) ainsi que cinq écoles de musique et ateliers de musique traditionnelle (l'école de musique du Pays du roi Morvan (antennes à Gourin, au Faouët, à Guiscriff et à Guéméné-sur-Scorff), l'école de musique du Kreiz-Breizh à Rostrenen,

³⁷ Le *kan ha diskan* (que l'on peut traduire par chant et contre-chant) est une technique de chant à répondre *a capella* et tuilé en breton.

³⁸ Le plus gros fest-noz du territoire est celui organisé pendant le Printemps de Châteauneuf (à Châteauneuf-du-Faou). Il peut rassembler entre 1 000 et 1 500 personnes.

³⁹ Un bagad est une formation musicale composée d'instruments dits traditionnels de Bretagne.

Korn bout et les ateliers Muzik an Arvorig à Châteauneuf-du-Faou, les ateliers à Oaled Landelo à Landeleau, ZAO à Berrien, l'école de musique du Poher à Carhaix).

Des réseaux souvent fragiles

Des atouts certes, mais des menaces réelles aussi, et ce bien avant l'apparition du Covid-19. Au début des années 2000, les festoù-noz étaient portés par une grande variété de structures diversifiées, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. « Le fest-noz peut avoir tendance à se resserrer aujourd'hui autour d'une même typologie d'organisateur gravitant autour des associations culturelles bretonnes (cercles, bagadoù, cours de bretons, écoles Diwan...) », reconnaît un musicien connaisseur de la scène « là où clubs de foot et sapeurs-pompiers n'hésitaient pas à organiser leur fest-noz il y a encore quelques années ». Ce phénomène, bien réel, est doublement pénalisant : il attire moins le public « non acquis à la cause » en même temps qu'il épuise le « noyau dur » des organisations, pour qui le fest-noz, porté à bout de bras, peut être considéré comme un acte militant. « On continue même parfois à organiser des festoù-noz à perte », et les associations sont tiraillées entre des coûts d'organisation que ne couvrent plus des tarifs bas (prix d'entrée moyen 7 euros, avec parfois des plateaux d'artistes de plusieurs milliers d'euros), et la volonté de maintenir accessible l'entrée au plus grand nombre, et notamment aux jeunes, véritable cible dont dépendra la suite de cette aventure.

Pardons : quand la fête et le sacré s'entremêlent



Pardon de Notre-Dame des Portes, Châteauneuf-du-Faou, août 2018
Photographie : Éric Legret

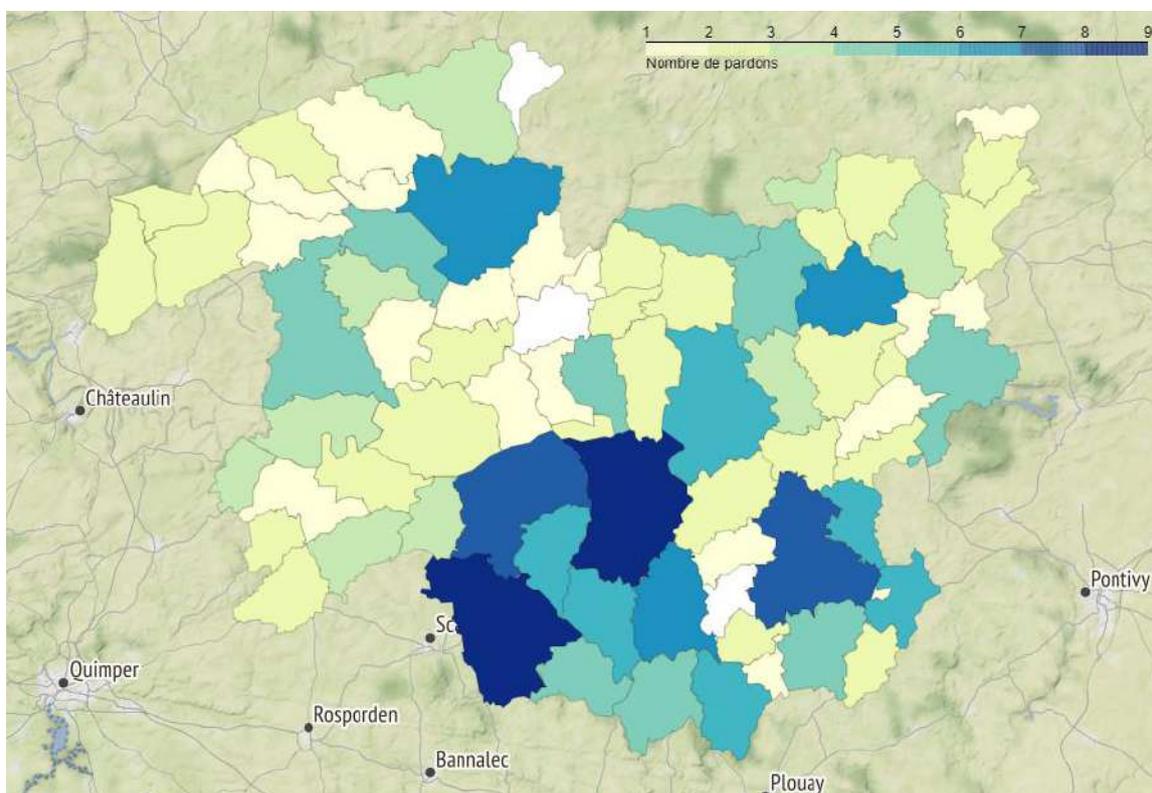
Depuis 2020, les pardons⁴⁰ et troménies de Bretagne sont inscrits à l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel (PCI)⁴¹. Lorsque vous évoquez le thème des pardons, vous avez très vite toute une série d'anecdotes et de souvenirs... Comme ce fut le cas lors des réunions publiques organisées lors de la première phase de l'inventaire participatif du PCI en Centre Ouest Bretagne. À chacune d'entre elles, les pardons étaient cités par les personnes présentes comme faisant partie de leur patrimoine. Alliant aspects cultuels et culturels où la fête et le sacré s'entremêlent, ces fêtes religieuses sont indissociables des chapelles et saints qu'ils célèbrent et s'inscrivent dans le quotidien de personnes qui n'hésitent pas à les réinventer et les recréer en permanence. Toutefois, la fragilité de nombre de pardons a souvent été soulignée.

⁴⁰ Formes de pèlerinages, les pardons sont des fêtes religieuses. Dédiés à un(e) saint(e), ils s'organisent à une date fixée à l'avance (souvent le dimanche, parfois à une date fixe, quel que soit le jour de la semaine) dans un lieu déterminé (une chapelle, une église...) et ils donnent lieu, le plus souvent, à une procession jusqu'à une fontaine. Suite à l'inventaire régional réalisé, on estime le nombre de pardons encore en activité en Bretagne historique à quasiment 2 000.

⁴¹ <http://www.bcd.bzh/pci/fr/article/les-pardons-et-tromenies-inscrits-a-linventaire-national-du-pci/>

Un élément vivant du patrimoine

Sur les 78 communes qui composent le Pays du Centre Ouest Bretagne, un peu plus de 210 pardons et une troménie (Landeleau) ont été recensés encore en activité en 2019 (cf. carte 2 et tableau 2).



Carte 2 – Répartition par commune des pardons actifs en Centre Ouest Bretagne en 2019

Communauté de communes	Nombre de communes	Nombre d'habitants	Nombre de pardons
Roi Morvan Communauté	21	24682	85
CC du Kreiz Breizh	23	18451	58
CC de Haute Cornouaille	11	14904	26
Monts d'Arrée Communauté	12	7740	22
Poher Communauté	11	15466	18

Tableau 2 – Répartition du nombre de pardons actifs par communauté de communes en 2019

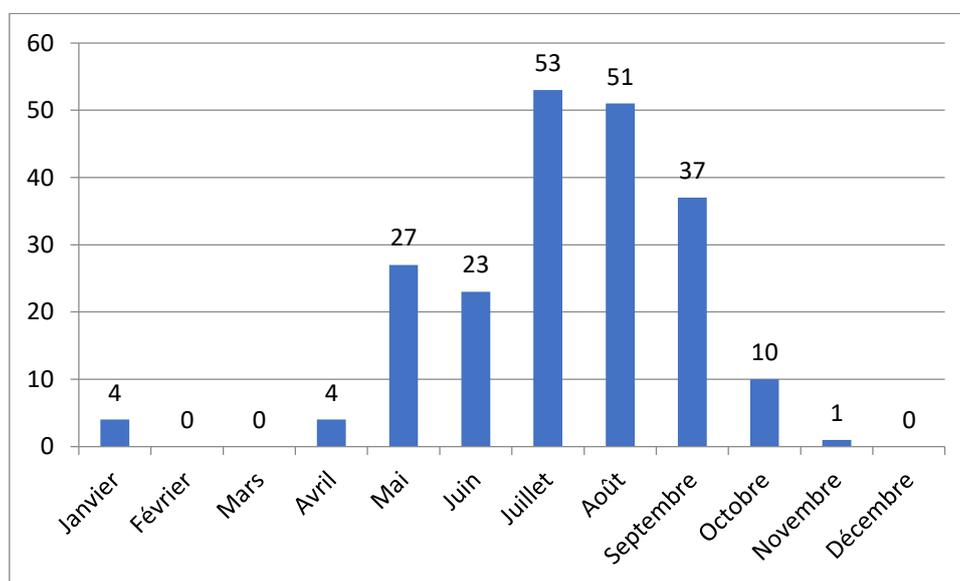
À l'exception des communes du Croisty, de Carhaix-Plouguer et de Bolazec⁴² (en blanc sur la carte 2), toutes les communes du Centre Ouest Bretagne ont minimum un pardon organisé sur

⁴² À Bolazec, il ne reste du pardon que le nom. Si la fête annuelle de la commune organisée le week-end de l'Ascension par le comité des fêtes propose course cycliste et concours de pétanque, il n'y a plus de cérémonie religieuse organisée depuis plusieurs années. Cela montre toutefois un certain « attachement » à l'appellation qui, dans ce cas, renvoie à « la fête du village ».

leur territoire. Les communes qui en comptent le plus sont celles de Guiscriff et Langonnet avec huit pardons annuels chacune. Le pardon où l'on compte la plus importante fréquentation est le pardon de Notre-Dame des Portes à Châteauneuf-du-Faou organisé l'avant dernier week-end d'août.

Une pratique estivale

Si, de manière générale, les pardons ont lieu entre Pâques et la Toussaint, on constate que la moitié d'entre eux est organisée sur les mois de juillet et août (cf. graphique 2). Plus rares et moins suivis sont les pardons d'hiver. On peut citer à titre d'exemple le pardon d'hiver du père Maunoir le 28 janvier à Plévin.



Graphique 2 - Répartition calendaire des pardons organisés en Centre Ouest Bretagne en 2019

Se retrouver, faire la fête

Sur un territoire rural comme celui du Centre-Ouest Bretagne, les pardons sont des espaces importants de sociabilité. Ils permettent aux habitants d'un quartier, d'une commune ou de communes voisines de se retrouver ou de revoir les « expatriés » qui « reviennent au village » le temps du pardon profiter de moments en famille ou entre amis.

Les pardons constituent également une occasion de faire la fête ensemble. Un certain nombre de maires rencontrés n'hésitent pas à qualifier le pardon de « fête du village ». Dans certaines communes, il est l'événement « qui marche le mieux », dans d'autres, il reste le seul rassemblement festif encore organisé. Cette dimension culturelle forte du pardon s'illustre par la fréquentation toujours plus importante aux repas et aux festivités (quand il y en a d'organisés) qu'à la messe.

Lors de nombreux pardons, des festivités sont proposées : concerts, bals, courses cyclistes, randonnées, brocantes ou marchés artisanaux... La liste est variée. Les manifestations proposées regroupent également des éléments du patrimoine immatériel identifiés dans le

cadre de l'inventaire : fest-deiz et fest-noz (chants, musiques et danses bretonnes), boules bretonnes, palets sur route. Les pardons en Centre Ouest Bretagne sont également le lieu où l'on peut encore entendre parler breton de manière spontanée, bien que de plus en plus rarement. Un cantique en breton est souvent spécifiquement lié au saint qui y est honoré.

Un patrimoine fragile

Si les pardons, par leur nombre, maillent l'ensemble du territoire, ils n'en sont pas moins menacés par les évolutions de la société. Diverses difficultés localisées sont mises en avant par les personnes interrogées (problème de stockage du matériel, interdiction municipale d'organiser un feu de joie, chapelle ou fontaine situées sur un terrain privé...).

À cela s'ajoute plusieurs éléments socioculturels et religieux qui pèsent durement sur la viabilité de la pratique.

- ***Une audience du catholicisme en baisse*** : on constate, comme partout en France, une audience du catholicisme en baisse. Selon une étude de l'Institut français d'opinion publique (IFOP) réalisée en 2010, on constate un mouvement de baisse assez régulier de l'audience du catholicisme en France⁴³. Si 81 % des Français se déclaraient catholiques en 1952, ils sont 65 % en 2010. Les « messalisants », c'est-à-dire les personnes déclarant se rendre à la messe au moins une fois par mois, représentent 4,5 % en 2010 (contre 27 % en 1952). Beaucoup des bénévoles de comités de chapelles rencontrés témoignent, par exemple, d'une présence moins importante à la messe qu'au repas organisé le midi. C'est également dans ce contexte que certains comités de chapelles réalisent désormais, à partir des recettes du pardon, des dons à des associations telles que le Téléthon, la Ligue contre le cancer, ou les Restos du cœur. Cet usage des bénéfiques du pardon leur permet d'attirer des bénévoles sans obédience religieuse.

- ***Une « crise » des vocations sacerdotales*** : à ce premier constat relatif à la partie culturelle du pardon, s'ajoute également une diminution assez croissante du nombre de prêtres. Toujours selon l'étude réalisée en 2010 par l'IFOP, le nombre de prêtres catholiques en France est passé de 29 000 en 1995 à environ 15 000 en 2015. À cela s'ajoute le constat d'une moyenne d'âge augmentant. La diminution du nombre de prêtres, couplée au nouveau format des paroisses (devenues plus grandes), entraînent, pour certains pardons, une difficulté quant au maintien des offices religieux, particulièrement de la messe, ou du respect de la date « historique » du pardon.

- ***La diminution du nombre de bénévoles*** : les pardons fonctionnent uniquement grâce au bénévolat. Ainsi, la première difficulté mise en avant est le nombre diminuant de bénévoles. Beaucoup d'organisateur soulignent la difficulté de trouver des bénévoles, et encore plus à faire que de jeunes bénévoles s'investissent dans l'organisation. Beaucoup soulignent également le fait que l'organisation du pardon est souvent le fruit d'un groupe restreint de moins de dix personnes. Conséquence directe de cette diminution, des comités de chapelles doivent renoncer à l'organisation de festivités (repas, animations...), principale source de financement notamment pour la restauration ou l'entretien de la chapelle et de son mobilier.

- ***Le vieillissement des bénévoles engagés*** : il n'est pas rare que les comités de chapelles soient composés uniquement de personnes retraitées avec une moyenne d'âge souvent élevée.

⁴³ « Le catholicisme en France », étude IFOP, 2010 : <https://www.ifop.com/publication/catholicisme-en-france-en-2010/>.

- *Un attachement différent au territoire* : d'aucuns ont souligné que l'arrivée de « nouveaux » habitants (ou « néoruraux ») marque souvent un attachement différent de ces derniers aux éléments composant le territoire. Il est notamment question ici des chapelles que les recettes des pardons participent majoritairement à entretenir. L'entretien et la restauration d'une chapelle étant des éléments moteur de l'organisation d'un pardon, si l'attachement à cette dernière est moins important (parce qu'elle ne s'inscrit pas dans une histoire familiale ou locale), l'investissement dans l'organisation du pardon s'en trouve moindre.

Les pardons ont également souffert du contexte sanitaire, faisant de l'année 2020 une « année blanche » pour la quasi-totalité des comités organisateurs.

Bien que dynamiques et fort représentés, les pardons en Centre Ouest Bretagne, comme partout en Bretagne, sont un patrimoine fragile. Ils reposent uniquement sur le bénévolat. Si l'engagement bénévole reste important en France (un français sur quatre en 2019), le profil, les motivations et surtout le type d'engagement évoluent. Dans une société où l'âge moyen des bénévoles engagés dans l'organisation d'un pardon augmente, où le rapport même à ce patrimoine religieux évolue et où l'audience du catholicisme est en baisse, nombre de pardons sont menacés dans les années à venir. Certains mêmes le sont déjà.

S'ils doivent disparaître, il en sera ainsi selon la formule consacrée. Mais tant que des personnes y sont attachées (comme en témoignent les nombreuses adaptations mises en place par les bénévoles pour maintenir l'organisation de « leur » pardon malgré les contraintes sanitaires de 2020), on ne peut que souligner l'intérêt :

- de soutenir ces événements. Rappelons que la majorité des chapelles sont propriétés des communes et que les pardons participent souvent à financer en partie les travaux qui y sont réalisés. Rappelons également que nombre de pardons constituent parfois la dernière fête de la commune ;
- de réinventer le rôle et de recréer en permanence ces fêtes locales, condition nécessaire pour assurer leur sauvegarde.

Les jeux et sports traditionnels en Centre Ouest Bretagne



Photographie : Éric Legret

Une pratique ancienne importante

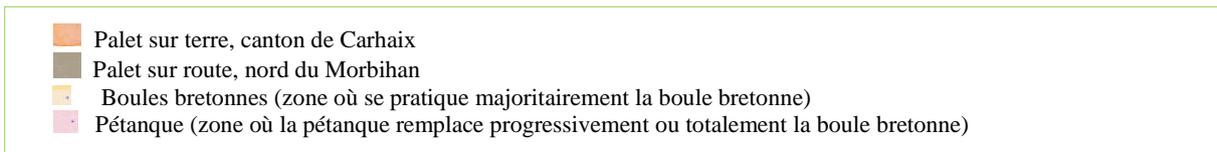
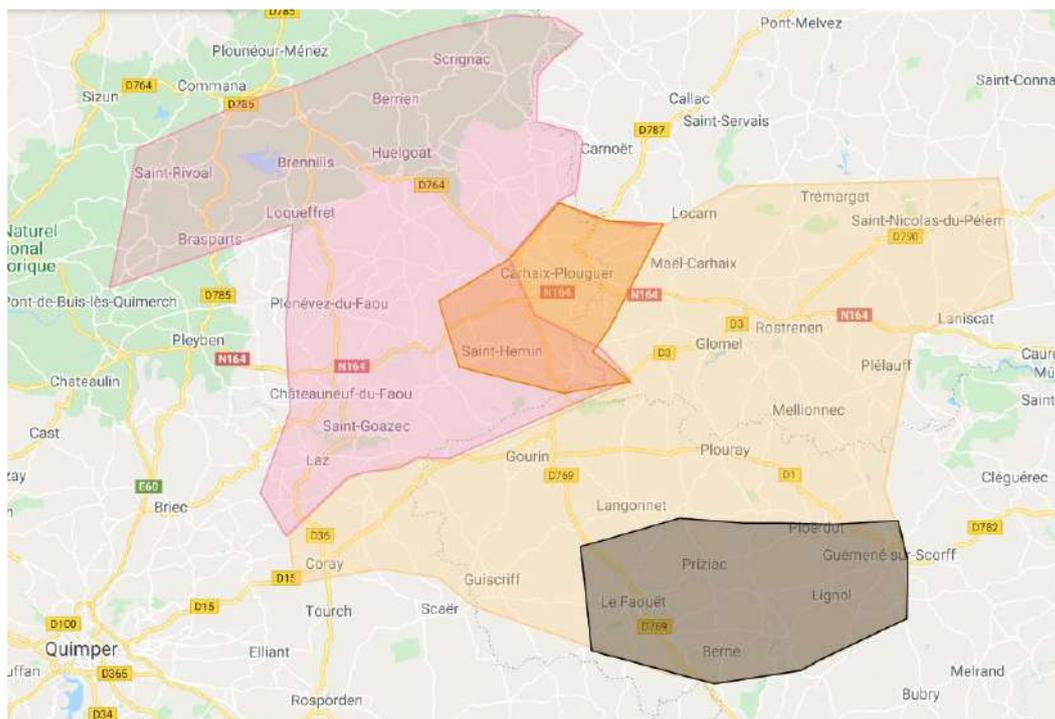
De nombreux jeux et sports traditionnels se pratiquent sur le territoire du Centre Ouest Bretagne. On différenciera ici les jeux d'adresse (partie 1) du gouren, la lutte bretonne (partie 2).

Partie 1 : les jeux d'adresse

Les jeux d'adresse sont généralement identifiés comme étant des éléments patrimoniaux. La FALSAB⁴⁴ participe actuellement avec la fédération de Gouren à un dossier transnational pour l'inscription de ces jeux au Registre des bonnes pratiques de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. Les jeux et sports bretons sont par ailleurs représentés au sein de l'association européenne des jeux et sports traditionnels, l'AJEST, et de l'*International traditional sports and games association*, l'ITSGA. Nous parlerons ici des jeux de boules (boule bretonne) et de palets (palet sur terre et sur route).

⁴⁴ La FALSAB est la confédération des jeux et sports traditionnels de Bretagne. <http://www.falsab.com/fr>

Notons d'emblée que ces jeux ne se pratiquent pas exclusivement en Centre Ouest Bretagne. La boule bretonne est très présente en Morbihan et dans les Côtes-d'Armor. Une variante, la boule plombée, s'observe également en Finistère. La pratique a cependant été très importante puisqu'il n'est pas une commune, ou plus anciennement un café, du pays qui ne dispose d'un boulodrome pouvant accueillir, le plus souvent, plusieurs doublettes ou triplettes de joueurs. Les jeux d'adresse ponctuaient les différents moments de la vie rurale (fins des travaux agricoles, repas dominicaux...) et étaient présents dans les fêtes et pardons. Les jeux de palets sur route s'étendent du Faouët à Noyal-Pontivy. Seul le palet sur terre se joue uniquement autour de Carhaix.



Carte 3 – Répartition par aire des jeux d'adresse en Centre Ouest Bretagne

État des lieux

Cette pratique, que nous qualifierons d'informelle, a tendance à diminuer au fur et à mesure que la société rurale se transforme. De nombreuses associations voient le jour dans les années 1970 pour instituer des occasions de jouer, notamment par le biais de concours et de championnats. Nombre de ces associations adhèrent alors à la FALSAB. Les organisateurs ont à cœur de participer aux pardons et aux fêtes locales.

Cette structuration a eu un effet certain sur le maintien d'une pratique ludique qui restait en écho avec les occasions de jouer de la société rurale d'avant-guerre. Aujourd'hui, les clubs constatent unanimement un vieillissement et une diminution de leurs adhérents. En cause, bien sûr, la démographie du pays et une augmentation de l'offre de jeu – on peut citer l'exemple de la pétanque – qui font que les générations suivantes s'orientent vers d'autres pratiques.

Nombre de communes, à l'image de la Maison des jeux d'adresse à Carhaix, mettent à disposition un boulodrome, une aire de jeu adaptée pour prendre en compte les besoins locaux sans pour autant réellement susciter de nouvel élan.

Plusieurs constats ont ainsi pu être faits :

- La pratique du palet ou de la boule bretonne n'est pas spécifique au Centre Ouest Bretagne ;
- l'aire de jeu du palet mais surtout des boules est en constante diminution depuis cinquante ans ;
- la pratique de ces jeux d'adresse appartient en grande majorité à une classe d'âge vieillissante ;
- les clubs de palets sont adhérents à la FALSAB, soit directement (palet sur terre), soit par le biais du comité morbihannais du palet sur route ;
- les clubs de boules n'adhèrent pas à la FALSAB ;
- les concours de boules attirent encore beaucoup de monde. L'importance des lots semble changer sensiblement l'état d'esprit des joueurs ;
- enfin, on constate une disparition lente mais régulière de la pratique informelle.

Espace de sociabilité

Chaque club rassemble entre 20 et 30 adhérents qui se rencontrent régulièrement tout au long de l'année, soit dans des concours internes (concours de sociétaires), soit à l'occasion de concours interclubs ou concours départementaux. La boule bretonne peut se pratiquer en dehors de clubs dédiés (par exemple au sein d'un « club du 3^{ème} âge » ou, plus rarement, de manière informelle autour d'une bande de copains). Les femmes restent l'exception dans la pratique du palet. Elles sont plus présentes dans les jeux de boules où l'on trouve quelques joueuses reconnues.

Espaces festifs

Convivialité et solidarité sont les maîtres-mots utilisés pour définir le lien entre adhérents. Les concours sont fréquentés principalement par les joueurs. Certains joueurs de boules n'hésitent pas à faire de longs déplacements pour participer à un concours renommé aux lots particulièrement attractifs. Plus localement, chaque club peut participer au pardon ou à la fête locale.

Des spécificités en danger

Les difficultés et les menaces rencontrées peuvent être spécifiques à chaque jeu.

- Pour le palet sur terre, cette pratique est aujourd'hui très fragilisée, une vingtaine de personnes adhèrent à l'association, il n'y a pas de renouvellement.
- Pour le palet sur route, on compte environ 80 adhérents en Centre Ouest Bretagne (pour environ 300 adhérents en Bretagne). Ce nombre est en constante diminution et une absence de renouvellement est constatée.
- Pour la boule bretonne, la pétanque paraît la remplacer peu à peu.

De manière générale, on constate :

- Une diminution du bénévolat : les associations qui organisent les concours et les animations tiennent souvent du fait d'un groupe très restreint de personnes (généralement deux ou trois) pour autant très investies. La crise du bénévolat se fait sentir à ce niveau.
- Un manque de communication : la pratique des jeux d'adresse n'est que très peu couverte médiatiquement si ce n'est pour rendre compte d'un événement dans les pages locales. Les associations locales ne disposent pas de site internet ou de bulletins de liaison.

Il existe en Centre Ouest Bretagne d'autres jeux d'adresse (les quilles du Poher, la galoche sur billot, une variante de boules à La Feuillée...) qui n'ont pas pu être étudiés de manière exhaustive. À noter tout de même que leur usage tombe en désuétude. Ceci indique clairement que, faute de mesures de sauvegarde volontaire, l'avenir des jeux d'adresse est très fortement interrogé. Palets et boules appartiennent à une société rurale aujourd'hui rapportée au passé. Majoritairement pratiqués par une classe d'âge vieillissante, ils ne bénéficient pas d'une image médiatique satisfaisante pour attirer à eux un nombre suffisant de jeunes joueurs.

L'école, les centres aérés sont des lieux privilégiés pour que les jeunes redécouvrent ces jeux et prennent plaisir à y participer. C'est ce que font régulièrement les animateurs de Ti ar Gouren à Berrien lors de leurs interventions scolaires. C'est aussi le défi relevé par les écoles de palets sur route qui ont pu se mettre en place. Autant de projets nécessaires, mais sans doute pas suffisants, pour que se maintiennent des pratiques spécifiques au Centre Ouest Bretagne.

Quelques passionnés ont, et auront à cœur de représenter ces jeux lors des fêtes locales. Là encore, on peut se demander si ces actions seront suffisantes pour maintenir vivant ce patrimoine.

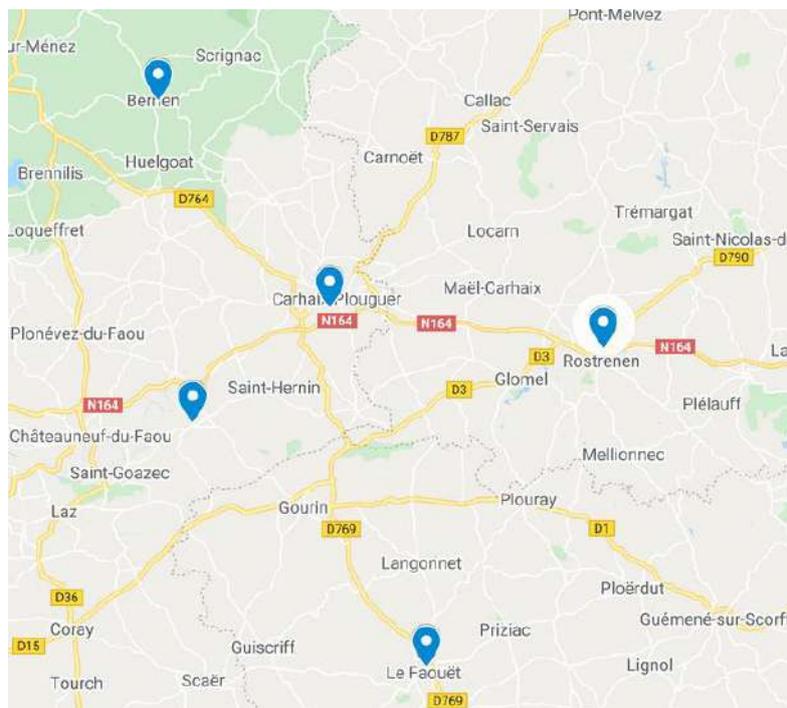
Partie 2 : le gouren

Le gouren est le nom donné à la lutte bretonne. Il se pratique aujourd'hui dans des écoles (*skolioù*) dédiées, elles-mêmes affiliées à des comités départementaux, sur les cinq départements de la Bretagne historique. Ces comités sont regroupés au sein de la Fédération de gouren. Il n'existe plus aujourd'hui de pratique informelle. Le gouren est encadré comme tout autre sport (licences, entraînements, compétitions...). La Fédération met à disposition des clubs des permanents (entraîneurs diplômés) qui accompagnent le développement du gouren sur leur région.

État des lieux

Les clubs de gouren en Centre Ouest Bretagne sont au nombre de cinq (un par communauté de communes – carte 4) :

- *Skol gouren ar Faoued* - École de gouren du Faouët
- *Skol gouren Speied* - École de gouren de Spézet
- *Skol gouren Karaez* - École de gouren de Carhaix
- *Skol gouren Rostren* - École de gouren de Rostrenen
- *Skol gouren Berrien* - École de gouren de Berrien



Carte 4 - Répartition des écoles de gouren en Centre Ouest Bretagne en 2019.

Ces cinq clubs regroupent 120 licenciés (20 à 30 licenciés par club)⁴⁵, chacun étant adhérent d'un comité départemental, l'ensemble constituant la Fédération de gouren. Il existe un équipement particulier à Berrien, unique en Bretagne, propriété du Parc d'Armorique.

⁴⁵ Selon les chiffres de la fédération régionale, en 2018, le nombre total de licenciés en Bretagne est de 1 473.

Les occasions de pratiquer sont diverses :

- lors de compétitions (interclubs, départementales et fédérales) ;
- lors de rencontres et démonstrations ludiques pendant les fêtes locales ;
- lors d'échanges internationaux par le biais de la Fédération internationale de luttes celtiques qui décerne un titre de « Champion d'Europe ».

Qui sont les lutteurs ?

Dans le cadre de cette enquête, onze lutteurs (dont une femme) ont été interrogés. Il ressort de ces entretiens qu'on ne devient pas lutteur par filiation mais plutôt à l'occasion d'une rencontre ou encore d'une fête. « J'ai voulu essayer, ça m'a pris. » C'est souvent « une histoire de copains ou de quartier ». De manière générale, les motivations diffèrent d'une personne à l'autre : on retrouve l'attrait pour la culture bretonne, l'intérêt sportif, le coût abordable ou encore l'aspect convivial.

Il y a peu d'adolescents et de jeunes adultes parmi les licenciés. La tranche d'âge la plus représentée est celle des moins de quinze ans. De plus en plus de femmes pratiquent le gouren. À Berrien par exemple, elles constituent de 13 à 18 % de l'effectif suivant les années.

Si le Centre Ouest Bretagne possède ses notoriétés avec les sœurs Bloas, championnes d'Europe, licenciées au club de Spézet, il n'existe pas de réseau spécifique de lutteurs sur le territoire.

Espace de sociabilité

La compétition est le lieu de sociabilité par excellence du gouren, elle est encadrée par des règles éthiques (le serment des lutteurs) qui mettent en avant le respect de l'adversaire. Ti ar Gouren (Berrien) propose aussi de nombreuses initiations en milieu scolaire (120 classes en 2016) s'appuyant sur l'aspect socialisant du gouren qui permet de canaliser les jeux d'opposition, l'agressivité de l'enfant. Le gouren peut ainsi être perçu comme un véritable outil d'éducation.

Patrimoine et gouren

Les adhérents interviewés n'emploient pas spontanément le terme de patrimoine pour désigner leur activité mais, lorsqu'ils sont interrogés à ce sujet, ils le perçoivent tous comme un héritage, une tradition, une expression singulière de la culture bretonne. Patrimoine dont chacun ressent l'importance de le transmettre pour qu'il reste vivant.

Difficultés et menaces

Le Gouren demeure bien représenté en Centre Ouest Bretagne. D'une manière générale, la structuration apportée depuis les années trente et quatre-vingt a atteint les objectifs fixés. Il reste qu'un second souffle semble nécessaire face à la concurrence des autres « offres » faites en matière de sport et à un public de plus en plus consommateur qui s'engage moins durablement dans la pratique.

Différents facteurs de fragilité ont pu ainsi être repérés :

- une diminution du bénévolat ;
- une baisse remarquable de l'intérêt porté à la compétition – le gouren est connu mais il y a moins de compétiteurs ;
- une attente d'une meilleure reconnaissance tant régionale que nationale ;
- une certaine fragilité financière ressentie au moins au niveau régional. L'équilibre économique de chaque club local va dépendre de sa volonté politique d'engager ou non un entraîneur salarié ce qui a une incidence importante sur le prix des cotisations.

Le chant traditionnel en Centre Ouest Bretagne



Photographie : Éric Legret

En Bretagne, ce sont environ 500 chanteurs qui se retrouvent chaque semaine ou tous les quinze jours pour pratiquer le chant traditionnel (avec une fréquentation variable selon les structures)⁴⁶.

Des airs de *kan ha diskan*, capables de remuer les foules, aux mélodies lamentatives qui feraient frémir les âmes les plus vaillantes, il s'en est égrainé des rimes et des vers en Centre Bretagne jusqu'à ce jour. Aujourd'hui encore, on aurait tort de sous-estimer la vitalité et l'engagement des centaines de chanteuses et chanteurs qui sillonnent toute l'année les salles de fest-noz et les âtres des veillées chantées. En Centre Ouest Bretagne, le chant traditionnel est un élément patrimonial important et demeure relativement ancré dans l'imaginaire culturel des habitants.

Mais les codes de la transmission sont contraints de s'adapter à ceux d'une société en mouvement perpétuel et la question du devenir s'impose à chaque génération.

Un terreau fertile

Le territoire a vu grandir des chanteuses et chanteurs dont les voix sont restées dans les mémoires. La pratique du chant est d'ailleurs étroitement liée à celle de la danse. On retrouve

⁴⁶ Ces données sont issues de l'association Rouedad Staliou Kan, le réseau d'ateliers de chant breton.

ainsi des variétés de style et de répertoire par « pays »⁴⁷ qui constituent une véritable mosaïque culturelle. Un terreau aussi fertile laisse forcément des traces chez nos contemporains. L'enquête menée sur le fest-noz recensait d'ailleurs pour la seule année 2019 pas moins de 260 chanteuses et chanteurs, professionnels et amateurs confondus, qui avaient foulé un plancher de scène de fest-noz au moins une fois au cours de l'année dans l'une des cinq communautés de communes du pays COB.

État des lieux

La présentation ci-dessous est le résultat du travail mené auprès des structures ayant une activité significative d'enseignement du chant traditionnel en Centre Ouest Bretagne⁴⁸. Nous avons concentré notre travail sur les deux écoles de musique du territoire : l'école de musique du Kreiz-Breizh dont le siège est à Rostrenen et l'école de musique du pays du Roi Morvan dont le siège est au Faouët. Nous présentons aussi le résultat de l'enquête menée auprès de l'association Dañs Tro basée à Poullaouën qui organise le stage de chant le plus important du territoire du COB avec l'accueil de plus de 30 stagiaires dans le cadre de la Nuit de la Gavotte au mois de septembre.

L'École de musique, danse et théâtre du Kreiz-Breizh

Basée à Rostrenen, l'École de musique, danse et théâtre du Kreiz Breizh (EMDTKB ou Arz'n Diharz Kreiz-Breizh en breton) a été conçue comme étant un outil pour permettre l'accès aux pratiques musicales, théâtrales et chorégraphiques de la plus grande partie des habitants de la communauté de communes du Kreiz-Breizh. L'EMDTKB s'inscrit dans une dynamique de territoire afin d'encourager et permettre le développement des pratiques artistiques amateurs vivantes. Dans cette optique, elle a noué de nombreux partenariats culturels et éducatifs comme les classes à horaires aménagés et options musicales sur le temps scolaire et a tissé des liens avec les acteurs culturels et associatifs du territoire. Elle déploie ses activités sur le territoire avec un relais sur la commune de Saint-Nicolas-du-Pélem et organise ses contenus pédagogiques afin de permettre à l'ensemble des communes du territoire d'accueillir des actions artistiques diversifiées : concerts d'élèves ou professionnels, spectacles, stages et activités musique, danse ou théâtre, parcours artistiques, celles-ci sont rejointes par un volet « école du spectateur » et ce sont près de 5 000 personnes qui suivent chaque année les actions mises en œuvre par l'EMDTKB. Elle accueille aussi l'été l'Académie internationale de saxophone de Bretagne et l'organisation du festival KLASIK, dédié aux musiques classiques et contemporaines au cœur de la Bretagne.

L'activité de chant traditionnel existe depuis quelques années et a été développée sous la coordination de Frantz Gandubert, directeur, Dominique Jouve (désormais en retraite) chargé d'enseignement en musique traditionnelle et de Rozenn Talec, chanteuse, intervenante en chant traditionnel auprès des enfants.

⁴⁷ Les chanteurs et chanteuses découpent la Bretagne, et le COB, en pays dont les limites épousent celles de la pratique dansée locale. Ainsi pour le COB, on distinguera le pays fisel, le pays fañch, le pays gavotte (montagne) ainsi qu'une partie du pays pourlet.

⁴⁸ La durée impartie pour le travail n'a pas permis de rencontrer toutes les structures ayant une action aussi minime soit-elle dans ce domaine.

L'offre pédagogique mise en place par l'école de musique à destination des adultes propose deux semestres d'intervention par an. Chaque semestre étant consacré à un terroir précis (pays Fisel, pays Fañch, pays Gavotte) avec un enseignement axé sur la danse ou sur un type de chant (*gwerz*⁴⁹, chants à la marche). À chaque semestre et type d'intervention correspond un chanteur choisi pour sa connaissance du terroir et sa maîtrise du type de chant retenu.

Quelques chiffres

Le nombre d'inscrits reste restreint par rapport au nombre d'élèves (adultes et enfants) inscrits à l'école de musique et en proportion du bassin de population visée.

<i>Kan ha disk</i> adultes	Ateliers de chant traditionnel enfants
2020/21 : 16 inscrits	2020/21 : 5 inscrits
2019/20 : 16 inscrits	2019/20 : 5 inscrits
2018/19 : 11 inscrits	2018/19 : 7 inscrits
2017/18 : 13 inscrits	2017/18 : 11 inscrits
2016/17 : 15 inscrits	2016/17 : 14 inscrits

L'école de musique du pays du Roi Morvan

L'école de musique du pays du Roi Morvan est implantée sur la commune du Faouët. Elle a été créée en 1989 à l'initiative de personnes passionnées par la musique et avec la volonté de faire exister sur le pays Pourlet une structure associative d'enseignement musical. D'abord installée sur la commune de Ploërdut, son premier objectif était de « faire rayonner la musique dans toutes ses formes dans les bourgs du pays Pourlet ». Elle a par la suite développé ses actions dans le domaine de l'animation culturelle du territoire par l'enseignement et la diffusion, en milieu rural. La volonté mise en place dès le début était de s'adresser à un public large, diversifié en âge. Elle s'est assignée comme mission de répondre aux attentes en assurant un enseignement diversifié, accessible à tous. Elle a souhaité donner une place large aux pratiques collectives. Outre, les ateliers au sein de l'école de musique, elle a développé des interventions en milieu scolaire. Malgré cela, la structuration en association de l'école de musique entraîne une fragilité de l'outil et peut, à terme, mettre en péril la pérennité des enseignements.

Un atelier de chant traditionnel a été organisé à destination des adultes et des enfants :

- atelier pour enfants : atelier d'une heure tous les quinze jours.
- atelier pour adultes : atelier d'une heure trente tous les quinze jours.

Les élèves participent au fest-noz de l'école (pour le chant à danser) ainsi qu'au concert *Voix* organisé par l'école (pour le chant à écouter).

⁴⁹ Le terme *gwerz* désigne une forme de chant particulière au répertoire en langue bretonne : une *gwerz* est un récit chanté, une forme de complainte, de ballade, de mélodie... Eva Guillourel en donne la définition suivante dans son ouvrage *La complainte et la plainte* : « [...] il s'agit de pièces longues qui décrivent des faits divers tragiques à caractère local, qui montrent un important souci du détail dans les situations décrites et qui rapportent généralement avec une grande fiabilité le souvenir de noms précis de lieux et de personnes [...] ». (Extrait du dossier thématique « Les gwerziou » rédigé en 2016 par Ifig Troadec. L'intégralité de l'article est disponible sur le site Bécédia à l'adresse suivante : <http://bcd.bzh/becedia/fr/les-gwerziou>)

Quelques chiffres

Entre 2014 et 2021, l'école a eu de onze à dix-sept inscrits en chant traditionnel :

- pour les enfants, la moyenne est de six par an,
- pour les adultes, la moyenne est de sept par an.

L'association Dañs Tro

Dañs Tro a vu le jour en 1989 à Poullaouën. Elle est le fruit de l'union de quelques sonneurs et chanteurs du pays Montagne. Leur idée était d'organiser un fest-noz au cachet particulier : douze heures de gavotte non-stop. Cette formule s'est maintenue pendant quatre ou cinq ans avant d'évoluer vers le format actuel de La Nuit de la gavotte.

En 1994, un nouveau bureau a pris le relais tout en gardant la même optique, à savoir sensibiliser un large public aux traditions orales de Poullaouën et sa région. Les activités de Dañs Tro se sont diversifiées aux cours des années : organisation de veillées, de la première journée des Rencontres internationales de la clarinette populaire (en collaboration avec l'association Paotred An Dreujenn Gaol de Glomel), d'un concert (en collaboration avec le festival Dre ar Wenojenn), de stages de musiques et de danses, et bien sûr de La Nuit de la gavotte le troisième week-end de septembre. Le but est d'organiser des événements conviviaux et de qualité. Le jeudi de l'Ascension se tient désormais « Fest ar c'han », la fête du chant. Chaque dernier week-end de l'année se tient aussi « L'entre deux fest » où est mis à l'honneur un chanteur ou une chanteuse.

Des voix qui portent

Le chant à danser est un des rares registres musicaux qui permet à des personnes de tout âge, et parfois même très jeunes, de se produire plusieurs fois par an dans le secteur. En plus de contribuer à une identité musicale forte dans le pays, c'est une fenêtre sur la diversité sociale et culturelle, de par les profils très variés des artistes : identité musicale qui rayonne et est reconnue bien au-delà de la région et dont les chanteurs d'aujourd'hui sont les porteurs. Certains d'entre eux assument tout à fait de s'inscrire dans une chaîne de transmission qui permet de se relier aux autres plutôt que de s'attacher de façon rigide à une tradition figée.

À partir de l'enquête par entretiens réalisés en 2017 auprès de treize chanteurs et chanteuses du Centre Ouest Bretagne, différents éléments ont été mis en exergue quant à la pratique du chant traditionnel parmi lesquels :

- *Les motivations* : pourquoi les personnes rencontrées chantent-elles ? Ces dernières soulignent l'importance du côté festif et communautaire de la pratique, ainsi que le partage avec le public, le lien social, le plaisir, les émotions, les relations humaines.
- *La coexistence de différentes formes d'apprentissage* :
 - L'apprentissage de type informel : il s'effectue majoritairement dans le cadre privé, de personne à personne, au gré des rencontres amicales/familiales, pendant un fest-noz ;

- Les stages : depuis les années 1980, l'apprentissage par des stages ou ateliers s'est développé, impulsé par des associations ou particuliers (lors de festivals : Festival fisel, Nuit de la gavotte...);
- Les structures institutionnelles d'enseignement de la musique comme les écoles de musique ;
- Les technologies de l'information et de la communication offrent de nouveaux outils d'apprentissage (Internet, YouTube, Dastumedia, la base documentaire de Dastum⁵⁰ consultable de chez soi, etc.), qui dématérialisent l'enseignement et influencent les autres modes de transmission.
- *La place des jeunes* : il a été souligné globalement la qualité des jeunes chanteurs qui possèdent généralement de bonnes connaissances théoriques sur les musiques traditionnelles. Quelques remarques sont cependant émises, notamment concernant la nature de leur breton « académique », faible en accents toniques. De plus, il est parfois regretté que l'intérêt se porte uniquement sur les aspects purement musicaux et non textuels/contextuels de ces chants. Il semble possible de relier cette observation à la tendance générale qui consiste à vouloir « chanter utile » en soutien à la danse, en mettant l'accent sur le rythme et la musique plutôt que sur le texte. Mais, au-delà de ces remarques, un consensus se forme autour de l'idée qu'il « faut les encourager ».
- *Le lien au terroir, au territoire* : ce lien semble encore présent dans la pratique du répertoire, même si parfois il n'est plus forcément exclusif.

Renouer le lien

Un constat s'impose cependant : il est difficile de raccrocher les jeunes générations et plus largement le public à cette pratique. Plusieurs raisons à cela, l'une des premières étant certainement la tentative, parfois inconsciente mais encore présente, de s'affranchir d'une pratique jugée folklorique et désuète. C'est visible dans certaines programmations de festoù-noz où le couple de chanteurs est cantonné à l'entracte ou entre deux groupes jugés plus « modernes ». Certains chanteurs regrettent également que même dans les filières d'enseignement en breton, ce pan entier de la culture bretonne soit oublié. L'un d'entre eux confiait ainsi : « si eux-mêmes ne le font pas, qui le fera ? ». Plus globalement, la maîtrise de cette pratique requiert des compétences culturelles qui ne sont plus portées par l'environnement dans lequel nous évoluons. La frontière entre bagage culturel et savoirs encyclopédiques est alors ténue et n'est pas pour servir la dimension « tout public » et populaire revendiquée de prime abord. Enfin, s'il est surtout question de *kan ha diskan*, le répertoire à écouter est lui encore plus menacé. Les *gwerzioù* en font partie et les occasions de les écouter se font extrêmement rares.

Ainsi, la question centrale est celle de la transmission : comment faire perdurer la pratique ? Comment garantir le renouvellement des chanteurs et chanteuses ? Pour répondre à ces questions, les chanteurs et chanteuses interrogés ont soulevé plusieurs points de réflexion :

- *le bénévolat* : l'inquiétude ici est liée au constat de la baisse du bénévolat. Ce sont les bénévoles qui maintiennent les associations de valorisation. Mais qui prendra la suite ?

⁵⁰ <https://www.dastum.bzh/dastumedia/>

- *la pratique de la langue bretonne* : de quelle langue parle-t-on ? La maîtrise du breton reste évidemment primordiale. On note une moins grande maîtrise de la langue tant du côté du public⁵¹ que du côté des chanteurs. Le public va difficilement voire ne pas saisir du tout le sens du texte des chansons. Les interludes se font généralement en français, ainsi que les échanges avec le public (du fait des raisons citées ci-dessus). Pour les chanteurs, cela aura tendance à freiner l'improvisation, la spontanéité, au risque, peut-être, de figer le répertoire. De plus, la composition ne sera plus forcément aussi fluide, le nombre de personnes à penser en breton quotidiennement étant très faible. Les accents tendent également à se perdre, et, de ce fait, la musicalité du verbe. La question de la langue peut créer des clivages entre les générations qui ont appris la langue de façons différentes. Les anciens préféreraient voir perdurer une langue qui n'est plus pratiquée quotidiennement par les jeunes. Ces derniers ne vivent pas forcément dans la langue dans laquelle ils chantent. Les problématiques liées à la langue se retrouvent également pendant la phase d'apprentissage du chant lors des ateliers ou stages. Les stagiaires ont des connaissances du breton différentes qui peuvent ralentir la progression du groupe, l'animateur devant alors revenir parfois systématiquement sur les bases. C'est avant tout une langue parlée qui est utilisée dans le chant traditionnel et non pas le breton universitaire. Cependant, le chant peut servir de tremplin à l'apprentissage de la langue.
- *Le répertoire* : est-il figé ? Non-renouvelé ? Qu'en est-il de la composition ? Le public ou les chanteurs éprouvent-ils de la lassitude ? Par le passé, le chanteur local n'était pas détenteur d'un répertoire immense. Cependant, à l'échelle de la Bretagne, son répertoire était d'une grande variété. Aujourd'hui, certains expriment des risques de lassitude car les mêmes airs se retrouvent interprétés sur tout le territoire breton. Pourtant, si ce chant se retrouve sur tout le territoire, n'est-ce pas le signe de son succès ? La seconde problématique soulevée par le répertoire est celui des thèmes abordés. Certains verraient d'un bon œil l'apport d'une certaine contemporanéité dans les textes, là où les histoires de conscrits, curés ou meuniers n'évoquent plus grand-chose aux jeunes d'aujourd'hui. À noter que la création de chansons pour enfants se fait régulièrement dans les écoles. Il existe de rares stages de composition d'un répertoire pour enfants en langue bretonne⁵².
- *La technique chantée* : il faut éviter l'écueil de l'uniformisation. L'élève imitera naturellement son maître et il sera aisé de voir avec qui il a appris. De plus, les chanteurs et chanteuses les plus reconnus vont nécessairement influencer la pratique (CD, concerts...). Cependant, un équilibre semble nécessaire à trouver afin que le chanteur ne copie pas seulement mais forge sa patte, son style. Y a-t-il ici un risque de purisme ou de dogmatisme ? Ne pas rester figé sur un enregistrement (un chanteur pouvait chanter, interpréter différemment d'une journée à l'autre, d'un air à l'autre, au cours de son parcours musical...). Quand une pratique est menacée, on tend à vouloir la figer, pour en « garder trace ». La question de l'évolution de la technique de chant se pose également : du fait de la prononciation du breton, mais aussi des influences extérieures, conscientes ou non, des musiques que l'on entend dans notre environnement (variétés internationales, etc.). Il semblerait que plus la pratique en public du chanteur devient régulière, plus il a tendance à se tourner vers des cours de technique vocale.

⁵¹ Étude de 2016 faite par Tamm-Kreiz sur un échantillon représentatif de 20 festoù-noz : 7 % des danseurs parlent couramment breton et 4 % prennent des cours de breton.

⁵² Exemple du projet porté par Louis-Jacques Suignard, dans le cadre du festival « An diaoul a gan ».

- *La transmission, l'apprentissage* : différentes formes coexistent. Le fest-noz est une forme d'apprentissage passif⁵³, le danseur écoute, ne passe plus par les cours privés mais par la scène. La question économique de la transmission se pose. Les stages, ateliers, cours doivent-ils être payants ? En effet, pour pratiquer, pour transmettre, il faut avoir du temps, ou prendre le temps. Or, dans le cadre d'une transmission informelle, ce temps n'est pas rémunéré.
- *La question de la légitimité* : comme la transmission ne se fait plus par imprégnation, les nouveaux chanteurs ont beaucoup à apprendre. Doivent-ils, du coup, fournir plus d'efforts pour prouver leur légitimité ? Ce savoir demande des telles connaissances qu'on peut se demander s'il n'est pas un frein à sa propre vitalité et limiterait la pratique à des spécialistes.
- *Les lieux de pratique* : la question soulevée ici est de savoir s'il ne faut pas en créer de nouveaux ? Le chant ne s'apprend plus « naturellement » et spontanément (comme autrefois lors de travaux collectifs, repas...). Dans les années 1970, les occasions étaient bien plus nombreuses : campagnes plus peuplées, nombre beaucoup plus important d'associations et de bénévoles. L'arrivée des groupes musicaux a également fait concurrence à la pratique de couples de chanteurs. En effet, les impératifs de sonorisation ont également changé l'économie du fest-noz, augmentant les coûts, il faut donc augmenter le nombre d'entrées. Mais une vision « dépassée » de la pratique de couple est-elle effective ? Chanteurs de moins en moins présents sur les affiches de fest-noz ? Aujourd'hui, le fest-noz existe grâce à une grande variété de formules, des plus traditionnelles aux plus électriques, qui répondent chacune à des envies diverses.
- *La diffusion* : la question à laquelle il faut répondre ici est celle des modalités d'accès à la pratique chantée ? (Où ? Quand ? Comment ?). La transmission du chant et de la langue n'est quasiment plus familiale. Il faut donc soulever la problématique de la diffusion. Moins il y a d'occasions d'entendre cette musique, plus il est difficile de l'apprendre, d'en prendre connaissance. Le fest-noz reste le lieu principal de la pratique. Quelques veillées, repas/apéros chantés, concerts y contribuent.
- *Le public* : comment l'élargir ? La difficulté est de toucher à la fois le « jeune » et le « grand public » ; que cette pratique reste populaire, que de nouveaux chanteurs soient formés et que des personnes viennent les écouter.

Renforcer la visibilité

Fort heureusement, des initiatives existent. Comme les stages ou les cours de chants traditionnels portés par des associations et écoles de musique qui permettent de valoriser la pratique. S'y ajoutent d'autres modes d'apprentissage : le numérique permet la consultation de milliers de collectages gratuitement en ligne, via l'association Dastum par exemple. Enfin, la transmission informelle et directe, lorsque c'est encore possible, semble être une méthode à laquelle beaucoup de chanteurs restent attachés. Tous ces modes de transmission sont certainement complémentaires, et aucun ne saurait se suffire isolément. Comme le rappelle un jeune chanteur citant Manu Kerjean (ancien chanteur de la région de

⁵³ Ronan Guéblez, « *Deus da heul'ta* », documentaire écomusée des Monts d'Arrée.

Rostrenen): « Aujourd'hui, vous savez écrire pour retenir, vous savez enregistrer pour réécouter, vous avez des caméras pour nous voir même quand nous serons morts, mais qui vous apprendra à chanter ? ».

Langue bretonne dans le Centre Ouest Bretagne : où en est-on aujourd'hui ?

Autrefois langue de la majorité de la population de Basse-Bretagne, le breton a vu sa pratique décliner dans la seconde moitié du XX^e siècle et est aujourd'hui classé par l'Unesco parmi les langues gravement menacées. Il est néanmoins toujours parlé par un quart des habitants du Centre Ouest Bretagne et, lors de l'inventaire participatif du PCI en Centre Ouest Bretagne, il a été régulièrement mentionné comme un élément significatif du patrimoine local. Au sein du PCI, la langue occupe une place particulière en tant que vecteur, élément transversal à toutes les pratiques, susceptible d'être utilisée dans des contextes variés : chant, festoù-noz, pardons, jeux, etc.

État des lieux

Le Centre Ouest Bretagne, territoire riche de plusieurs dialectes du breton, est en tête des régions de Bretagne où la langue est la plus pratiquée, avec 25 % de locuteurs dans la population. En outre, 10 % d'entre eux le comprennent « très bien » ou « assez bien » sans savoir le parler. 46 % entendent parler breton au moins une fois par mois (deuxième position derrière Lannion-Trégor communauté). De plus, 40 % des habitants s'y disent très attachés (troisième position derrière les pays de Guingamp-Paimpol et Lannion-Trégor)⁵⁴. Le breton est parlé à la fois par des personnes dont il est la langue maternelle et des personnes qui l'ont appris comme une deuxième langue ou plus, que ce soit avec des proches, par eux-mêmes, à l'école ou par le biais de cours du soir ou de formations.

L'offre en breton dans le Centre Ouest Bretagne

La pratique du breton est aujourd'hui réservée à des interactions et des lieux bien précis : famille, amis, connaissances ; lieux de sociabilité comme le bistrot, le club, le fest-noz... ; réseau de l'enseignement pour les jeunes et les adultes ; associations militant pour sa sauvegarde... Une quarantaine d'écoles, collèges et lycées proposent soit une filière bilingue, soit une initiation, soit un enseignement optionnel. On trouve à Carhaix deux lieux d'accueil spécialisés pour la petite enfance (la maison d'assistantes maternelles en breton Mammigou, et le multi-accueil Galipette où une partie des activités est en breton), ainsi que la seule école immersive Diwan du Centre Ouest Bretagne et le seul lycée Diwan de Bretagne, mais aussi l'Office public de la langue bretonne.

Enseignement pour la jeunesse

Différents types d'enseignement sont proposés :

- une école immersive Diwan dans une seule commune sur 79 (Carhaix) ;
- une filière bilingue publique (maternelle et primaire) dans neuf communes ;
- une filière bilingue privée (maternelle et primaire) dans cinq communes ;
- une filière bilingue au collège public dans deux communes ;
- une filière bilingue dans un collège privé ;

⁵⁴ TMO REGIONS, *Rapport intermédiaire*, Rennes, septembre 2018, p. 26 & 112.

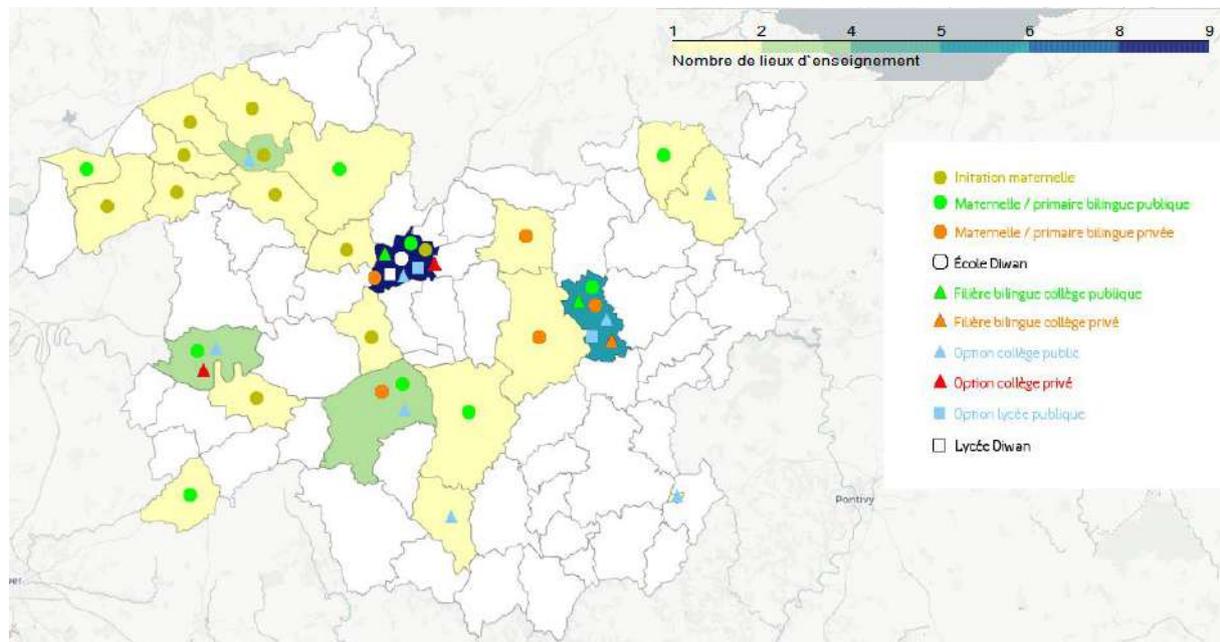
- un lycée immersif (Diwan) à Carhaix.

À noter, aucun lycée ne propose de filière bilingue. De plus, il n'existe pas de collège immersif Diwan dans le Centre Ouest Bretagne, malgré la présence du seul lycée Diwan de Bretagne. Nous avons pour l'année 2019-2020 : 261 élèves de maternelle, toutes filières confondues ; 340 élèves de primaire, toutes filières confondues ; 30 élèves de collège (bilingue public et privé) ; 316 élèves de lycée (Diwan uniquement)⁵⁵. Au total, 947 élèves sont actuellement scolarisés dans l'une des trois filières : 412 élèves dans l'enseignement immersif Diwan ; 377 en bilingue ; 158 en bilingue privé catholique.

Il existe en outre :

- des initiations en maternelle et en primaire dans onze communes, uniquement dans le département du Finistère (co-financées par le département et les municipalités) ; au total, 34,9 % des élèves de maternelle et 17,7 % des élèves de primaire du COB bénéficient de ce dispositif ;
- un enseignement optionnel en collège public dans huit communes ;
- un enseignement optionnel en collège privé dans deux communes ;
- un enseignement optionnel en lycée public dans deux communes.

L'offre pour les scolaires est diversifiée (carte 5), allant des simples initiations à l'immersion ; les trois filières (immersion, bilingue public, bilingue privé) sont représentées. Cependant, le maillage est insuffisant au regard de la taille du territoire.



Carte 5 – Répartition territoriale de l'offre en breton pour la petite enfance et la jeunesse en Centre Ouest Bretagne en 2019

⁵⁵ Toutes les données sur l'enseignement pour les scolaires proviennent de l'Office public de la langue bretonne.

Enseignement pour les adultes

- Des cours du soir dans douze communes sur 79.
- Des stages (Roudour, Skol an Emsav, Heñchoù Treuz) et des formations longues (Roudour) ; pas de formation du CNFPT dans le COB.

Événements

Les événements spécifiquement consacrés à la langue bretonne sont assez rares. On recense :

- des causeries en breton régulières dans cinq communes et ponctuellement dans d'autres lieux ;
- des veillées autour de la musique, du chant, du conte, d'un repas dans lesquelles une partie des échanges peuvent être en breton (six associations en organisent de manière régulière ou ponctuelle) ;
- Gouel broadel ar brezhoneg, la fête de la langue bretonne, tous les deux ans à Langonnet ;
- Bugale Kreiz Breizh, projet musical annuel rassemblant les écoles en breton du Centre Bretagne autour d'un répertoire commun ;
- Kan ar Bobl : concours annuel de chant, musique et conte, avec deux éliminatoires de terroir en Centre-Bretagne, à Maël-Carhaix et Brasparts.

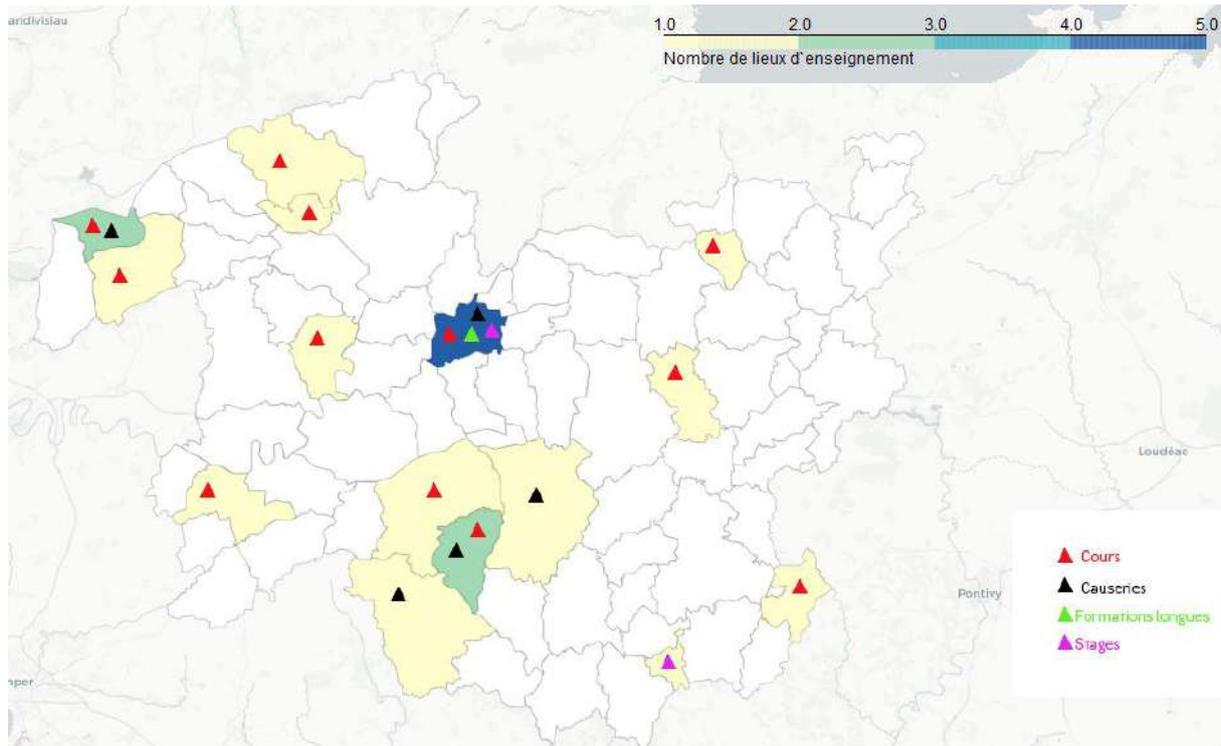
Loisirs en breton

Quelques lieux permettent la pratique de loisirs en breton, tels que :

- des ateliers de chant en breton dans au moins sept communes ;
- des camps de vacances en breton à l'éco-domaine du Bois du Barde (Mellionec), à Trémargat avec Studi ha Dudi et le Centre Forêt Bocage, et à Ti Menez Are (Brasparts), qui accueillent également des classes nature en breton ;
- des balades patrimoine à l'éco-domaine du Bois du Barde et un festival d'été jeune public, dont une partie est en breton ;
- des randonnées bilingues mensuelles dans le Morbihan avec l'association Kafé Bara Amonenn ;
- des visites en breton à l'Écomusée des Monts d'Arrée, au musée de la gare de Guisriff, au musée de l'école de Bothoa, ainsi qu'avec l'association ADDES à Botmeur qui propose des balades contées.

Médias

Il y a deux maisons d'édition en langue bretonne en Centre Ouest Bretagne : Keit Vimp Bev, maison d'édition associative basée à Laz, et Coop Breizh, maison d'édition et distributeur de produits culturels basée à Spézet, dont une partie du fonds est en breton. Il existe, en outre, une webradio associative bilingue dans les Monts d'Arrée, *Radio Ribin*.



Carte 6 – Répartition territoriale de l'offre en breton pour les adultes en Centre Ouest Bretagne en 2019

Le breton dans la population

Locuteurs

Les locuteurs premiers (« de naissance ») sont vieillissants et généralement peu investis dans la promotion de la langue, à quelques exceptions près. Les locuteurs seconds (« néo-locuteurs »), quant à eux, ont acquis le breton comme une deuxième langue ou plus, que ce soit par eux-mêmes, à l'aide d'enregistrements, en discutant avec des locuteurs premiers ou en suivant des cours/stages/formations longues, et s'inscrivent donc dans une démarche volontariste. Ils sont, de ce fait, plus enclins à s'investir dans le milieu associatif, à scolariser leurs enfants dans l'une des filières existantes et sont plus demandeurs d'activités et d'événements en breton.

Perception du breton

La langue est globalement perçue comme un patrimoine qui laisserait un vide s'il venait à disparaître. Néanmoins, rares sont les personnes qui se sentent concernées et qui s'investissent pour assurer sa pérennité, un constat valable pour la plus grande partie de la population comme pour une majorité d'élus. Un lien familial désormais trop lointain, un désintérêt pour le breton moderne qui ne ressemble pas au breton local, un mélange d'attachement et de honte, un regard négatif sur une pratique vue comme passéiste, de la méfiance vis-à-vis des militants culturels sont quelques-unes des raisons principales de cette attitude.

Atouts

- Taux de locuteurs important ; présence de la langue dans tout le Centre Ouest Bretagne ;
- grande richesse et diversité dialectale ;
- attachement au breton : langue de la lignée, de l'intime, vecteur de connivence, associé à la convivialité, aux bons moments partagés... ;
- source de fierté et d'ancrage positif sur un territoire ;
- patrimoine important aux yeux des habitants ; sa disparition serait perçue comme une perte ;
- publics très divers : locuteurs premiers, locuteurs seconds, scolaires, apprenants adultes, nouveaux locuteurs originaires d'autres pays... ;
- possibilité de s'appuyer sur les locuteurs de naissance pour apprendre ou parfaire son apprentissage ;
- tissu associatif important, réseau de personnes mobilisées.

Un bilan en demi-teinte

Malgré ces atouts évoqués, la pratique du breton continue de décliner et sa visibilité reste aujourd'hui limitée. Les raisons sont à la fois structurelles et psychologiques. Le breton n'ayant pas de statut officiel, peu de mesures concrètes ont été mises en place dans les collectivités du Centre Ouest Bretagne. Le bilinguisme progresse lentement, qu'il s'agisse de l'enseignement ou de la vie publique et économique (signalétique bilingue, traduction de documents, etc.). L'enseignement bilingue et en immersion est encore trop peu développé pour permettre d'assurer la pérennité de la langue.

Par ailleurs, le rapport des habitants au breton n'est pas toujours apaisé et il existe des traces du complexe d'infériorité qu'ont pu éprouver les générations précédentes. Si le breton est globalement considéré comme un patrimoine qui fait l'objet d'un attachement indéniable, certaines personnes s'en désintéressent (parce qu'ils ne s'y sentent pas liés ou parce qu'ils considèrent qu'il « ne sert à rien » dans la société actuelle), voire le rejettent totalement, parfois même de manière viscérale. Beaucoup d'habitants ne se sentent pas concernés par le breton standard qui ne les relie à rien de familier.

Rapport complexe à la langue

- rupture de la transmission familiale, déculturation, liens avec le breton de plus en plus lointains ;
- complexité du rapport au breton ; des restes de la honte et du complexe d'infériorité ressentis par les générations précédentes ; association du breton au passé, à une forme de ringardise ;
- comparaison fréquente avec l'anglais, considéré comme étant plus utile ;
- peu de mobilisation pour faire perdurer la langue, bien qu'elle soit considérée comme un patrimoine important ;
- peu d'adhésion au breton moderne ; beaucoup d'habitants ne se sentent pas concernés par ce breton qui n'évoque aucun souvenir, qui ne relie à rien de familier ;
- vieillissement des locuteurs premiers ;
- rareté des passerelles entre les locuteurs premiers et seconds.

Absence de statut officiel et d'engagement politique fort en faveur de la langue

- peu de mesures concrètes de la part des politiques ; pas de politique linguistique dans le COB ;
- peu de prise en compte par les collectivités territoriales ;
- peu de visibilité dans l'espace public, encore peu de panneaux bilingues sur les bâtiments publics et dans les rues ;
- difficulté à mettre en place un réel bilinguisme ;
- une langue quasiment absente des milieux économique et touristique, ainsi que des événements culturels et des médias.

Manque de moyens financiers

- Rareté et précarité des emplois salariés ; disparition de certains postes ; moyens humains insuffisants pour développer les actions nécessaires ; place centrale du bénévolat : une force car des habitants du COB se mobilisent, mais aussi une fragilité dans une époque de « crise du bénévolat » ;
- manque de moyens pour Raok, la structure de coordination du breton dans le COB ;
- manque de structures locales pour chaque pays (type « Ti ar Vro⁵⁶ ») ;
- manque de mutualisation des informations ;
- fragilité des actions mises en place et des événements pour des raisons financières.

Une offre encore insuffisante

- Rareté de l'offre pour la petite enfance ;
- pas d'initiation en maternelle et en primaire en-dehors du Finistère ;
- fragilité du réseau de sites d'enseignement, maillage insuffisant. La continuité de l'enseignement bilingue et immersif n'est pas toujours assurée : l'enseignement bilingue en collège est rare (deux communes seulement) et l'enseignement bilingue en lycée inexistant ; l'enseignement immersif est possible uniquement à Carhaix (maternelle, primaire et lycée Diwan), et impossible au collège, ce qui oblige les familles à scolariser leurs enfants loin de chez eux ;
- peu d'initiatives pour favoriser la pratique du breton en dehors du milieu scolaire ; il n'y a, par exemple, aucun centre de loisirs en breton ;
- peu de cours du soir pour adultes et de causeries ; pas de site pour les formations du Centre national de la fonction publique territoriale, le CNFPT.

Des initiatives pour l'avenir

Le réseau associatif qui se mobilise pour sauvegarder le breton et assurer sa transmission aux générations futures se heurte à de nombreuses difficultés, en raison du manque de moyens financiers ainsi que du peu d'intérêt manifesté par une partie de la population et des élus. Cela n'empêche cependant pas des initiatives de naître, comme la webradio *Radio Ribin* (littéralement, « radio chemin ») dans les Monts d'Arrée. Des événements tels que la Gouel

⁵⁶ Un ti ar vro, ou maison de pays, est un lieu qui fédère diverses associations autour de la culture et de la langue bretonnes.

broadel ar brezhoneg (GBB) à Langonnet (fête consacrée au breton) et la Redadeg (course de relais en faveur du breton) qui concerne l'ensemble du territoire breton, remportent un net succès et permettent aux différentes générations de se retrouver autour d'une cause commune.

En dépit d'un fort pourcentage de locuteurs dans la population, le breton est dans une situation critique dans le Centre Ouest Bretagne. Il pâtit à la fois du rapport complexe qu'entretient une partie des habitants avec la langue de leurs aïeux et du déficit de mesures concrètes en sa faveur. Sa pratique est aujourd'hui minoritaire et perdue dans des contextes sociaux précis et limités. Un réseau associatif se mobilise pour le préserver et assurer sa transmission aux générations futures mais se heurte à de nombreuses difficultés, en raison du peu d'intérêt manifesté par la population et les élus, ainsi que du manque de moyens financiers alloués à la langue.

Pour résumer

Le tableau ci-après résume les principaux enjeux qui ont pu être relevés à partir des différentes enquêtes réalisées.

- ⇒ De manière générale, le tissu associatif, bien que dynamique, n'en demeure pas moins fragile. Ceci favorise l'appropriation de cet héritage sous une forme parcellarisée (la danse, les jeux, le chant, etc.). Une petite communauté devient spécialiste de l'un de ces domaines. Bien que cette atomisation de l'héritage n'est pas entièrement aboutie aujourd'hui et qu'elle varie selon les domaines, des oppositions peuvent apparaître, par exemple, entre les bretonnants et les néo-bretonnants. De plus, des pratiques comme les jeux traditionnels ou les pardons sont à la recherche d'« héritiers ». D'autres pratiques encore, comme la danse et le chant, perdurent au sein d'une communauté de passionnés.

De l'importance d'une approche globale du PCI

Pour les besoins de l'enquête, les différents éléments que sont les festoù-noz, les pardons, les jeux et sports traditionnels, le chant traditionnel et la langue bretonne ont été appréhendés indépendamment afin d'analyser leur dynamique propre et leur « état de santé » respectif, et ainsi formuler des préconisations qui leur sont spécifiques. Toutefois, nous avons pu constater à de nombreuses reprises que les pratiques évoquées ne sont pas aussi cloisonnées que l'organisation de nos enquêtes peut le laisser paraître.

Prenons l'exemple d'un pardon.

En tant que fête religieuse, un pardon est majoritairement lié à la chapelle et au saint qu'il célèbre. La procession se rend à la fontaine ou autres édifices dédiés (calvaires, etc.) au rythme des cantiques entonnés (celui dédié au saint célébré étant très souvent en breton). Cela participe à affirmer ainsi le rapport que le PCI peut entretenir avec le patrimoine immobilier et mobilier, l'interrelation qu'il y a entre l'un et l'autre.

En tant que fête profane, un pardon s'organise autour de nombreuses festivités où l'on peut notamment retrouver des fest-deiz/fest-noz au cours desquels langue bretonne, chants et danses traditionnels sont pratiqués ; ou encore des boules bretonnes, palets sur route et autres jeux traditionnels.

Bien évidemment, les nombreuses festivités proposées lors des pardons n'ont pas toutes trait au PCI. Cependant, ces derniers restent un contenant culturel de ces patrimoines, un espace d'expression encore fort présent puisque, rappelons-le, plus de 200 pardons encore en activité ont été recensés sur le territoire, continuant ainsi à en rythmer la vie. Et en même temps, la période est critique : il y a encore la force d'une pratique ainsi qu'une adhésion mais une fragilité réelle a pu être constatée. Ces éléments culturels, bien que souvent considérés comme emblématiques, peuvent disparaître, ou rester entre les mains de quelques personnes.

Par domaine	Constat(s)	Enjeu(x)	Préconisation(s)
Festoù-noz	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution du nombre de festoù-noz organisés - Diminution du public - Diminution de la diversité des organisateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Re-populariser le fest-noz - Sortir l'organisateur de son isolement 	<ul style="list-style-type: none"> - Liens à établir avec l'association Tamm Kreiz et la personne en charge d'accompagner les organisateurs (création du poste au premier semestre 2022)
Pardons	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution du nombre de bénévoles - Vieillesse des bénévoles engagés - Événements qui ne se sont pas réinventés ont eu une pratique en diminution 	<ul style="list-style-type: none"> - Réappropriation par une partie de la population - Accepter de transmettre aux plus jeunes générations ; - Lieu de sociabilité, de rencontres à maintenir (fêtes de quartier...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Transition vers des fêtes de quartier plus laïques - Coupler l'organisation avec d'autres associations
Jeux d'adresse	<ul style="list-style-type: none"> - Praticiens vieillissant - Pratique en diminution 	<ul style="list-style-type: none"> - Réappropriation par une partie de la population, notamment les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Concours de boules dans différents types d'événements (festival, etc.), en milieu scolaire...
Chant traditionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Pratique d'initiés, de passionnés - Un réel apprentissage long : 1. de la langue ; 2. du chant - Des espaces d'expression réduits 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance de la sensibilisation des jeunes générations pour qu'elles s'en saisissent - Lien avec des chanteurs personnes ressources 	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention en milieu scolaire (EAC) - Rencontres avec des artistes
Langue bretonne	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution du nombre de locuteurs - Transmission fragile - Confrontation de différents types de locuteurs (anciens et néo bretonnants) 	<ul style="list-style-type: none"> - Que les jeunes l'investissent, l'apprennent (la prennent) 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer et soutenir le réseau associatif - Imprégnation auprès des jeunes générations

Tableau 3 – Résumé des constats, enjeux et préconisations relatifs aux cinq éléments du PCI étudiés

Des menaces communes, des enjeux partagés

Et c'est là l'un des autres constats que nous avons pu faire. Si certaines des menaces qui pèsent sur ces pratiques sont parfois propres à l'élément, d'autres sont communes à l'ensemble (tableau 4).

Domaine(s)	Constat(s)	Enjeu(x)
Tous	<ul style="list-style-type: none">- Image passéiste- Pratiques éclatées par secteur- Un bénévolat dynamique mais fragile- Diminution des publics et des occasions de pratiquer- Pas de projet global identifié à l'échelle du territoire	<ul style="list-style-type: none">- Moderniser- Accepter et favoriser la transformation- Redonner un sens social- Pallier l'atomisation

Tableau 4 – Constats et enjeux relatifs aux différents éléments étudiés

Il importe ainsi d'avoir une approche globale du PCI pour rompre avec un certain « émiettement » afin de l'intégrer pleinement dans les problématiques contemporaines. Cet enjeu est d'autant plus important que des menaces communes pèsent sur ces différentes pratiques culturelles. Le PCI souffre d'une image passéiste comme nous avons pu le remarquer dans un certain nombre de discours et de représentation. Cette perception, notamment très présente chez les jeunes adolescents du territoire, a été mise en avant lors des ateliers ethno' réalisés avec les lycéens de Carhaix en 2016/2017.

Plus largement, soulignons que ces éléments ne sont pas intrinsèquement « ouverts au monde » ou repliés sur eux-mêmes suivant les arguments des uns et des autres. Ces pratiques sont le reflet du projet politique qu'elles incarnent, des associations qui les portent. C'est pourquoi un fest-noz, un pardon ou un concours de boules à tel endroit n'est pas identique à celui organisé quelques kilomètres plus loin. En abordant le patrimoine culturel immatériel dans sa globalité, il devient possible pour le Pays de mettre en place un projet qui traduise son intention vis-à-vis de celui-ci.

**II/ Ce qu'ils en pensent ?
Perceptions et représentations
du PCI en Centre Ouest Bretagne**

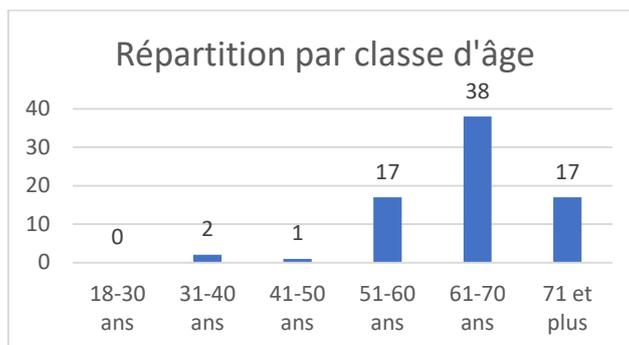
Si les enquêtes précédemment présentées relèvent l'intérêt d'avoir une approche globale du PCI, encore fallait-il appréhender les représentations contemporaines qu'élus et habitants Centre Bretons ont de leur patrimoine culturel immatériel. « Fardeau » qu'il s'agit de renvoyer au plus vite dans un passé révolu, ou spécificités pour lesquelles il faut construire une contemporanéité ? Pour tenter d'apporter des éléments de réponse, nous sommes allés à leur rencontre.

Le PCI vu par les maires

Dans le cadre de la phase 3 de l'inventaire participatif, l'ensemble⁵⁷ des maires⁵⁸ des 78 communes qui composent le Pays ont été rencontrés au cours d'entretiens (la plupart individuels⁵⁹) entre janvier et décembre 2019⁶⁰. L'objectif était de les interroger sur leur perception du PCI et la vitalité des éléments présents sur leur commune ainsi que sur le dynamisme du tissu associatif. Cinq personnes ont réalisé ces entretiens, chacune étant en charge d'une des cinq communautés de communes composant le territoire administratif du Pays. Cela permettait ainsi d'aborder des problématiques propres à chaque intercommunalité.

Profils des maires (mandat 2014-2020)

Toutes communes confondues, les maires du mandat 2014-2020 en Centre Ouest Bretagne ont en moyenne 64,2 ans⁶¹. Le plus jeune est âgé de 32 ans, le plus âgé a 78 ans⁶².



⁵⁷ À l'exception d'une commune de Roi Morvan Communauté qui n'a jamais donné suite aux différentes demandes et relances réalisées tout au long de l'année.

⁵⁸ Ou parfois d'un ou plusieurs adjoints quand ce dernier n'était pas disponible.

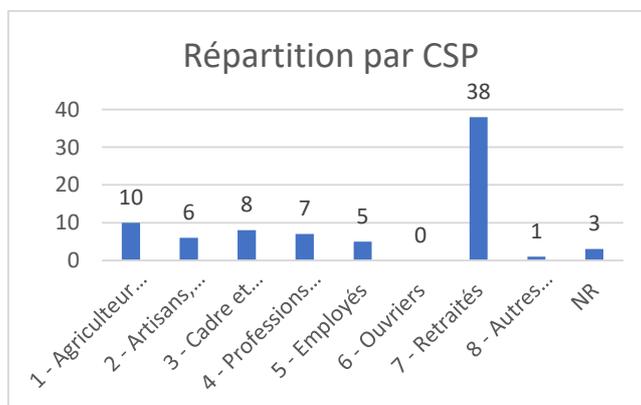
⁵⁹ Lors de certains des entretiens, un ou plusieurs adjoints pouvaient être présents.

⁶⁰ À noter que depuis que ces entretiens ont été réalisés, de nouvelles élections municipales ont eu lieu en juin 2020 renouvelant quasiment de moitié les maires rencontrés. Cependant, cela ne remet pas en cause, selon nous, le travail effectué auprès des maires du mandat 2014-2020, les constats repérés à partir de ces entretiens étant valables pour les élus locaux de manière générale et au-delà des frontières du Pays du Centre Ouest Bretagne.

⁶¹ À noter : moyenne pour 75 maires (3 non-renseignés).

⁶² Selon la synthèse réalisée par l'Association des maires de France en 2018, au niveau national, la moyenne d'âge des maires est de 62 ans. Le plus jeune est âgé de 24 ans, le plus âgé a 96 ans. AMF, « La carte d'identité des maires en 2018 », 2019. Source : <https://www.amf.asso.fr/documents-exclusif-la-carte-didentite-maires-en-2018/39192> [consulté le 19/02/2020]

La catégorie socioprofessionnelle (CSP) la plus représentée chez les maires du territoire est celle des retraités. Au niveau des actifs, la catégorie des agriculteurs exploitants est la plus représentée. Si on tient compte de la profession des personnes retraitées, la catégorie la plus représentée est celle des agriculteurs exploitants.



33,34 % des maires du Centre Ouest Bretagne sont/ont été agriculteurs. On compte 12,8 % d'actifs, pourcentage qui passe à 20,5 % si on ajoute les retraités⁶³.

Patrimoine culturel immatériel : un terme nouveau, une notion mal appréhendée

À la question « qu'est-ce qui fait patrimoine culturel immatériel » sur votre commune, nombre de réponses des maires rencontrés évoquent principalement l'église, les chapelles de la commune ou les éléments mobiliers associés à ce patrimoine religieux. Entendant le terme de « patrimoine », on a pu constater une certaine « confusion » avec le patrimoine culturel immobilier et mobilier, faisant du PCI un terme « nouveau » dont les contours s'avèrent mal appréhendés. Lorsque la notion est explicitée et des exemples donnés en illustrations, l'expression « culture bretonne » est alors utilisée, les élus en ayant une représentation plus concrète. Car ce qui relève du PCI correspond le plus souvent dans leurs représentations à ce qu'ils associent à la culture bretonne.

À noter également que les éléments qui relèvent du patrimoine immatériel sont parfois tellement intériorisés qu'ils n'émergent pas forcément dans la conversation, ces derniers n'étant pas toujours considérés comme un patrimoine « à part entière ».

Perception de la culture bretonne

De l'avis général, les maires rencontrés considèrent la culture bretonne comme un atout, une composante importante à prendre en compte. « En Centre Bretagne, il faut aussi que l'on ait la culture bretonne, des traditions fortes, c'est un plus. » Beaucoup insistent sur l'importance de « maintenir », de « garder tout ça [car] ça fait partie de notre patrimoine, de notre identité, de l'identité de la commune, du territoire ». Il ne faut pas que « ça se perde ».

Si quelques-uns considèrent d'ailleurs qu'« à part ça, il n'y a plus rien », d'autres voient la culture bretonne comme un argument à valoriser car elle participe à « nourrir l'identité du

⁶³ Au niveau national, « la profession la plus fréquente chez les maires est celle d'agriculteurs (4 778, soit 13,6 % du total). En y ajoutant les retraités agricoles, le pourcentage monte même à 20,18 %. Viennent ensuite les retraités du privé (12 % des maires) et les retraités de la fonction publique (7 %). »

village » et « ça plait ». Les événements festifs en lien sont souvent considérés comme « des occasions de se rencontrer », de « se rassembler » soulignant l'importance de maintenir le lien social. Pour beaucoup, il est donc important de « transmettre ça aux jeunes » car « la compréhension du pays fait qu'on s'y attache ».

Toutefois, pour certains maires rencontrés, la culture bretonne suscite une certaine forme de « méfiance » soulignant des problèmes de « repli sur soi » parfois perçus. Certains mettent en garde contre « la tentation identitaire » et « la volonté de différenciation à tout prix ». Dans des communes où les évolutions démographiques peuvent être sources de tension, les maires regrettent « la fermeture d'esprit » de certains qui « s'accrochent aux symboles d'un temps qu'ils ont aimé » et qui « n'acceptent pas les changements » alors que le « renouveau est nécessaire » selon d'autres.

Les témoins partagent globalement le constat selon lequel de moins en moins de personnes s'intéresseraient à la culture bretonne. Tous ne l'expriment pas de la même manière : « C'est plus pareil » ; « Les gens ne sont plus attachés à leurs traditions » ; « Tout se perd » ; « On n'est plus aussi attachés que la génération d'avant » ; « On ne fait rien pour » ; « Les gens s'en foutent ».

Si la nécessité d'une transmission est soulignée par beaucoup, peu de maires appréhendent une prise de responsabilité au niveau de la commune, si ce n'est dans le soutien des associations présentes sur leur territoire (malgré un budget insuffisant ou limité souvent souligné).

Un tissu associatif indispensable mais fragile

Concernant le tissu associatif, de manière générale, nous avons pu constater une grande disparité entre les communes qui composent le Centre Ouest Bretagne, certaines comptant plusieurs associations culturelles, tandis que d'autres n'ont conservé qu'un comité des fêtes.⁶⁴ Au niveau des subventions, il en existe également un ensemble très disparate, toutes les associations n'étant pas subventionnées (certaines ne faisant d'ailleurs aucune demande de subvention). Les critères d'attribution des subventions diffèrent d'une commune à l'autre ; par endroits, cela dépend, par exemple, du nombre d'événements organisés dans l'année. Certaines communes ont quant à elles fait le choix d'aider les associations extra-communales auxquelles participent des habitants de la commune.

Au niveau logistique, quasiment toutes les communes mettent à disposition les salles municipales gratuitement à leurs associations. Les règles changent d'une commune à l'autre quand il s'agit d'événements payants. Du matériel est également généralement mis à disposition ainsi qu'une aide logistique parfois au travers des employés municipaux. Certaines communes ont même mutualisé le matériel, facilitant ainsi les aspects logistiques et les dépenses.

⁶⁴ De manière générale, les maires rencontrés ont une bonne connaissance du tissu associatif communal. Cependant, il faut souligner parfois un certain biais méthodologique : le fait de n'avoir rencontré, dans certaines communes, que le maire (ou un adjoint) a pu en donner une image qui ne correspond pas à l'existant, ou qui ne correspond pas aux idées les plus répandues. Ainsi, le maire d'une commune peut décrire une « situation très bloquée » dans le domaine de la culture bretonne, tandis que d'autres personnes peuvent dépeindre la commune comme étant de celles qui aurait le mieux conservé son héritage. Certains nous ont dit qu'il n'y avait, par exemple, jamais de fest-noz sur la commune ; or, après vérification, il s'est avéré que c'était inexact.

Nous avons constaté que la perception qu'ont les maires du tissu associatif varie selon le dynamisme de ce dernier au niveau de la commune respective de chacun. Mais, de manière générale, il semble y avoir un relatif consensus sur « la chance d'avoir des associations qui font tourner le bourg » car sans elles, « les élus ne tiendraient pas dix minutes ».

Si certains soulignent le fort dynamisme du tissu associatif, d'autres, au contraire, s'inquiètent quant au fait que cela « est en train de périliter », que « cela devient très dur ». D'aucuns pensent même que, s'« il y a certaines communes qui résistent », les concernant, ils constatent que le bénévolat est en train de se perdre. Ils argumentent souvent ce constat au regard de la démographie vieillissante de la population communale ou du manque d'investissement des « jeunes ».

En effet, et c'est un constat qui dépasse l'avis des maires, la question du bénévolat est centrale et ne cesse d'être régulièrement réinterrogée. Certains maires constatent qu'au-delà de la problématique d'une démographie vieillissante, il est difficile de maintenir les énergies car il y aurait « de moins en moins de bénévoles ». De nombreux exemples soulignent le fait que, souvent, cette énergie repose sur une « histoire de personne » ou « un petit groupe », « toujours les mêmes ». Ainsi tel concours de boules bretonnes « qui marchait super bien » s'est arrêté lorsque le patron du bar qui l'organisait est tombé malade, personne n'ayant repris le relais.

Ces « motivés » sont souvent qualifiés comme appartenant à la même génération (les 60 ans et plus). À ce constat, on peut s'interroger sur le fait que le bénévolat est particulièrement investi par des personnes à la retraite en ce qu'elles disposent de plus de temps. Ce qui peut d'ailleurs rejoindre le constat souvent évoqué d'un bénévolat vieillissant.

Ainsi, pour pallier à cela, certaines communes ont mis en place un fonctionnement inter-associatif plus ou moins formel. Les bénévoles de telle association viennent apporter leur aide à telle autre association, et inversement.

Autre élément souligné, la difficulté de certains bénévoles à intégrer les nouveaux arrivants ou les personnes extérieures à leur cercle social, d'où les difficultés d'intégration et de renouvellement. En écho, la non-implication des nouveaux arrivants a également été soulignée à plusieurs reprises avec l'argument que « ça ne les intéresse pas ».

De manière générale, il est constaté ce que l'on pourrait qualifier de « crise des responsabilités ». Tel club de l'amitié qui est « très actif sur la commune » risque de s'arrêter car le président a 80 ans et qu'il n'y a personne pour la relève. « Les gens ne veulent plus prendre les responsabilités. Pour les coups de main oui, mais pas pour les responsabilités. » Ainsi, si les associations semblent ne pas avoir trop de difficultés à trouver des bénévoles le jour J, elles n'arrivent pas à renouveler les postes cadres de l'association, peu souhaitant assurer les responsabilités que cela implique, ou encore s'engager à l'année et sur un temps long.

Or, beaucoup de maires sont convaincus que le tissu associatif est primordial en ce qu'il participe au lien social, fondamental pour la vie (et l'avenir) de la commune, pour son attrait, parfois au même niveau que la présence de commerces ou de services. C'est pour cela que certains sont convaincus de l'importance du rôle du maire concernant le bénévolat : il faut « discuter », « essayer de convaincre ». Il faut « garder confiance car un jour quelqu'un de motivé reprendra parce que « ça se faisait avant », « c'était sympa » ou « convivial ». « Avant

les fêtes se déroulaient toutes seules, aujourd'hui, c'est formel, organisé donc il faut qu'on se réorganise. »

Pour résumer :

- Le PCI est un terme nouveau, une notion mal appréhendée par les élus locaux.
- Ils lui préfèrent l'expression « culture bretonne », plus spontanément employée.
- De l'avis général, ils considèrent la culture bretonne comme un atout, une composante importante à prendre en compte argumentant qu'« il ne faut pas que ça se perde ».
- Mais ce constat fait, très peu savent comment faire pour en assurer la sauvegarde et la transmission.
- Beaucoup considèrent que s'il doit y avoir une intervention du politique, elle ne peut être uniquement due à leur seule responsabilité.
- Ainsi, en l'absence de projet politique partagé, beaucoup de maires font reposer la responsabilité de ce patrimoine sur le tissu associatif.
- Or, bien que ce dernier soit dynamique, il n'en est pas moins fragile.

Le PCI vu par les habitants⁶⁵

Dans la perspective de rencontrer les personnes qui n'investissent pas forcément les dispositifs participatifs mis en place, des enquêtes sociologiques ont été lancées en 2019 avec des sociologues du Laboratoire interdisciplinaire de recherche en innovations sociétales (LiRIS) de l'université Rennes 2.

À travers ces enquêtes, nous recherchions quelles représentations, connaissances ont ces personnes du patrimoine culturel immatériel local ? Quel attachement y portent-elles ? Quelles sont leurs pratiques culturelles ? Leurs réseaux sociaux ? Nous cherchions ainsi à mettre en évidence l'hétérogénéité des liens au patrimoine culturel immatériel en nous demandant comment des préconisations de sauvegarde de ce dernier peuvent concerner l'ensemble du tissu social du pays COB.

Dans le cadre de ce rapport de restitution, nous ne pouvons rendre compte de l'ensemble des analyses réalisées tant la matière qu'ils fournissent est riche. En conséquence, nous nous proposons de développer trois idées principales et de suggérer quelques orientations générales pour l'action.

Cette enquête nous enseigne au moins trois idées importantes concernant le patrimoine :

- d'une part, il n'est pas donné d'avance, mais résulte de ce que nous pouvons nommer, de façon générique, une « construction sociale » que nous allons essayer de démontrer en partant de l'idée de territoire d'action politique (le COB) pour aller vers celle de lieux de vie situés, soit aussi celle d'univers sociaux ancrés ;
- d'autre part, il n'est pas réductible à une question d'appartenance, mais il est d'abord une question de filiation, c'est-à-dire une façon de se relier dans le temps, de s'inscrire dans une lignée, ayant pour conséquence de générer de l'appartenance ;
- enfin, il ouvre sur une question relative à la reconstruction des solidarités locales.

Ces trois idées viennent relativiser une tendance politique à faire du patrimoine et du patrimoine culturel immatériel (PCI) un levier d'action exclusivement tourné vers une économie touristique pour favoriser le développement local. Il peut l'être, mais pas seulement. Le patrimoine peut être aussi un levier d'action politique pertinent pour produire de la localité avec et pour les habitants du COB en prenant en compte les trois idées précédemment citées et en les articulant aux enjeux identifiés dans le COB tels qu'énoncés en 2020 par l'ADEUPA⁶⁶, une agence d'urbanisme de Brest. Ainsi, le patrimoine peut s'inscrire dans un projet politique en participant à produire « la trame d'un récit territorial » pour reprendre la conclusion de ce même rapport.

Présentation détaillée de la démarche

Le LiRIS a mené un travail d'enquête, à partir d'entretiens individuels, auprès d'une trentaine d'habitants du COB qui ne sont pas *a priori* repérés, investis, engagés dans le tissu associatif relatif au patrimoine, au PCI.

Autrement dit, avec ce travail d'enquête, nous changeons :

⁶⁵ Cette synthèse a été rédigée par Sophie Le Coq, sociologue membre du LiRIS, pour la restitution publique de l'inventaire organisée le 30 juin 2021 à Carhaix.

⁶⁶ « L'ouest breton en transitions. Enjeux et perspectives », ADEUPA - Brest - Bretagne, juillet 2020.

- d'échelle d'observation en passant de la vie associative productrice d'actions collectives autour du patrimoine à celle de l'habitant du COB et à ce qui fait patrimoine pour lui ;
- de type d'interlocuteur dans la mesure où nous n'avons pas affaire à des « entrepreneurs de patrimoine », c'est-à-dire des personnes qui visent une reconnaissance de ces objets, pratiques, mais à des personnes qui, *a priori*, ne revendiquent rien à l'égard du patrimoine et ne s'organisent pas pour sa reconnaissance.

Pour mener cette enquête qualitative, nous avons suivi le protocole suivant :

- Le choix des communes dans lesquelles enquêter a été laissé à la réserve de BCD qui a privilégié des communes moyennes du COB distribuées sur l'ensemble du pays. Quatre communes ont ainsi retenu l'attention : La Feuillée, commune du Finistère, située au nord-ouest du pays, dans les Monts d'Arrée ; la commune de Poullaouën également située en Finistère ; la commune de Langonnet située dans le département du Morbihan, au sud du pays ; enfin, la commune de Plounévez-Quintin en Côtes d'Armor, située à l'est du pays COB.
- Des échantillons de population représentatifs des communes (selon l'âge, le sexe et la CSP) ont été construits. À la suite, les élus nous ont orientés vers des interlocuteurs potentiels.
- Ainsi, nous avons mené 32 entretiens, soit la déclinaison suivante par commune : dix entretiens à Langonnet, trois à Poullaouën, neuf à Plounévez-Quintin et dix à La Feuillée.

32 habitants du COB ont donc été interviewés autour d'une question centrale : qu'est-ce qui pour vous fait patrimoine ?

Nous leur avons suggéré quelques objets, pratiques de la culture bretonne au cours des entretiens, mais spontanément, tous les interviewés citent des objets, pratiques, bien identifiés tels que les chapelles, les pardons, les festoù-noz, la danse bretonne, la musique bretonne, les chants bretons, les mets bretons, les jeux bretons, notamment. Ce premier constat constitue déjà une spécificité du COB en rapport à d'autres territoires bretons.

Ces objets et pratiques sont donc clairement identifiés par ces interviewés, mais tous n'identifient pas et n'insistent pas non plus sur les mêmes pratiques, objets. Tantôt les interviewés insistent sur les festoù-noz, tantôt sur la langue, tantôt sur les pardons, etc. Généralement, ceux sur lesquels ils sont les plus prolixes se rapportent aux objets, pratiques qu'ils ont côtoyé durant leur enfance, qu'ils ont pratiqué et/ou qu'ils pratiquent encore. Autant dire que pour la grande majorité de ces interviewés, les objets, les pratiques sur lesquels ils insistent se rapportent à une sorte de « bain culturel » dans lequel ils ont grandi.

Notons aussi que certains interviewés citent des éléments auxquels nous ne pensions pas d'emblée ; pour exemple, citons l'environnement naturel, les paysages, les plantes médicinales (cependant induits par l'intervieweur), les contes et légendes, les courses de vélo, les chevaux, la chasse.

Le patrimoine : une « construction sociale » - des territoires d'action politique aux lieux de vie

À partir de ces premières informations, nous pouvons faire remarquer une récurrence qui ouvre sur la première idée énoncée : les objets, pratiques de la culture bretonne cités par les interviewés sont toujours associés à des territoires et n'existent donc jamais *in abstracto*. Par exemple, les interviewés fréquentent tel pardon mais pas tel autre, se déplacent pour tel fest-noz. De même, la langue bretonne diffère d'une commune à une autre. Les mets bretons ne sont pas confectionnés partout, mais à tel endroit.

La seule exception concerne le Gwenn-ha-du qui subsume tous les autres objets, fonctionne comme étendard d'une identité régionale à l'adresse de tous ceux qui ne sont pas bretons et de tous ceux qui s'y reconnaissent.

Ces objets et pratiques, associés à des territoires, dessinent, pour les interviewés, des espaces de vie différenciés qui, généralement, recoupent l'échelle des communes permettant ainsi de les distinguer entre elles.

Autrement dit, si les communes dans lesquelles nous avons enquêté se différencient selon leur démographie (plus de personnes âgées et moins de jeunes), le type et le nombre de services de proximité, une activité économique plus ou moins dense et dynamique, etc., soit selon des indicateurs socio-démographiques et socio-économiques classiques, les habitants du COB sollicités différencient aussi ces communes selon ce qui fait patrimoine pour eux.

Ainsi, la commune de La Feuillée n'est pas celle Poullaouën parce qu'elle est située dans les Monts d'Arrée caractérisés par sa lande, ses forêts, ses légendes et ses contes.

Langonnet n'est pas Plounevez-Quintin parce qu'Alan Stivell y a élu résidence durant de nombreuses années, parce que s'y tient à nouveau la fête de la langue bretonne, s'y trouve la meilleure boucherie de la région et que la commune a connu une vague d'émigration vers le Canada et les États-Unis dans les années 1950-1960.

Poullaouën n'est pas La Feuillée parce que la commune se situe à la lisière des Monts d'Arrée et qu'elle est le berceau du renouveau du fest-noz.

Plounevez-Quintin n'est pas La Feuillée parce qu'une ancienne institutrice a initié toute une génération aux danses bretonnes, parce que s'y trouvent, à proximité, la commune de Rostrenen et l'influence de son cercle celtique, celle de Trémargat, l'Abbaye de Bon-repos qui, dans le quotidien des locaux est un espace de détente, de rencontres, plus que d'histoire et de décor historique.

On comprend donc que ce qui fait patrimoine pour les interviewés participe tout autant que les indicateurs socio-démographiques et socio-économiques à produire les caractéristiques qui différencient les communes entre elles.

Mais identifier et différencier les communes entre elles selon ce qui fait patrimoine pour les interviewés ne dit rien de leurs façons de se saisir des objets et pratiques cités. Faut-il encore cerner comment ils investissent, pratiquent ces espaces de vie différenciés, ce qui les transforme en lieux de vie. Par lieux de vie nous voulons dire que pour les interviewés les objets et pratiques de la culture bretonne sur lesquels ils insistent sont rapportés à des endroits où ils ont tissé des liens, à des moments donnés, avec quelques-uns et pas quelques autres, soit ce que nous pouvons nommer des univers sociaux ancrés.

C'est dire que ce qui fait patrimoine pour les interviewés n'est pas donné d'avance, n'existe pas en soi, mais fait l'objet d'une « construction sociale », c'est-à-dire qu'ils produisent des rapports différents et spécifiques à ces objets, pratiques de la culture bretonne selon leur histoire, soit selon le bain culturel de leur enfance et ce qu'ils en font.

À ce sujet, l'enquête montre que ce qui fait « lieux de vie » du point de vue des objets et pratiques de la culture bretonne pour les interviewés, varie selon au moins deux indicateurs : l'origine géographique et l'appartenance générationnelle.

De l'origine géographique à la question de la filiation comme nœud du patrimoine

L'origine géographique se traduit dans les discours par une différenciation entre les allochtones et les autochtones.

Pour ces deux catégories d'interviewés des différences sont à relever :

- parmi les allochtones, nous constatons la présence de personnes issues d'autres régions de France ayant choisi de venir vivre en Bretagne à un moment de leur parcours de vie devenant pour eux une véritable rupture et une opportunité pour construire leur vie. Par ailleurs, au gré des entretiens et selon les communes, nous apprenons aussi la présence de personnes vivant dans les communes enquêtées, mais n'ayant pas forcément choisi d'y résider ;
- parmi les autochtones (majoritaires dans l'échantillon), nous constatons la présence de personnes qui sont toujours restées vivre dans le COB, dont certains par choix. Nous notons aussi la présence de personnes parties du COB puis revenues ; cette trajectoire concerne autant les jeunes que les personnes en âge de la retraite revenues vivre dans leur commune d'origine ou à proximité.

Cette différenciation (autochtone, allochtone) nous enseigne que le rapport aux objets, pratiques de la culture bretonne, n'est pas d'emblée une question d'appartenance, mais d'abord une question de filiation, c'est-à-dire une question de liens établis dans le temps, auprès de quelques-uns et pas de quelques autres, à cet endroit-là et pas à un autre.

Autrement dit, le patrimoine serait d'abord une question de filiation ancrée sur un espace de vie, soit une des modalités d'établir des liens dans le temps ayant des incidences sur les appartenances. Plus précisément, c'est à un jeu d'articulation différencié entre filiation et appartenance que nous avons affaire et qui donne à lire deux façons d'établir des liens dans le temps : celle, de fait, qui se rapporte alors aux autochtones ; celle, choisie, qui concerne les allochtones.

Sachant que les uns et les autres résident dans les mêmes espaces de vie, nous avons relevé quelques incidences sur la vie locale :

- la production de nouvelles différenciations sociales :
 - o les chanteurs, musiciens, se reconnaissent dans la catégorie « artiste » et tendent ainsi à échapper à tout classement social ;
 - o les locuteurs de la langue bretonne dite littéraire se démarquent parce qu'ils peinent à se faire comprendre des autres locuteurs de bretons situés ;
 - o les parents qui choisissent d'inscrire leurs enfants en classe bilingue se différencient des autres parce qu'ils associent cet apprentissage précoce à celui d'un éveil pédagogique et non à la recherche d'une correspondance utilitaire pour leur future vie active ;
- le risque de potentielles anicroches :
 - o la production artistique conçue à partir des répertoires bretons et relayée par les artistes habitant le COB est susceptible d'engendrer, auprès des populations locales, des sentiments de dépossession ayant des effets sur les rapports sociaux locaux ;

- o l'importation de modes de vie urbain, résidentiel, avec leurs lots d'attentes ;
- le recul inexorable d'une interconnaissance fondée sur la connaissance du lignage, issue de la société paysanne, ayant sans doute comme conséquence un exercice moins efficace du contrôle social local.

De l'appartenance générationnelle à la question de la reconstruction des solidarités locales

Qu'il s'agisse d'autochtones ou d'allochtones, faire patrimoine des objets, pratiques de la culture bretonne suppose de s'inscrire dans une lignée qui s'ancre dans des espaces de vie.

Cette transformation répond à plusieurs « opérations » déjà relevées dans de nombreux travaux de recherches en sciences humaines et sociales sur le patrimoine. Ils démontrent que pour qu'il y ait patrimoine, il faut que quelqu'un (individus, collectifs, institutions) prenne conscience et fasse savoir (« publicise » dans le sens de rendre public) que « quelque chose du passé ne passe plus dans le présent »⁶⁷. Autrement dit, faire patrimoine suppose l'exercice d'une opération de sélection dans un ensemble qui ne retient donc pas tout de cet ensemble.

C'est également ce qui se relève dans le cadre de cette enquête puisque si les interviewés identifient la plupart des pratiques, objets de la culture bretonne, ils n'insistent pas sur l'ensemble de ces pratiques et objets. De la même manière, à Poullaouën par exemple, aucun interviewé n'évoque l'existence des mines de la commune. Or, historiquement, cette commune – ainsi que celle de Berrien et de Huelgoat – a connu une exploitation minière importante durant les XVIII^e et XIX^e siècles, considérée comme la plus riche d'Europe, accueillant même les élèves de l'École Royale des Mines. Des vestiges de cette mine existent, mais restent tout juste indiqués. C'est donc que cette histoire n'a pas trouvé d'héritiers.

Chez les interviewés, cette sélection ne s'effectue pas au hasard, mais répond à ce que nous pouvons nommer un « sentiment » de dette à l'égard de ceux qui « peuplent » leur lignée, au sentiment de se sentir redevable à l'égard de ceux-là. Ainsi, investir certaines pratiques de la culture bretonne, s'occuper de certains de ses vestiges seraient une façon de manifester ce « sentiment », mais en faisant exister autrement ces pratiques, ces objets, dans un contexte socio-historique différent, pour répondre à leurs préoccupations actuelles⁶⁸.

C'est précisément à ce niveau que s'exerce la différenciation selon l'appartenance générationnelle. En effet, tous les interviewés n'ont pas grandi dans les mêmes contextes socio-historiques, aux mêmes époques. Par exemple, tous n'ont pas grandi à une époque où la culture bretonne a fait l'objet de disqualification jusqu'à en être ringardisée. De même, tous n'ont pas grandi à l'époque du renouveau de la musique bretonne sous l'impulsion d'Alan Stivell, annonçant une période de reconquête de légitimité, mais seulement dans le champ culturel. Ainsi, à l'écoute des uns et des autres, on comprend que ces époques les ont profondément marqués. Selon leurs façons de vivre ces époques, ils retiennent telle pratique, tel objet de la culture bretonne. En creux, leurs discours informent aussi sur ce que cette dernière n'est plus : un ensemble dans lequel ces objets et pratiques s'articulaient autour de valeurs indexées à la société rurale paysanne où se déployaient les solidarités sociales, faisant système et intégrant à un tout. C'est sans doute un des enjeux contemporains du PCI en

⁶⁷ Sur cet aspect, les réflexions du LiRIS précisent que cette expression abrite un double sens : celui d'un désusage (des pratiques n'ont plus cours, des objets n'ont plus d'usages ; celui d'une perte dans la mesure où la disparition peut ouvrir sur un manque.

⁶⁸ À titre d'illustration, citons un exemple relevé dans le cadre d'autres travaux : un agriculteur organisait un pardon moins pour la dimension religieuse que pour celle sociale, de créer une occasion de rompre l'isolement subit du fait cette activité professionnelle.

Bretagne : la reconstruction de nouvelles solidarités locales qu'il s'agirait d'articuler à ce qui fait patrimoine pour les habitants.

Suggestions d'orientations pour l'action au regard des enseignements de l'enquête

Au regard des résultats de l'enquête réalisée, nous pouvons formuler quelques suggestions pour l'action.

- Si on admet que le patrimoine n'existe pas en soi, mais résulte d'une construction sociale, c'est-à-dire d'une articulation ancrée entre filiation et appartenance, il ne peut être réduit à un levier d'action comme un autre dans une stratégie d'action politique tournée vers le développement local, au risque de le banaliser.
- Si on admet que le patrimoine traduit d'abord une façon de s'inscrire dans une filiation et une lignée, générateur d'appartenances, il ne peut être réduit à une seule question d'appartenance qui trouverait à se régler dans une politique publique exclusivement tournée vers une visée d'attractivité de son territoire. Dans ce cadre en effet, le patrimoine risque de se réduire à une marque, à un label à vendre dans le cadre d'une économie touristique comme levier de développement local. Or, le tourisme patrimonial inscrit le patrimoine dans une logique de marchandisation en exploitant sa seule dimension d'appartenance. Il présente à ce titre de nombreux écueils. Citons, pour exemple et sans être exhaustif, quelques-uns de ces risques de dévoiement :
 - celui d'une réduction des objets et pratiques de la culture bretonne à de l'apparat désuet, figé, folklorisé parce que trop tributaire des attentes d'une économie de consommation de loisirs ;
 - celui d'un découpage de la culture bretonne en « expériences à vivre » dans le cadre des loisirs, désormais caractérisés par une demande de sensationnel.

Il paraît donc maladroit de penser une politique patrimoniale exclusivement orientée vers cette préoccupation d'attractivité du territoire et organisée dans le cadre d'une politique touristique. Elle est une orientation potentielle, mais nécessiterait d'être couplée à une politique patrimoniale « interne », c'est-à-dire tournée vers les habitants du COB, porteurs et producteurs d'histoires. Ce serait un des principaux enseignements de cette enquête : produire une politique patrimoniale pour le COB en partant de l'idée de filiation située, permettant de renouveler les appartenances à l'horizon des enjeux qui se posent aujourd'hui pour demain, plutôt que d'enfermer le patrimoine dans le registre de l'identité fondée sur une filiation mythique et figée, proche d'une assignation identitaire au risque d'entretenir des crispations identitaires.

III/ Sauvegarder et transmettre le PCI : constats, enjeux et préconisations



Le 30 juin 2021 a eu lieu à Carhaix la restitution publique finale de l'inventaire participatif du PCI qu'a réalisé BCD en Centre Ouest Bretagne. Cette restitution marque la fin d'un projet mais le travail n'est pas fini pour autant. Photographie : Mikaël Le Bihannic

« On est en train de perdre beaucoup de choses, mais si on ne fait rien, on en perdra beaucoup plus encore ».

Ronan Guéblez, président de Dastum
Carhaix, 30 juin 2021

Moderniser, accepter et favoriser la transformation des pratiques culturelles pour les rendre attractives (notamment auprès d'autres types de publics que ceux déjà initiés) est un véritable enjeu si l'on veut faire vivre le PCI dans notre monde contemporain. Cela doit permettre de (re)donner à ces pratiques un sens social partagé par le plus grand nombre.

À partir des différentes enquêtes réalisées, de multiples constats ont été faits :

- Le territoire du Centre Ouest Bretagne se différencie des territoires voisins par ses singularités. De toute évidence, ce n'est pas, pour autant, un territoire homogène.
 - Il bénéficie d'un tissu associatif dynamique mais fragile alors que la majorité des événements liés au PCI relève du bénévolat.
 - Il bénéficie d'un héritage culturel et linguistique très riche. Toutefois, des rapports très divers à ces héritages existent et s'étiolent majoritairement dans le temps. Nous avons ainsi :
 - Des praticiens actifs, militants pour certains, dans un domaine donné très souvent sectorisé ;
 - Des héritiers non engagés qui sont souvent « gardiens » d'un mode de vie qui caractérisait la société rurale (l'interconnaissance, l'entraide et la solidarité) ;
 - Des jeunes de plus en plus à distance de ces héritages. La jeunesse, même imprégnée, choisit ce qui fait culture pour elle parmi une offre pléthorique. Des jeunes qui s'impliquent aussi sur d'autres enjeux (l'humanitaire, le social, l'environnement, etc.) ;
 - Des jeunes qui, pour beaucoup, sont imprégnés d'une image négative et passéiste du territoire et qui, dès qu'ils le peuvent, partent ailleurs, notamment pour effectuer leurs études, sans projet de revenir ensuite.
 - Des nouveaux arrivants qui perçoivent le plus souvent les singularités de ce territoire et qui amènent avec eux leur propre culture. D'autres viennent pour le cadre de vie, pour des raisons économiques ou encore pour porter un projet professionnel.
- ➔ Mais ce qu'il faut souligner c'est que, quelle que soit la diversité des positionnements, la question de l'héritage culturel ne laisse personne indifférent. Tous, de l' élu à l'acteur associatif, des "enfants du pays" aux nouveaux arrivants (à l'exception, peut-être d'une population britannique venue habiter en Centre Bretagne), tous se disent et se sentent concernés par cet héritage.
- Enfin, cet héritage culturel identifié dans le projet culturel de territoire et dans la destination touristique *Kalon Breizh* ne se trouve pas réellement pris en compte dans les politiques culturelles mises en œuvre jusqu'ici.

Les enjeux sont ainsi très nombreux. Car, si un projet global ne vient pas redonner une place et un sens à ce patrimoine dans la société centre bretonne de demain, on peut craindre que les différentes « évolutions » constatées ces dernières années s'accroissent.

Ainsi verrait-on :

- Une diminution, voire l'extinction de certaines pratiques ;
- Une atomisation encore plus importante de ces pratiques restreintes à des cercles d'initiés (les danseurs, les joueurs de boules, les bretonnants, etc.). Ainsi, verrait-on, par exemple, le fest-noz perdre tout sens social pour se réduire à un seul divertissement ou, autre possibilité, se réduire à une pratique de spécialistes.
- Un héritage qui deviendrait peu à peu mémoriel (à l'instar des vieux métiers) mais qui n'aurait pas retrouvé un sens dans la société contemporaine.
- Des habitants et des habitantes qui s'apprêteraient à faire face à l'avenir en faisant fi de leur passé et de ce qui actuellement les relie, en ne s'inscrivant pas dans une histoire commune.

Cet héritage, longtemps disqualifié, peut cependant prendre sa place dans le projet social et culturel du territoire. Il ne s'agit pas uniquement de le valoriser mais de le réinscrire pleinement comme héritage afin que se construisent des territoires, que s'élabore une continuité et que se vive une mixité.

Il est nécessaire d'apporter une ou des réponses au souhait exprimé par l'ensemble des élus « il ne faut pas que ça se perde » et partagé, de manières diverses, par la quasi-totalité de la population. Il devient ainsi nécessaire d'élaborer un récit propre à chaque territoire (du quartier au pays) qui tout à la fois réconcilie avec le passé, s'appuie sur la culture et les connaissances de chacun et sert de ferment pour imaginer le lendemain. Cette reconstruction, en donnant une place à chaque mode d'appropriation de cet héritage, évitera que ne se cristallisent certaines crispations et incompréhensions autour des enjeux identifiés.

Autrement dit, le projet à construire se situe entre deux pôles opposés : l'un qui consisterait à œuvrer pour que rien ne change (effacer, ou lutter contre tout changement) ; l'autre qui effacerait toute filiation pour construire à partir de rien. Cet entre-deux laisse place à de nombreux projets possibles qui concrétisent/concrétiseront la manière dont cet héritage se fait contemporain, comment il se transforme et se modernise.

➔ Il est de la responsabilité des élus et des habitants du Pays du Centre Ouest Bretagne d'en faire un projet commun, débattu, partagé. C'est en ce sens et à ce prix que le patrimoine culturel immatériel instituera du lien social.

Deux principales préconisations sont ainsi suggérées :

- la mise en place d'une politique culturelle et sociale dédiée au PCI ;
- la création d'un outil dédié à la mise en œuvre de cette politique.

Une politique et un outil dédiés au PCI

Préconisation(s)	Objectif(s)	À quel niveau ?	Qui ?
Une politique et un programme d'actions	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer avec les associations concernées un plan PCI - Suivre l'évolution des projets/mise à jour des diagnostics - Participer à la dynamique du projet 	- À l'échelle du Pays et/ou des EPCI	<ul style="list-style-type: none"> - Les élus du Pays - La commission culture du Pays ou une sous-commission, ouverte aux associations et aux habitants - Un poste salarié
Un outil	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer un espace de ressources et de mutualisation - Former - Assurer et garantir l'organisation de la transmission 	<ul style="list-style-type: none"> - Pays - EPCI - Associations 	<ul style="list-style-type: none"> - Un poste salarié - Une commission dédiée

Préconisation 1 – Une politique culturelle et sociale dédiée au PCI

Sauvegarder et transmettre le PCI : un acte politique

Le patrimoine n'est pas donné, il n'existe pas en soi. Il convient ainsi de bien différencier la notion d'héritage de celle de patrimoine. Ce dernier est la réponse apportée par la société notamment lorsqu'un héritage ne se transmet plus. On choisit alors de garder vivant, de sauvegarder telle ou telle pratique, tel ou tel élément. Le patrimoine est l'une des réponses possibles car la société peut aussi très bien accepter, au moins en théorie, que telle pratique ou tel élément disparaisse.

Les enquêtes réalisées montrent que cela ne se ferait pas sans mal, qu'un lien existe entre les personnes résidentes en Centre Ouest Bretagne et ces objets ou pratiques culturels hérités, lien personnel aux qualifications très diverses mais lien qui s'atténue au fil des générations. Précisons qu'il ne s'agit pas seulement d'un lien investi affectivement mais d'un lien qui participe à la définition de ce qui fait l'identité, qui permet l'écriture d'une histoire singulière par le jeu des filiations que nous nous donnons.

Ainsi, l'action politique en privilégiant tel axe à tel autre va influencer sur la construction et la pérennisation de ces liens. Seul les élus ont la possibilité de transformer cette multitude de liens en un bien commun que l'on nommera ici patrimoine. Le pouvoir politique détient la responsabilité d'animer la construction d'un projet (en concertation avec les citoyens) et de faire en sorte qu'il soit appliqué.

Sauvegarder et transmettre le PCI : un enjeu de cohésion sociale

Nous faisons l'hypothèse que le patrimoine culturel immatériel du Centre Ouest Bretagne peut être un facteur de cohésion sociale. En effet, l'un des constats qui ressort des enquêtes réalisées est celui de la fragilité de la solidarité sociale actuelle. Cette dernière est donc à reconstruire, à réinventer, sur un territoire bien souvent parcellarisé par différents « mondes » qui ne se rencontrent pas, voire qui s'affrontent à certains moments. Une prise en charge politique du PCI peut ainsi participer à tisser du lien social entre les générations, les territoires et les différents groupes sociaux. Il doit également participer à accueillir les nouveaux arrivants, véritable enjeu démographique et social pour les années à venir.

Une politique culturelle et sociale concertée

La mise en place d'une politique dédiée au patrimoine culturel immatériel ne peut se faire qu'avec les acteurs présents sur le territoire, notamment les associations et des personnes représentant les habitants du territoire non engagés dans la sauvegarde active d'un élément. Un équilibre est à trouver, une manière de faire ensemble est à construire.

⇒ C'est en ce sens que l'actuelle commission culture du Pays a un rôle central à jouer. Accompagnée éventuellement par un tiers extérieur, celle-ci doit poursuivre son rôle et proposer un espace de réflexion, d'échange et de concertation entre les différents acteurs impliqués.

Dans le prolongement de cette logique concertée, il conviendrait d'articuler cette politique dédiée au PCI avec les compétences des cinq EPCI qui composent le pays. Si tous ces établissements n'ont pas choisi la compétence « culture », il est à envisager une articulation possible avec les autres compétences en vigueur telles que le tourisme, l'enseignement musical, l'enfance et la jeunesse ou, plus largement, l'environnement.

Il est par ailleurs nécessaire d'articuler la politique dédiée au PCI à d'autres secteurs (environnement, santé...) pour ancrer ce dernier dans des pratiques locales, quotidiennes et actuelles en répondant à des problématiques contemporaines. La question patrimoniale s'étend, par exemple, aujourd'hui, du fait des enjeux climatiques et de la fragilité des ressources à l'eau, à l'environnement.

→ Comme l'a évoqué Jean-Charles Lohé, président du Pays, lors de la restitution du 30 juin 2021⁶⁹, « nous sommes plusieurs élus à nous sentir concernés par les enjeux relatifs au PCI. C'est pour cela que nous souhaitons mener un travail de fond en lien avec le terrain afin de réfléchir à ce que nous souhaitons mettre en avant pour poursuivre ce projet et continuer à le porter. »

Les membres de la commission culture du Conseil de développement et du Pays du Centre Ouest Bretagne ont ainsi commencé à travailler sur le projet

⁶⁹ La majorité des actions menées dans le cadre de cet inventaire ayant été pensées dans une perspective participative, les préconisations réalisées ont elles-aussi été soumises à avis lors de la restitution organisée le 30 juin 2021 à Carhaix. Le présent rapport rend ainsi compte des préconisations élaborées par BCD et des retours et engagements qu'elles ont pu susciter, notamment par les représentants du Pays du Centre Ouest Bretagne.

| *culturel de territoire. « Tout l'enjeu va consister à transformer l'essai en passant dans le concret pour voir ce qui peut réellement être fait » précise Laure Alart, chargée de mission culture au Pays.*

Préconisation 2 – La création d'un outil dédié au PCI

Afin d'assurer la mise en œuvre d'une politique culturelle dédiée au PCI, nous suggérons la création d'une structure dédiée au PCI⁷⁰.

S'inspirant de ce qui existe dans les domaines de la culture mais aussi de la santé ou du numérique, un « pôle ressources » pourrait répondre aux attentes exprimées par les acteurs de terrain. Ce pôle ressources serait un espace mettant à disposition des compétences humaines et des ressources techniques et documentaires spécialisées en faveur du PCI et des éléments qui le composent. Cette structure serait un lieu de veille et de réflexion et abriterait plusieurs compétences.

Autres préconisations proposées

Préconisation 3 – La mise en réseau des acteurs du PCI

Dans le prolongement du constat établi dans le cadre du contrat de partenariat 2014-2020, précisant que la richesse culturelle du territoire reposait sur « des structures atomisées », élément révélateur d'un grand dynamisme mais aussi, d'un manque de structuration du secteur », il conviendrait de mettre en réseau les différents acteurs du PCI présents sur le territoire. Cette compétence pourrait être portée par la commission culture du conseil de développement du Pays.

Préconisation 4 – Développement d'une offre afin de sensibiliser au PCI et à l'enjeu de sa sauvegarde

Si le PCI pose la question d'une politique commune pour pallier les problèmes d'une transmission très fragilisée, il convient de sensibiliser les différents acteurs à la notion même de PCI et aux enjeux de sa sauvegarde. Notamment les élus locaux car les entretiens réalisés avec l'ensemble des maires (mandat 2014-2020) ont révélé que la notion est encore mal appréhendée et suscite des confusions. Partant de là, « la plupart des élus locaux n'ont pas encore conscience du potentiel que représente le PCI sur leur territoire »⁷¹. Et, de manière générale, « les collectivités territoriales ne jouent pas encore pleinement le rôle qui pourrait être le leur en matière de PCI »⁷².

⁷⁰ La référence à la nécessité d'un tel outil est déjà apparue dans les débats en Centre Ouest Bretagne, mais à l'échelle locale. On peut citer à ce titre le projet d'une maison de la culture bretonne au Croisty (même si les élus du mandat 2014-2020 de Roi Morvan communauté n'y ont pas donné suite). On peut également citer à l'échelle d'un terroir la maison de la culture Pourlet à Guémené-sur-Scorff ou à l'échelle d'une commune la création d'un lieu partagé à Rostrenen entre les associations La fiserie, Dastum, BCD, la Fourmi-e, etc.). Toutefois, aucun de ces projets n'englobe l'ensemble des éléments du PCI à l'échelle du pays.

⁷¹ DUMAS, Catherine et MONIER, Marie-Pierre, *op. cit.*, 2021.

⁷² *Ibid.*, 2021.

Ce constat dépasse largement les frontières du Centre Ouest Bretagne et concerne la plupart des élus en France. Or, comme le rappelle les sénatrices en charge d'un rapport sur le PCI, « les collectivités territoriales apparaissent comme des acteurs clés de la promotion et de la sauvegarde du PCI. Les acteurs du PCI jugent leur concours absolument nécessaire à la mise en œuvre des mesures de sauvegarde en raison de leurs compétences en matière de gestion des services publics culturels locaux, en matière d'éducation, en matière d'urbanisme et en matière économique. Ils estiment que leur connaissance fine des acteurs locaux les rend incontournables pour faire le lien entre les différentes parties susceptibles de concourir à la bonne marche d'un projet de sauvegarde et pour les fédérer autour de la construction d'un projet. »⁷³

Ainsi, en faisant appel à un opérateur extérieur, des ateliers de sensibilisation ou des journées de formation pourraient être proposés aux élus locaux. À noter que cette préconisation peut également s'adresser aux professionnels du tourisme.

Préconisation 5 – Sensibiliser le grand public au PCI et aux enjeux de sa sauvegarde

Afin de pallier la méconnaissance actuelle, des événements de sensibilisation pourront être mis en place. À ce titre, l'expérience du rallye du PCI organisé pendant les Journées européennes du patrimoine (JEP) en 2018 (cf. annexe 1) a montré qu'il était possible de sensibiliser les gens au PCI de façon ludique et décalée. D'autres opérations de sensibilisation peuvent également être mises en place (exposition, etc.).

Préconisation 6 – Mise en place d'un dispositif d'éducation au PCI à destination des jeunes

La transmission est l'un des principaux – si ce n'est le principal – enjeux en matière de sauvegarde du PCI. Si le PCI ne se transmet pas, il meurt. Mais pour que la transmission du PCI s'opère, une réappropriation par les nouvelles générations est indispensable. Encore faut-il qu'elles en aient connaissance.

Les établissements scolaires apparaissent ainsi comme un espace privilégié pour sensibiliser les jeunes au PCI. Face au constat partagé qu'il est difficile pour les porteurs de PCI et/ou acteurs associatifs de « passer la porte » des établissements scolaires, il est nécessaire de s'inscrire dans des dispositifs éducatifs existants.

Ainsi, le dispositif de l'enseignement artistique et culturel (EAC) semble être, à ce niveau, une piste pertinente⁷⁴.

⁷³ *Ibid.*, 2021.

⁷⁴ Sur cette question, on peut notamment citer à titre d'exemple le dispositif d'action culturelle « Ma Bretagne à l'école » mis en place par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA) sur le patrimoine immatériel (autour de la musique, de l'éveil à la langue bretonne et du conte).
<https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/ma-bretagne-a-lecole>

Les EAC pour transmettre le PCI ?

Qu'est-ce que l'enseignement artistique et culturel ?

Les EAC ont été mis en place au niveau national en 2016 par les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture. Ouvert à tous les jeunes, ce dispositif a pour vocation à amener des élèves à rencontrer des œuvres, des artistes et des pratiques artistiques. Tout ceci repose sur l'engagement de plusieurs partenaires : communautés éducatives et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales. L'objectif est que tous les élèves, de la maternelle à la terminale, puissent avoir des contacts réguliers avec le monde artistique et culturel.

Comment sont mis en place ces séquences ?

Il n'y a pas de « modèle ». Nous sommes ici face à du cas par cas. L'artistique domine mais tout atelier peut être imaginé : rencontrer des musiciens en résidence et les voir sur scène en concert, suivre une résidence d'artistes... L'art et la culture doivent être des leviers pédagogiques.

En quoi ce dispositif peut-il être un moyen de sensibiliser les jeunes au PCI ?

Les EAC sont un bon moyen de donner un accès à la culture pour tous. C'est une occasion pour le corps enseignant de se saisir de cette question. C'est également le moyen de jeter des ponts entre le monde scolaire et périscolaire. Enfin, cela permettra de mobiliser le milieu associatif culturel qui porte ces enjeux de transmission. Cette implication de tous les acteurs permettra de redonner un sens social au patrimoine culturel immatériel.

Ces six principales préconisations peuvent se décliner en de nombreuses actions dont la pluralité des acteurs du territoire doit s'emparer. Le moment est propice étant donné que les élus du Pays du Centre Ouest Bretagne vont mettre en place un nouveau projet de territoire dans lequel est notamment souligné, parmi les atouts, « le dynamisme de la culture vivante » du territoire.

Annexes

Annexe 1 - Actions de sensibilisation et de valorisation réalisées dans le cadre de l'inventaire participatif

L'inventaire participatif du PCI ayant été programmé sur cinq ans, l'un des enjeux était de maintenir une dynamique et une visibilité du projet. Pour cela, chaque année, des actions de sensibilisation et de valorisation ont été expérimentées avec l'objectif de faire participer, quand cela était possible, les habitants du territoire.

Le concours *Sell'ta !* À la découverte du PCI en Centre Ouest Bretagne

En nous inspirant du concours *Flash ton patrimoine* réalisé par les Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement d'Île-de-France⁷⁵, nous avons travaillé à la mise en place du concours *Sell'ta !*⁷⁶ À la recherche du patrimoine immatériel en Centre-Ouest Bretagne. Ce concours avait pour objectif d'interroger les jeunes du territoire âgés entre 6 et 20 ans sur leur perception du PCI. Trois éditions ont ainsi été mises en place.



Édition 2016/2017



Édition 2017/2018



Édition 2018/2019

Les concurrents, seuls ou en groupe, étaient invités à photographier, filmer ou dessiner un événement, une personne... et à publier leurs contributions accompagnées d'un texte libre inspiré par le sujet (poème, dialogue, récit...). Une vingtaine de contributions portées par plus de 150 jeunes du territoire ont ainsi été reçues :

- 13 classes dans la catégorie 6-11 ans
- 2 individuels et 5 groupes dans la catégorie 12-15 ans
- 1 individuel dans la catégorie 16-20 ans.

La première édition du concours a connu un intérêt certain, notamment grâce au cadre des temps d'activité périscolaire (TAP). Leur diminution, voire leur arrêt dans de nombreuses communes, a eu pour conséquence directe une participation moindre pour les deux éditions suivantes. Malgré cela, on constate, au regard des retours des animateurs TAP, que ce concours leur a offert un cadre ludique pour aborder la thématique du PCI avec les enfants.

⁷⁵ <http://www.flash-ton-patrimoine.fr/fr>

⁷⁶ « Tiens donc ! », « Ça alors ! »

Parmi les lots du concours, les lauréats des différentes éditions ont notamment pu participer à des *masterclass* de leur choix sur le thème du PCI avec des professionnels du territoire. Citons à titre d'exemple :

- La masterclass qu'un jeune couple de sonneurs a suivi en 2017 avec Hervé Irvoas et Cédric Moign. De l'avis des deux compères, « ce fût une belle rencontre et un beau moment de partage. Soig & Gwendal sont de jeunes sonneurs passionnés, curieux et très doués. L'après-midi a été très riche autant sur le plan humain que sur le plan musical. Cela nous a énormément plu de le faire. »
- La masterclass qu'ont suivie les jeunes du bagad de Carhaix en 2019 avec le chanteur Krismen. Comme le précise Yann Péron, encadrant du bagadig, « la masterclass a été une réussite totale, les jeunes étaient ravis et Krismenn à vraiment apprécié ce temps de partage qu'il n'a pas l'habitude de réaliser. »

Pour résumer, le principe d'un concours tel que *Sell'ta !* permet :

- d'appréhender les représentations qu'ont les jeunes du territoire sur le PCI de façon ludique et artistique ;
- d'ouvrir des projets en milieu scolaire et périscolaire sur le PCI ;
- de faire se rencontrer les générations autour d'un intérêt commun et partagé.

Toutefois, pour que le concours puisse répondre à ces différents objectifs, un solide relai aux niveaux des établissements scolaires et périscolaires est nécessaire. Tout un travail de communication doit également être réalisé, notamment au niveau des réseaux sociaux (pourquoi ne pas intégrer des réalisations de vidéos TikTok comme format de participation ?) afin d'amener la catégorie des 12-15 ans et 15-20 ans à participer davantage. Enfin, une valorisation publique des contributions et des lauréats est également à imaginer afin de partager au plus grand nombre le regard des jeunes du territoire sur ce qui pour eux fait patrimoine.

Des ethnologues en herbe au lycée Paul Sérusier

En 2016/2017, les élèves de la 1^{ère} ES du lycée Paul Sérusier se sont initiés à la démarche d'enquête de terrain pour mieux connaître et comprendre leur territoire de vie, le Centre Bretagne, et plus particulièrement la ville de Carhaix et ses alentours.



Les élèves de 1^{ère} ES du lycée Paul Sérusier avec l'ethnologue Stéphanie Brulé-Josso et leur professeur Éric Bréhin Photo : Mikael Le Bihannic

Les ateliers ethno⁷⁷ sont un excellent outil pour tenter de répondre à cet enjeu qu'est la participation des communautés au processus de désignation patrimonial. En s'appropriant les techniques de l'enquête ethnographique, les élèves étaient invités, à partir de leurs propres questionnements et représentations, à recueillir et réfléchir ensemble sur leur environnement commun et ses spécificités culturelles. L'occasion de travailler avec eux et selon eux sur ce qui fait PCI.

Les ateliers ethno' ont été réalisés avec l'ethnologue Stéphanie Brulé-Josso qui, depuis 2011, mène des ateliers ethno' en Bretagne. Après avoir sollicité plusieurs établissements scolaires pour expérimenter le concept, c'est finalement avec le lycée Paul Sérusier de Carhaix, sous la personne d'Éric Bréhin, professeur d'ES, que nous avons pu lancer les ateliers.

⁷⁷ Les ateliers d'ethnographie se développent en milieu scolaire depuis une vingtaine d'années en France, notamment en région parisienne, et en Bretagne depuis 2011. Ils résultent d'un partenariat entre un professeur au sein d'un établissement scolaire, un animateur formé à l'ethnologie et, souvent, une structure culturelle. L'ethnographie, qui signifie « écriture des cultures », est à la base de la pratique de l'ethnologie, également appelée anthropologie culturelle. Cette science humaine et sociale se donne pour objet l'étude des cultures et des sociétés, dans leurs diversités et invariances, de par le monde. Si l'ethnologie est associée aux cultures lointaines, elle se pratique aussi sur des terrains dits « proches », en France et en Europe. Les élèves découvrent ainsi, aux alentours de leur établissement scolaire, une diversité insoupçonnée de pratiques sociales et culturelles. Outre l'initiation à la démarche de recherche « inductive » et aux outils d'enquête de terrain, les ateliers invitent à prendre conscience de ses propres représentations, à dépasser les stéréotypes culturels et à aller à la rencontre des autres.

Inscrit dans le cadre du dispositif des heures d'aide personnalisée (AP), nous avons travaillé avec une classe de 1^{ère} ES composée de 18 élèves entre novembre 2016 et mars 2017.

Chacun des partenaires avait ses propres objectifs : pour l'ethnologue, il s'agissait de sensibiliser et initier les élèves à l'ethnologie et ses méthodes ; pour l'enseignant, le but recherché était de « faire vivre » à ses élèves ce qu'est une enquête en sciences sociales, de leur apporter des outils pour développer un sens critique et découvrir l'environnement culturel dans lequel ils vivent ; pour BCD et le Pays du COB, comme évoqué, l'objectif était, dans une démarche réflexive, d'interroger les jeunes sur ce qui pour eux « fait » PCI.

« Qu'est-ce qui m'attache à mon territoire de vie ? Quelles sont, pour moi, ses spécificités ? Et pour ceux qui n'habitent pas à Carhaix et ses alentours, quelles représentations ont-ils des spécificités de mon territoire ? ». Avec tout un travail d'accompagnement, les réponses à ces questions ont guidé les élèves dans le choix de six grandes thématiques d'enquête : les pratiques culinaires et la gastronomie ; les fêtes ; l'immigration-émigration ; le sport ; les paysages et les « objets-symboles » de la Bretagne.

Initiés à la démarche de recherche et aux outils d'enquête de l'ethnologue comme « le journal d'enquête », les « entretiens semi-directifs » et les « observations », les élèves, par petits groupes, sont allés à la rencontre de carhaisiens, « informateurs privilégiés » qui leur ont permis d'approfondir les thématiques choisies, à savoir : la gastronomie, les fêtes, l'immigration-émigration, le sport, les paysages et les objets-symboles de la Bretagne.



Les élèves de 1^{ère} ES en entretiens (janvier 2017)

Bilan

Les ateliers ethno' sont un outil pertinent pour sensibiliser les jeunes et réfléchir avec eux aux représentations qu'ils peuvent avoir sur leur culture, ses pratiques et manifestations. Travailler sur cet aspect-là mais aussi sur ce qu'ils pensent être le regard de l'autre sur leur culture a été un moment particulièrement riche. Il était surprenant de constater à quel point ils avaient intégré les clichés qu'on peut être amené à entendre quand on parle des Bretons, de leurs

pratiques culturelles ou, même, plus largement de la Bretagne. Et tout le travail de déconstruction de ces représentations « prêtes à penser » s'est révélé plus que nécessaire et a engendré de nombreux débats entre eux.

Les séances consacrées aux sorties « sur le terrain » et aux entretiens restent la partie des ateliers que les élèves ont préféré. Au-delà d'une occasion de sortir de l'enceinte du lycée, la rencontre avec quelqu'un qu'ils ne connaissaient pas et qui leur raconte son parcours de vie, ses passions et combats... les a sincèrement et agréablement surpris. Tout comme leur enseignant qui s'est, sans s'en rendre compte, pris au jeu de l' « apprenti ethnologue ».

Pour en savoir plus, retrouver le reportage réalisé avec les élèves et l'interview d'Éric Bréhin l'adresse suivante : <http://www.bcd.bzh/pci/fr/etat-des-lieux/>

ludique et convivial. Ces épreuves étaient complétées par des quiz portant sur le patrimoine immatériel local et régional.

S'inscrivant dans la riche programmation des JEP, une douzaine de participants seulement étaient au rendez-vous. Cependant, le rallye a permis de mobiliser dix-huit partenaires associatifs et dix-neuf communes relais.

L'objectif étant d'expérimenter ce type de dispositif, l'expérience n'a pas été renouvelée les années suivantes. Cependant, certains offices de tourisme et communes auraient souhaité que l'expérience le soit, y voyant un intérêt certain pour leurs programmes et/ou la valorisation de leur patrimoine communal.

À noter : un des reproches fait à l'encontre du rallye était de l'ordre écologique puisque ce dernier impliquait un déplacement motorisé vu l'étendue des parcours, et de manière générale, du territoire centre-ouest breton. Cependant, cela n'empêche pas de mettre en place un dispositif similaire pensé pour des déplacements dits doux (vélo, marche...) sur des territoires plus localisés. D'autant plus que les associations de randonnées par exemple sont très actives sur le territoire et que la destination touristique *Kalon Breizh* travaille à la mise en place de circuits allant dans ce sens.

L'exposition *Diskouez Din* !

Patrimoine culturel immatériel ? PCI ? Derrière ces trois lettres, se cachent le fest-noz, la langue, les pardons, les jeux et sports traditionnels, les usages populaires des plantes, le chant, les savoir-faire culinaires... autant d'éléments que l'exposition *Diskouez Din!* proposait de mettre en lumière en affichant les clichés du photographe Éric Legret sur les murs des communes de Carhaix-Plouguer, Châteauneuf-du-Faou, Gourin, Huelgoat et Rostrenen durant l'été 2019.

Depuis, l'exposition circule dans différentes communes du Centre Ouest Bretagne.



Exemple d'installation dans la commune de Gourin, dans la rue qui mène au château de Tronjoly.
Photographie : Mikael Le Bihannic

Ce principe d'exposition de photographies au format 4x3 dans les rues des communes du territoire participe à valoriser des éléments du PCI tout en « habillant » de manière esthétique les communes. La mise à disposition gratuite de ces expositions constitue, de plus, un argument intéressant pour les communes qui souhaitent les accueillir.

Inventaire participatif du patrimoine culturel immatériel en Centre Ouest Bretagne



REVUE DE PRESSE



Le Centre Bretagne se penche sur son patrimoine

L'Unesco a inscrit le fest-noz au patrimoine mondial de l'humanité. Le Centre Ouest Bretagne veut aller plus loin, en créant un territoire référent de ces pratiques culturelles.



En 2013, l'inscription des fest-noz au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco a été une véritable victoire pour le Centre-Ouest Bretagne. Cette reconnaissance internationale a permis de valoriser ces pratiques culturelles locales, longtemps méconnues.

Philippe Ramel : « Dans le cadre du patrimoine, il n'y a pas que les musées, les théâtres, les monuments. Il y a aussi les pratiques culturelles vivantes, les fest-noz, les danses, les chants, les jeux traditionnels... »

L'objectif est de créer un territoire référent de ces pratiques culturelles, en impliquant les habitants et les associations locales.

Création d'un territoire référent

Le territoire référent est une zone géographique où les pratiques culturelles sont vivantes et reconnues. Il s'agit de créer un cadre de référence pour ces pratiques.

Cela implique de travailler avec les habitants, les associations, les élus locaux, et les institutions culturelles.

Partenariat et médiation

Le projet repose sur un partenariat entre le Centre-Ouest Bretagne, les associations locales, les élus, et les institutions culturelles. La médiation est essentielle pour impliquer les habitants.

« Il faut être attentif à la manière dont on travaille avec les habitants, à la médiation, à la participation... »

« On veut aller plus loin que la reconnaissance internationale. On veut créer un territoire référent, un cadre de référence pour ces pratiques culturelles vivantes... »

« Cela implique de travailler avec les habitants, les associations, les élus locaux, et les institutions culturelles... »

Partenariat et médiation

Le projet repose sur un partenariat entre le Centre-Ouest Bretagne, les associations locales, les élus, et les institutions culturelles.

Cela implique de travailler avec les habitants, les associations, les élus locaux, et les institutions culturelles.

Partenariat et médiation

Le projet repose sur un partenariat entre le Centre-Ouest Bretagne, les associations locales, les élus, et les institutions culturelles.

« Il faut être attentif à la manière dont on travaille avec les habitants, à la médiation, à la participation... »



Un fest-noz traditionnel en Bretagne. Photo: G. Le Gall / Ouest France

« On veut aller plus loin que la reconnaissance internationale. On veut créer un territoire référent, un cadre de référence pour ces pratiques culturelles vivantes... »

Trois ans de travail sur un territoire de référence

« Trois ans de travail ont été nécessaires pour créer ce territoire référent. Cela implique de travailler avec les habitants, les associations, les élus, et les institutions culturelles... »

« Il faut être attentif à la manière dont on travaille avec les habitants, à la médiation, à la participation... »

« On veut aller plus loin que la reconnaissance internationale. On veut créer un territoire référent, un cadre de référence pour ces pratiques culturelles vivantes... »

Trois ans de travail sur un territoire de référence

« Trois ans de travail ont été nécessaires pour créer ce territoire référent. Cela implique de travailler avec les habitants, les associations, les élus, et les institutions culturelles... »

« Il faut être attentif à la manière dont on travaille avec les habitants, à la médiation, à la participation... »

« On veut aller plus loin que la reconnaissance internationale. On veut créer un territoire référent, un cadre de référence pour ces pratiques culturelles vivantes... »

Trois ans de travail sur un territoire de référence

« Trois ans de travail ont été nécessaires pour créer ce territoire référent. Cela implique de travailler avec les habitants, les associations, les élus, et les institutions culturelles... »

« Il faut être attentif à la manière dont on travaille avec les habitants, à la médiation, à la participation... »

QUEST FRANCE
6-7 DÉCEMBRE 2017

Patrimoine immatériel. Lancement de l'inventaire



Philippe Ramel, président de Bretagne culture diversité, et Daniel Caillarec, président de l'association des Fest-noz, lors de l'exposition aux fest-noz.

Jeudi, s'est tenue la réunion de lancement de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel (PCI) dans le Centre Ouest Bretagne. Un projet qui se veut participatif et pour lequel chacun est concerné sur le territoire.

Jeudi soir, c'est à la médiathèque que Philippe Ramel, président de Bretagne culture diversité, et Daniel Caillarec, président du Pays du Centre-Ouest-Bretagne, ont accueilli la cinquantaine de personnes, de tous horizons culturels, intéressée par la démarche de lancement de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel (PCI) du Centre Ouest Bretagne. Une réunion qui a débuté par la visite d'une exposition sur le sujet abordé.

Les personnes au coeur de ce patrimoine

Le PCI ? Ce sont les chants, les contes, les jeux traditionnels, les usages populaires des plantes ou encore le fest-noz. « Soit tout ce qui est transmis de génération en génération et recréé en permanence », ont rappelé Philippe Ramel et Daniel Caillarec. Tout ce qui

peut s'exprimer lors d'événements festifs, les pratiques sociales, les arts du spectacle, le savoir-faire. Pour le sauvegarder et valoriser, l'Unesco a adopté en 2013 une convention, plaçant les personnes qui le font vivre au coeur de ce patrimoine.

Démarche participative

Sur le territoire, l'association Bretagne culture diversité, en partenariat avec le Pays du Centre-Ouest-Bretagne, initie cet inventaire. « Les enjeux d'un tel projet participatif sont multiples », ont souligné les organisateurs. Parmi ces enjeux : faire le point et mettre en évidence les PCI du secteur, mais aussi dégager ce qui constitue l'identité de ce territoire. « Comprendre, également, la manière dont ce PCI est vécu aujourd'hui par les habitants et susciter la reconnaissance de ces patrimoines par tous. » Autre objectif : aborder autrement le patrimoine immatériel en croisant le regard des multiples acteurs. Et promouvoir la diversité culturelle pour en faire un levier de valorisation du territoire et des habitants.

Trois à quatre ans de travail

Si certaines associations se sont déjà mises au travail depuis des années, d'autres vont s'y mettre ou compléter d'autres travaux. « Cette démarche doit concerner l'ensemble de la population », ont insisté Philippe Ramel et Daniel Caillarec. Ceux-ci estiment qu'environ trois ou quatre ans seront nécessaires pour mener à bien un tel inventaire.

LE TÉLÉGRAMME
5 DÉCEMBRE 2017

Patrimoine culturel immatériel

Un inventaire participatif en Centre Ouest Bretagne



Transmis de génération en génération et recréé en permanence, le patrimoine culturel immatériel (PCI) s'exprime à travers des événements festifs, pratiques sociales, arts du spectacle, connaissances et savoir-faire... que tout un chacun détient.

Afin de sauvegarder et valoriser ce patrimoine vivant, l'Unesco adoptait en 2003 la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. L'Unesco précise que le patrimoine immatériel

d'un groupe humain est ce que ce groupe reconnaît comme tel. Plaçant au centre de cette convention les personnes qui font vivre ces patrimoines, elle souligne l'importance d'une participation à le définir collectivement.

S'appuyant sur cette convention, l'association Bretagne culture diversité, en partenariat avec le Pays du Centre Ouest Bretagne, initie un inventaire participatif sur le territoire.

Cette démarche sera menée avec les acteurs présents sur le Centre Ouest Bretagne et concerne l'ensemble de la population. L'inventaire devrait se dérouler sur 3 ans. Une première réunion s'est tenue le 3 décembre dernier à Rostrenen pour présenter la démarche. L'opération sera accompagnée par Marie-Hélène Cosqueric, coordinatrice culture au Pays COB.

LA REVUE DU PAYS COB
JANVIER 2016

BRETON

Bretagne Culture Diversité



Dervez sevenadurel, lezeurt e pemp departamant breizh.

Ur penndigezh eo BCD/Sevenadurioù Breizh, gwerzhel d'ar broadañ ha d'ar skignañ dervez sevenadurel Breizh hag al lezeurtad sevenadurel e pemp departamant breizh. Ledañ ha skignañ dervez sevenadurel ha gwerzhelioù Breizh. Sevel renabl-pad Glad Sevenadurel Dizevrel (GSD) breizh; Broadañ al lezeurtad sevenadurel; Aesat ar rannet ha broadañ kement tra savet war dachenn ar sevenadur hag ar sikantenn, hag a dleont da Vreizh, dre an teknologiezhioù teknikel ha teknikel neveshañ.

AL LEC'H 'M EN EM VODAN
Ul lec'h da sevel rouedegoù, da eskerm bitouroù ha veñhoù, da grouañ ha da gas oberennoù da benn eo Bretagne Culture Diversité, hag ar benveg evit aesat pe laezet e peurlenn kement raktra savet diwar ar memes gwerzh. Ober a rae BCD/Sevenadurioù Breizh diouz ma vo rannet aes, ha gant an holl durt, an dervez prius dizevrel. Ur sikantenn e vo evit kement Breizhad zo, hag a zo o klask sevel e idaritezh dezhañ e-vras, gwerzhel ston en e vro ha digor e spred war ar bed.

TITOUROÙ
Bretagne Culture Diversité
3, holl Cosmao Dumanol
56100 AN CIMANT
02.97.35.48.77
contact@bcd.bzh
www.bcd.bzh

BERIOÙ DIAEZ
Renabl: inventaire.
Glad sevenadurel dizevrel: Patrimoine culturel immatériel.
Feuremlev: convention.
Kantennerezh: venerie.
Plantoù gant perzhioù medhegel: plantes médicinales.

Renabl glad ar vro gant BCD/Sevenadurioù Breizh



Moment pezh e renabl glad sevenadurel dizevrel Bro Koadeg kreiz Breizh. (photo: Eric Legret)

Krog eo BCD/Sevenadurioù Breizh da sevel renabl glad sevenadurel dizevrel Bro Koadeg kreiz Breizh gant sikour ar bodad Sevenadur Koadeg diouzh ar vro ha dleont kumunioù ar vro, holl lodennoù ar glad sevenadurel a vez lazet gant outo war an dachenn c'houde gant ar Feuremlev evit gwerzh ar glad sevenadurel dizevrel skrivet e 2003 gant an Unesco.

PEDEIT E PADO ?
Follout a re d'ar holl aktouren-se labourat asambles gant ar boblañs evit nevesat ar outelegezh a zo war gladoù ar vro, penaos int bevet ha penaos a lagout ar frouez ha penaos dleont ar boblañs ha dleont a rannet d'ar vro. Padout a rae ar renabl e-pad pezh blaz hanter ha meur a zervad a vo aesat a-hed an oberadenn (kenstrivadeg, sta-

lloù-labour evit ar skoldi ha liseid, pretepennoù, emvodioù publik...).

PENAOZ E VO AOZET ?
Renabl ar glad sevenadurel dizevrel a zo strollet ar peurlenn beñ c'houk hure e meur a c'haenn: an artizanerezh hengounel (kantennerezh, gwalckantonoù); an anaoude gwerzhel kement ouzh an natur (impli ar plantoù gant perzhioù medhegel, dizevrel, sikantennerezh war an endro); al lidoù ha gwerzhioù (pederenti, meurlerjet, fest-noz, kenstrivadeg amezezh); ar binvioù sonerezh (klarinenn/treujenn gaoz, violoñs, binioù, bombar, skreded); ar glad dre gema (jantioù ha gwerzhioù, kantadonoù, rimadonoù, moanennoù...); ar yezh, Gwaraez.

Ur wech renabl an holl dleont-se a labourimp da warezhañ ha da

wredañ anezha.

PEP HINI A C'HELL KEMER PERZH EN E VRO

Pedit eo an holl da gemer perzh ar renabl-mañ, da lavaret eo jup printad deus ar raktra-mañ a sell diouz pep anezad deus ar vro. Da bep fin eo mouez da lavaret deomp petra a zo glad pe lerezh sevenadurel hervehañ, ha penaos a fell dezhañ broadañ ha skignañ anezha.

EMVOD 04/07 E LOKEORET
Evi kompren gwelloc'h palioù ha mod impli ar renabl ez oc'h pedet d'un emvod publik a vo aozet e Lokeoret d'ar 10 a viz Gouere e sal ar gemerzh-kumunioù de 8 eur noz. Desit nivarañ !
MABAL LE BEHANAC,
EVIT BCD/SEVENADURIOÙ

LE POHER HEBDO
22 JUIN 2016

Carhaix. À Sérusier, des lycéens sont apprentis ethnologues

Modifié le 08/12/2016 à 09:54 | Publié le 08/12/2016 à 09:54

Écouter



Facebook

Twitter

Google+

✉

Un journal numérique

Par Ouest-France

Au lycée, des élèves de 1re ES travaillent avec une ethnologue, notamment sur la notion de patrimoine immatériel. Une démarche qui intéresse les élus du Pays Cob.

Le lycée Paul-Sérusier a reçu lundi après midi, la visite de Daniel Caillaec, président du Pays Cob, accompagné de Marie-Hélène Cosqueric, coordinatrice culture et Yann Le Boulanger, conseiller.

Cette visite a permis élus de présenter le Pays Cob, son histoire, sa situation géographique, ses compétences et ses actions. De leur côté, les lycéens ont pu leur présenter l'état de leurs travaux d'ethnographie.

48 élèves

De quoi s'agit-il ? Explications d'Eric Bréhin, professeur en sciences économiques et sociales : « Dans le cadre des actions d'aides personnalisées, plusieurs ateliers sont proposés aux lycéens. Parmi ceux-ci, l'un consacré à l'ethnographie a été choisi par 48 élèves de 1re Économique et Social. Cet atelier a démarré le 7 novembre à raison de deux heures par séance et est conduit par l'ethnologue Stéphanie Brulé-Josso ».

Patrimoine culturel

L'opération est soutenue dans sa démarche, comme le souligne Julie Léonard, responsable de l'Inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) pour l'association Bretagne Culture Diversité : « Dans le cadre de l'inventaire du PCI en Bretagne, mené en partenariat avec le pays du Centre Ouest Bretagne, ces ateliers ont pour objectif de faire de ses lycéennes et lycéens "des apprentis ethnologues" en découvrant les nombreuses notions de patrimoine culturel. »

De la classe au terrain

Dans un premier temps les travaux de recherche se sont déroulés en classe, la phase suivante aura pour théâtre d'action, la ville de Carhaix où là, les apprentis ethnologues devront aller à la

rencontre des habitants pour collecter les informations sur le thème à étudier.

Gastronomie et festivités

« Il nous a fallu discerner nos vecteurs d'investigation. Nous en avons isolé six : la nourriture et la gastronomie bretonne, l'immigration et l'émigration en Bretagne hier et aujourd'hui, en passant par le football amateur, ou encore le sentiment d'appartenance à la Bretagne, ses paysages, et bien sûr, la convivialité et les festivités en Bretagne », détaille Stéphanie Brulé-Josso.

L'**ethnologie** est une science sociale qui étudie le comportement des différents peuples selon leurs origines, leur histoire, leurs mythes, leur migration, leurs terres et leur mélange. L'ethnologie est proche de la sociologie.

#CARHAIX.PLOUQUER

QUEST FRANCE
8 DÉCEMBRE 2016

LES ATELIERS ETHNO'



FRANCE 3 IROISE
AN TAOL LAGAD & JT LOCAL
8 DÉCEMBRE 2016

Aux jeunes de dévoiler leur patrimoine culturel

Le patrimoine culturel immatériel, l'Unesco en parle. En Centre-ouest-Bretagne, on l'inventorie. Les jeunes sont mis à contribution et interrogés par le biais d'un concours.

L'initiative

Le patrimoine immatériel, qu'est-ce que c'est ? La question est posée aux jeunes (6-20 ans) du Centre-ouest-Bretagne, sous la forme d'un concours. Le projet est une initiative conjointe du Pays Cob et de Bretagne Culture et Diversité (BCD).

Ce concours s'inscrit dans la démarche de l'inventaire participatif du patrimoine immatériel, initié notamment par BCD. « Il s'agit du patrimoine invisible, que l'on porte tous avec nous et que l'on transmet », détaille Charles Guimbort, de BCD.

Recettes de cuisines, danses, connaissances botaniques spécifiques, langues, contes et légendes, chants, musiques... Tout cela peut faire partie du patrimoine immatériel du Centre-ouest-Bretagne. « Et bien d'autres choses encore », souligne Charles Guimbort. Pour lui, le but est que les jeunes se l'approprient, et qu'ils le matérialisent. Le concours, intitulé Sell'ta, propose aux jeunes du territoire de le faire découvrir par le biais de photos, de dessins, d'interview sonore, ou de vidéo. Cette production devra être accompagnée d'un texte de présentation.

Pour les jeunes

« Donner la parole aux personnes de cette tranche d'âge est primordial. Ils sont trop souvent oubliés et pourtant, à moyen terme, ils représentent l'avenir ! », explique Daniel Callerec. Il se dit également heureux que le Pays Cob est le premier à proposer ce type d'initiative. Avec le sourire il ajoute : « J'espère que je serai surpris ! Que ce regard neuf, jeune,



Les organisateurs espèrent être surpris par les propositions du concours Sell'ta.

seurs différent du nôtre, presque vieux, et que les jeunes verront des choses que l'on ne voit pas ou voit plus ! »

Le concours est officiellement lancé depuis le 9 novembre. L'envoi des propositions est possible jusqu'au 9 janvier 2017. Les intéressés peuvent participer seuls, ou par groupe de deux ou trois, ou encore par classe. Les participants seront divisés en trois catégories : le 6-11 ans,

les 12-15 ans et 16-20 ans. Le jury sera constitué d'institutionnels, d'élus et de professionnels comme le photographe Éric Legret, ou le réalisateur Jean-Jacques Haut, auteur-réalisateur (Ty Film).

Les organisateurs réfléchiront ensuite à comment valoriser ces productions, les exposer. « Tout dépendra de la matière que nous aurons reçue », sourit Charles Guimbort. Et comme tout concours mérite ses

lrais, tous les participants recevront un Trivial poursuivi du Pays Centre-ouest-Bretagne. Des appareils photo numériques, un pass quatre jours pour les Vieilles Charrues, des masterclass et des jeux de société sont prévus pour les lauréats.

Anaëlle BERRE.

Jusqu'au 9 janvier, informations et inscriptions : www.bcd.bzh/pol

Patrimoine. Un concours pour les jeunes

Lancés dans un inventaire du patrimoine immatériel du Centre-Ouest Bretagne, le pays Cob et Bretagne Culture Diversité ont décidé de se tourner vers les jeunes, public trop souvent oublié, selon eux.

Pour ce faire, ils leur proposent un concours nommé « Sell'ta ! » (« tiens donc, ça alors ! » en breton) grâce auquel les jeunes âgés de 6 à 20 ans vont pouvoir donner leur vision du patrimoine immatériel du secteur. « Ce patrimoine vivant, cela peut aussi bien être un air de musique traditionnel qu'un savoir-faire, une danse, une fête, un jeu ou une recette », expliquent les organisateurs.

Jusqu'au 9 janvier

Les jeunes sont invités à mettre en avant cet élément du patrimoine à travers un dessin (pour les 6-11 ans) ou avec la photo, de la vidéo ou du son (pour les 12-15 ans et les 16-20 ans). Un jury se réunira ensuite pour désigner les vainqueurs par catégorie.

En jeu : des appareils photos numériques, des places pour les Vieilles Charrues, des stages ou des jeux de société.



Les représentants du pays Cob et de Bretagne Culture Diversité lancent un concours destiné aux jeunes sur le patrimoine immatériel.

Chaque participant devra accompagner sa production d'un petit texte explicatif. Il est possible de se lancer seul, en groupe (jusqu'à trois) ou avec une classe entière.

La date limite pour participer est le 9 janvier.

▼ Pratique
Renseignements au 02.97.35.48.77.

QUEST FRANCE
11 NOVEMBRE 2016

LE TÉLÉGRAMME
11 NOVEMBRE 2016

Carhaix. Les jeunes produisent leur patrimoine immatériel

Modifié le 16/04/2017 à 12:13 | Publié le 16/04/2017 à 12:13

Écoute



Facebook

16

1E

Twitter

Google+

✉

Un journal numérique

Par Ouest-France.

Le concours Sell'ta ! (regarde donc ! en breton) qui proposait à des jeunes de s'exprimer sur leur perception du patrimoine immatériel en Centre Ouest Bretagne s'est refermé samedi 15 avril.

Depuis le 15 novembre, l'association Bretagne Culture Diversité et le Pays Cob proposent, sur internet, un concours visant à questionner la jeunesse du territoire sur les différentes visions qu'elle peut se faire du patrimoine culturel immatériel en Centre Ouest Bretagne.

Le principe est simple : par le biais d'une photo, d'une vidéo ou encore un dessin, ces jeunes sont conviés à illustrer un événement, une personne... qui serait le symbole de ce patrimoine.

Six thématiques

Le concours est divisé en six thématiques : les traditions et expressions orales, les arts du spectacle, les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel, la langue bretonne, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers, et enfin les pratiques sociales, rituels et événements festifs.

De nombreuses productions sont déjà parues sur le site de Patrimoine culturel immatériel (PCI) en Bretagne, certaines réalisées par des enfants de Carhaix. Dans ce cadre, les secteurs enfance et jeunesse du Claj ont participé au concours.

Le Claj joue le jeu

Les jeunes se sont approprié le patrimoine culturel dit « médiatique » en choisissant de jouer sur les stéréotypes régionaux tels que des parodies de publicités, de groupes de musique, de jeux télévisés, des débats politiques ou en interprétant la miss météo...

Encadrés par les animatrices Sandrine Seite et Anaïs Olivier, ils ont échangé des connaissances sur les pratiques culturelles et linguistiques locales, en particulier le bilinguisme puisque 5 des 8 enfants étaient bretonnants.

Un inventaire participatif

Les dernières contributions devaient parvenir aux organisateurs hier, d'autant que le concours avait déjà été prolongé de deux mois en février.

Les productions sont à découvrir sur le site internet de Bretagne Culture Diversité rubrique « L'inventaire participatif du PCI en Centre Ouest Bretagne ».

OUEST FRANCE
16 AVRIL 2016



YA
11 NOVEMBRE 2016



TÉBÉO
L'INSTANT T
22 NOVEMBRE 2016

Patrimoine immatériel : c'est parti pour quatre ans et demi d'inventaire !



La première réunion publique sur le patrimoine immatériel s'est tenue lundi 4 juillet, à Loqueffret, et a été animée par Charles Quimbert, de l'association Bretagne culture diversité.

Identifier ce qui se pratique encore aujourd'hui en terme de patrimoine immatériel, voilà l'objectif de l'inventaire participatif qui vient d'être lancé par l'association Bretagne culture diversité en partenariat avec le Pays du Centre Ouest Bretagne et les élus des communes du territoire. Celui-ci devrait être conduit sur une période de quatre ans et demi.

Par patrimoine immatériel, on entend l'artisanat traditionnel (vannerie, costumes), les connaissances liées à la

nature (usage de plantes médicinales, rebouteux, savoirs et savoir-faire liés aux paysages), les rituels et événements festifs (pardons, carnavaux, fest-noz, concours musicaux), les instruments traditionnels, les expressions orales et, naturellement, la langue.

« Après la phase d'identification, un état des lieux sera fait, et nous aborderons l'étape de préconisation », a souligné Charles Quimbert, de Bretagne culture diversité, qui animait une première réunion, lundi 4 juillet, à Loquef-

fret, en présence d'une quarantaine de personnes. Le but était de « mettre en œuvre un projet fédérateur qui permette d'actualiser la connaissance des patrimoines présents sur le pays, et susceptible de contribuer à renforcer un sentiment d'appartenance et à construire une image positive et attractive du territoire ».

Chaque habitant est invité à prendre part à toutes les étapes du projet, en disant ce qui pour lui constitue son patrimoine, son héritage culturel, et comment il souhaite le valoriser et le sauvegarder.

Ce projet est une conséquence de la convention ratifiée par l'Unesco en 1972 sur le patrimoine mondial matériel et naturel. 1.040 inscriptions ont été déjà faites sur la liste mondiale du patrimoine de l'humanité, dont une quarantaine pour la France. « C'est suite à ce travail que la réflexion a été lancée pour faire quelque chose d'approchant pour le patrimoine immatériel, ajoute Charles Quimbert. Notre souhait est d'arriver à expliquer aux gens à quel point le patrimoine est divers et qu'il importe de le préserver. Ce n'est pas à un groupe d'experts ou d'ethnologues de décider ; il faut qu'il soit réalisé par des porteurs de tradition d'ici ».

JEAN-NOËL POTIN

Renseignements au 02.97.35.48.77.

LE POHER HEBDO
13 JUILLET 2016

Loqueffret

Patrimoine culturel immatériel. L'inventaire a commencé



Une trentaine de personnes, particuliers, représentants d'association ou élus, participaient à cette rencontre, qui s'est déroulée sous forme d'ateliers.

Dans le cadre du travail mené en partenariat avec l'association Bretagne Culture Diversité, le Pays a organisé, le lundi 4 juillet, une rencontre à la Communauté de communes du Yeun Elez. Elle était animée par Charles Quimbert, directeur de Bretagne Culture Diversité, assistée de Julie Léonard, Marie-Hélène Cosqueric, chargée de la culture au Pays Cob, Claudie Bodin, bénévole, référente du PCI à la commission culture du Pays Cob, et Léna Gourmelon (bénévole), référente patrimoine au Pays Cob.

Identifier les éléments constituants

Une trentaine de personnes, particuliers, représentants d'association et élus, assistaient à cette réunion, qui a pour objectif de présenter l'inventaire actuellement mené sur le patrimoine culturel immatériel du Centre-Ouest-Bretagne et de collecter les témoignages de la population afin d'identifier des éléments constituant l'héritage culturel sur le territoire. Cet inventaire, d'une durée de quatre ans et demi, a pour objectif

d'identifier ce qui se pratique encore aujourd'hui en termes d'artisanat traditionnel, de connaissances liées à la nature, de rituels et d'événements festifs, d'instruments traditionnels et d'expressions orales, langue.

Cette première étape se poursuivra par une phase de diagnostic, qui donnera lieu à l'établissement de mesures de valorisation et de sauvegarde. Chaque habitant du Cob est concerné par toutes les étapes du projet et peut ainsi dire ce qui, pour lui, constitue son patrimoine, son héritage culturel et comment il souhaite le valoriser et le sauvegarder.

La séance s'est déroulée sous forme d'ateliers, où chacun a pu lister ce qu'il considère comme faisant partie de cet inventaire, les présenter à l'assemblée. Ensuite, ceux-ci seront mis en commun avec toutes les collectes des réunions publiques. Cette première étape se poursuivra par une phase de diagnostic, qui donnera lieu à l'établissement de mesures de valorisation et de sauvegarde.

Un travail de longue haleine, qui devrait s'étaler sur au moins quatre années.

Glad

RENABLIÑ ASAMBLES

Kroget eo BCD da vont dre ar vro da selaou ar bobl evit klask renabliñ ar pezh a ya d'ober ar glad dizanvezel.

E Lokeored e oa loc'het gant ur c'houlzad a bado 4,5 bloaz. Dibabet e oa bet Lokeored dre ma oa war dachenn ar COB, ar vro gentañ o sevel a-du gant seurt intrudu. Ha Marie-Hélène Cosqueric, animatourez an aozadur diwezhañ-mañ da zibab Kumuniezh Kumunioù an Elez ha Lekeored, tost ouzh Sant-Herbod, eus ar Fouilhez, Brenniliz, ar Menez Are... Goude un degemer gant Marcel Le Guern, maer Plouie, o resisaat an dachenn, 8 kumun a yaio da 13 goude ar 1/1, 480 km², enni nebeutoc'h a dud eget 20 dre gm², e oa tro Charles Quimbert da vevennañ an dachenn enklask.

Glad

Goude an eil brezel bed, an ONU hag UNESCO, e voe dibabet sevel ul listenn eus al lec'hioù dreist a vefe renablet evit o c'haerder. 1040 a zo anezho er bed, en o zouez 43

e Bro-C'hall, hag 1 er Gabon, da skouer. "Ha setu perak, buan, zo savet tud evit klemm, o lâret ne oa ket nemet ar savadurioù kaer evit skeudennaouiñ ar glad." emezañ. Anv e veze graet neuze eus ar "glad dizanvezel" en UNESCO ha degemeret evel-se ar fest-noz, e 2012, evit bezañ un elfenn eus ar glad-se. Ha setu bremañ ar BCD, diwar kefridi ar Rannvro, da sevel he studiadenn.

Perzhiek

Kerkent hag en em gavet e Lokeored e voe pedet an dud da vont war unan eus ar 6 taol a oa er sal. Ha n'eo ket dre zegouezh. Fellout a rae d'an aozerien lakaat an taolioù da eskemm, da sevel bep a renta-kont rannet gant ar re all er fin rak a-bouez eo dezho selaou an dud, dezho da lâret petra eo o sevenadur, o glad, e peseurt stad emaint, ha penaos e vezont treuzkaset a rummad da rummad.

D'an holl berzhidi e vo kaset ar renta-kont a-raok ma vefent pedet da ganderch'el gant o freder. Hag ar BCD da vont pelloc'h gant he hent war-zu an 21 a zo e Breizh.



YA

15 JUILLET 2016

LE TÉLÉGRAMME

13 JUILLET 2016

Vers un inventaire du patrimoine culturel immatériel

En début de semaine, un apéro-débat sur le thème du patrimoine culturel immatériel (PCI) s'est tenu à Motreff. Un projet d'inventaire participatif est sur les rails.

La soirée était organisée par le Pays Centre Ouest-Bretagne en partenariat avec l'association Bretagne culture diversité (BCD). Beaucoup d'élus de Poher communauté et des responsables d'associations culturelles ont répondu présent à l'invitation.

Accueillis par Charles Quimbert, directeur de BCD, les participants se voyaient remettre un numéro qui les plaçait à une table de façon aléatoire. L'ouverture des débats a été lancée par Daniel Caillarec, président du Pays COB et 1^{er} adjoint de Motreff. Il a souligné l'importance d'une telle collecte d'informations pour les générations futures.

La projection d'un documentaire sur Cécile Duvelle, ancienne secrétaire de la convention de sauvegarde du PCI à l'Unesco, a enrichi la notion de PCI : « La liste représentative ne vise pas à récompenser tel ou tel patrimoine culturel immatériel, la seule chose à prendre en compte, c'est l'importance subjective qu'à une pratique pour la communauté qui la maintient en vie. »

« Il est urgent de mettre une action participative... »

Alors des inventaires du PCI, pourquoi ? comment ? c'est Charles Quimbert qui l'explique : « Cet inventaire doit être participatif, ce sont les habitants d'un territoire qui sont associés à toutes les étapes du PCI, identification diagnostique, préconisation, ce que nous faisons ce soir. C'est donc à chaque habi-



Échange à l'une des cinq tables, entre élus, membres d'associations, Charles Quimbert et Daniel Caillarec (au centre).

tant de nous dire ce qui, pour lui, constitue son patrimoine, et comment il souhaite le valoriser et le sauvegarder. ».

L'inventaire participatif de BCD s'étale sur plusieurs années et se décompose en plusieurs phases, identifier les cultures locales, identité du pays, recenser les pratiques en dé-

suétude, est-ce important ?

Et une préconisation d'une action à mener avec les habitants et les élus pour faire que perdure l'existant :

« Il est urgent de mettre une action participative en place pour justement identifier et collecter ce PCI. Une histoire partagée par chacun qui fait la différence avec d'autres

histoires d'autres familles ou de pays, le vécu au quotidien », souligne Lena Gourmeien, membre de la commission culture du Pays COB.

Pour en savoir plus : www.bcd.bzh ou au 02 97 35 48 77.

OUEST FRANCE
08 AVRIL 2016

Motreff

Patrimoine culturel. Un travail d'inventaire

Dans le cadre d'un travail mené en partenariat avec l'association Bretagne culture diversité (BCD) et le pays Centre-Ouest-Bretagne, une réunion s'est tenue mardi soir, à la salle polyvalente, sur le thème du patrimoine culturel immatériel (PCI).

Suite à l'adoption par l'Unesco, en 2003, de la convention de sauvegarde de ce patrimoine, BCD et le pays Cob ont, en effet, décidé de mettre en place un inventaire participatif sur le territoire.

Une quarantaine de personnes, membres d'associations, élus, citoyens, ont participé à cette réunion de mardi animée par Daniel Caillarec, président du Cob, et Charles Quimbert, directeur de BCD, qui avait pour objectif de présenter l'inventaire actuellement mené sur le patrimoine culturel immatériel du Centre-Ouest-Bretagne et de collecter les témoignages de la population, afin d'identifier des éléments constituant l'héritage culturel sur le territoire.

Transmis de génération en génération

« Le PCI s'exprime à travers des événements festifs, des pratiques sociales, les arts du spectacle, les connaissances et savoir-faire, trans-



Une quarantaine de personnes ont travaillé sur l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la région.

mis de manière informelle génération en génération », explique Marie-Hélène Cospéric, coordinatrice culture au pays Cob.

L'inventaire a pour objectif d'identifier ce qui se pratique encore aujourd'hui en termes d'artisanat traditionnel (vannerie, costume), de connaissances liées à la nature (utilisation des plantes médicinales, savoirs et savoir-faire liés aux paysages), de rituels, d'événements festifs (pardons, carnivals, fest-noz, concours musicaux), d'instruments traditionnels (clarinette, treujenn gaol, violon, biniou, bombarde, accordéon), d'expressions orales (sonioù et gwerzioù, contes, comptines, légendes), etc.

À travers cette démarche participative, il s'agit de mettre en évidence l'identité du territoire. C'est l'occasion, aussi, de comprendre la manière dont ce patrimoine est vécu aujourd'hui par les habitants.

Restitution publique en juin

De nouvelles réunions seront prochainement organisées à Huelgoat et Châteauneuf-du-Faou. « Une restitution publique de cet inventaire est prévue en juin », précise Marie-Hélène Cospéric.

Cette première étape se poursuivra par une phase de diagnostic, qui donnera lieu à l'établissement de mesures de valorisation et de sauvegarde.

LE TÉLÉGRAMME
08 AVRIL 2016

Patrimoine. Réunion publique lundi

Le pays du Centre-Ouest Bretagne et l'association Bretagne Culture Diversité ont mis en place, dans le pays Cob, un inventaire participatif du patrimoine culturel immatériel. Cette notion

recouvre celles de patrimoine oral, patrimoine vivant ou celle de culture traditionnelle (artisanat, jeux traditionnels, danses, fêtes, pardons, fest-noz, langues...).

Afin de présenter la démarche et d'échanger avec la population locale autour de ces notions, une réunion publique, sous forme participative et conviviale, aura lieu lundi, à 18 h, au Cal.

LE TÉLÉGRAMME
20 AVRIL 2016

Châteauneuf-du-Faou

Patrimoine culturel immatériel : inventaire en cours

La cinquième réunion publique de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel en pays COB (Centre-Ouest Bretagne) s'est tenu lundi. La restitution est prévue le 17 juin.

Une trentaine de personnes intéressées par la culture de la Haute Cornouaille est venue échanger, à partir de 18 h à la salle du conseil communautaire. C'était la dernière réunion de la première étape de l'inventaire qui vient clôturer une série de rendez-vous où la population était invitée à faire part de ce qui fait « patrimoine » pour eux.

L'association « Bretagne culture diversité » a pour missions de vulgariser, diffuser la matière culturelle et les savoirs de Bretagne, réaliser un inventaire permanent du patrimoine culturel immatériel (PCI) breton, promouvoir la diversité culturelle, favoriser l'accessibilité et valoriser les contenus culturels et scientifiques relatifs à la Bretagne par le biais des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Pour Charles Quimbert : « La valorisation du patrimoine vivant est primordiale. C'est à la fois la danse, la langue, les costumes, l'histoire,



Lundi soir, la population des environs de Châteauneuf-du-Faou est venue échanger autour de la culture « du pays » lors d'une réunion publique organisée dans le cadre de l'inventaire participatif du patrimoine culturel immatériel.

les savoir faire... C'est tout ce qui crée une culture et surtout la transmetre aux générations futures », souligne le directeur de l'association, après une présentation rapide en vidéo sur le contexte du projet d'inventaire et des notions autour du patrimoine immatériel et de l'importance de sa sauvegarde.

Le public s'est divisé en quatre groupes pendant une heure pour échanger sur ce qui constitue leurs racines culturelles communes. Pour les aider dans cette tâche, chaque groupe était accompagné de « secrétaires » qui avaient pour mission de prendre note des débats et de mettre en commun tout ce qui était dit, en

vue d'une restitution à l'issue de la réunion.

Pour provoquer les échanges, le public était amené à s'exprimer, écouter et à répondre à des questions telles que : Quel patrimoine préférez-vous dans votre entourage ? Est-il toujours pratiqué ? Comment ? Par qui ? Se transmet-il aujourd'hui.

De nombreuses pratiques ont été évoquées et des éléments communs en sont sortis : le fest-noz, l'orfèvrerie, le gouren, la gavotte, les crêpes, la langue bretonne, la motte de beurre salé, les pardons, les costumes...

Une réunion de restitution de l'ensemble de cette phase est prévue le 17 juin, à Carhaix.

■ Inscriptions au concours des maisons fleuries.

Les personnes souhaitant participer au concours des maisons fleuries sont invitées à venir compléter l'imprimé en mairie avant le 6 juin. Gratuit. Contact : 02 98 81 75 41.

QUEST FRANCE
18 MAI 2016

Patrimoine. Un inventaire en cours

Bretagne Culture Diversité procède, en ce moment, à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel en Centre Ouest Bretagne, en partenariat avec le pays Centre Ouest Bretagne (COB). À cet effet, ils invitent la population des différents territoires à des réunions publiques destinées à collecter le point de vue des habitants.

Lundi soir, une trentaine de personnes s'est retrouvée dans les locaux de la communauté de communes pour découvrir ce projet participatif.

De la crêpe à la musique traditionnelle

Réunis autour des tables, les participants ont, tout d'abord, assisté à la présentation du projet avant de réfléchir au patrimoine de leur territoire, important à leurs yeux : de la crêpe à la musique traditionnelle, en passant par le costume ou encore l'histoire.

« Chaque habitant est concerné par toutes les étapes du projet.



Avant de s'exprimer, les participants ont assisté à la présentation vidéo du projet.

C'est à lui de dire ce qui, pour lui, constitue son patrimoine, son héritage culturel et comment il souhaite le valoriser et le sauvegarder », expliquent les organisateurs.

Faire son inventaire, c'est identifier ce qui se pratique encore aujourd'hui en termes d'artisanat traditionnel (vannerie...), de connais-

sances liées à la nature (usage des plantes médicinales, rebouteux, savoir-faire liés aux paysages), de rituels ou encore d'événements festifs (pardons, fest-noz...).

Cette première étape se poursuivra par une phase de diagnostic qui donnera lieu à l'établissement de mesures de valorisation et de sauvegarde.

LE TÉLÉGRAMME
18 MAI 2016

Un inventaire participatif du patrimoine breton

L'association Bretagne Culture Diversité et le Pays Centre Ouest Bretagne ont collaboré pour réaliser un inventaire participatif du patrimoine culturel immatériel. Explications.

Pourquoi ? Comment ?

Le patrimoine culturel immatériel (PCI), qu'est-ce que c'est ?

Cette notion a été introduite dans une convention de l'Unesco en 2003. Elle avait pour objectif de sauvegarder les pratiques culturelles du monde entier et de les mettre au même plan. Cela a été mis en place aussi pour aller à l'encontre de l'uniformisation de la culture. « Ces cultures traditionnelles sont témoins de pratiques populaires, qui font toujours sens pour certaines populations », détaille un salarié de Bretagne Culture Diversité (BCD), chargé de réaliser l'inventaire en Centre-Ouest-Bretagne. Le premier élément breton qui a été classé, c'est le fest-noz.

Comment s'est déroulé le début de cet inventaire en Centre-Ouest-Bretagne (Cob) ?

Les deux parties souhaitaient que cet inventaire soit participatif, qu'il se déroule en impliquant et en interrogeant les habitants du territoire sur leurs pratiques culturelles. Des réunions publiques ont été organisées dans les cinq communautés de communes. Des entretiens individuels avec des acteurs de pratiques ont été menés par l'association. BCD a également rencontré les élus des territoires et



Mikael Le Bihanic, Bretagne Culture Diversité ; Julie Lébiard, responsable de l'inventaire participatif ; Isabelle Chave, ministre de la Culture et Philippe Ramel, président de Bretagne Culture Diversité.

mis en place des ateliers d'ethnologie dans un lycée de Carhaix.

Concrètement, qu'est-ce qui fait partie du patrimoine culturel immatériel du centre Bretagne ?

Les différents éléments ont été classés par familles. Par exemple, les savoir-faire liés aux costumes : broderie, perlage, repassage de coiffes. Sur

ce dernier point, il ne resterait plus beaucoup de personnes capables de transmettre. Il y a bien sûr la danse. Il y a aussi des éléments de la langue, comme le parler Pourlet, des recettes de cuisines : le cidre, les crêpes.

Que reste-t-il à faire ?

Bretagne Culture Diversité veut désormais établir un diagnostic pour

chacun des éléments répertoriés afin de proposer des mesures de sauvegarde et de valorisation. Le but est de déterminer les pratiques qui seraient en danger, d'établir des préconisations pour assurer leur transmission, en continuant d'impliquer la population.

Anaëlle BERRE.

Patrimoine culturel immatériel. L'inventaire participatif présenté



Une trentaine de personnes, dont de nombreux acteurs culturels, ont assisté samedi à la restitution de la première phase de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel.

Bretagne Culture diversité a tenu son assemblée générale samedi à Carhaix. L'occasion d'une première restitution de l'inventaire permanent du patrimoine culturel immatériel mené dans le pays Centre Ouest-Bretagne.

Lancé en décembre 2015 par Bretagne culture diversité (BCD), l'inventaire permanent du patrimoine culturel immatériel (PCI) a pour projet d'actualiser la connaissance des patrimoines présents dans le Centre-Ouest Bretagne. Dans le cadre de ce projet, des élèves de 1^{er} du lycée Paul-Sérusier ont joué les apprentis ethnologues pour comprendre le territoire et le concours Sell'Ta ! a invité les 6-20 ans du pays Cob à partir à la recherche de ce qui, pour eux, constitue leur patrimoine immatériel, en le faisant découvrir par un dessin, une photo, un film ou

encore un enregistrement sonore.

De génération en génération

Six réunions publiques ont, par ailleurs, été organisées entre juillet 2016 et juin 2017. Une restitution de cet inventaire participatif a été présentée samedi après-midi à la Pépinière des entreprises. Parmi les principaux éléments identifiés relevant de ce patrimoine vivant, qui se transmet de génération en génération, on peut noter des traditions orales (proverbes, dictons, contes et légendes, chants traditionnels, musique traditionnelle), les arts du spectacle (baga-doù, cercles celtiques, danses), des pratiques sociales, rituels et événements festifs et culturels (pardons, fest-noz, fêtes locales, veillées), des jeux (galoche, jeu de quille, palet, boule bretonne), des pratiques culinaires (crêpes, far, cidre, chouchen, bouillie d'avoine, gâteau breton....), des connaissances et pratiques liées à la nature (utilisation des plantes médicinales, savoirs et savoir-faire liés aux paysages comme les praires irriguées, les chemins creux, le bocage et son entretien..) ou encore des savoir-faire liés à l'ar-

tisanat traditionnel (costumes, coiffes, vannerie, lutherie).

Un tissu associatif dynamique

L'inventaire a aussi pointé toute une série de pratiques relevant du patrimoine culturel immatériel présentes sur l'ensemble du territoire français et au-delà : agriculture, apiculture, pêche, chasse, pratique du vélo, du tricot, carnivals, feux de la Saint-Jean, rebouteux, sourciers... Au-delà des pratiques culturelles évoquées, les réunions publiques ont mis au jour la dynamique du tissu associatif du pays Cob même si les bénévoles sont moins nombreux qu'auparavant et que la relève se fait attendre.

Comité de suivi

La deuxième phase de l'inventaire s'entendra du 1^{er} juillet 2017 au 30 décembre 2018. Un comité de suivi, chargé d'accompagner cette seconde phase sera mis en place prochainement. Les personnes qui souhaitent y participer peuvent contacter Bretagne culture diversité, tél. 02.97.35.48.77 ou contact@bcd.bzh

Patrimoine immatériel : la phase de diagnostic débutera après l'été

» Bretagne Culture Diversité présentait, samedi, à Carhaix, un premier bilan d'étape de l'inventaire participatif du patrimoine culturel immatériel lancé en décembre 2015...

Julie Léonard, responsable de l'inventaire à BCD - L'idée, dans la première phase de ce travail mené en partenariat avec le Pays Cob, était d'interroger les gens et d'échanger sur ce qui pour eux fait patrimoine. Le patrimoine immatériel s'appuie en effet sur la convention de l'Unesco de 2003, qui prévoit que les individus soient intégrés dans le processus de désignation. Plusieurs réunions publiques ont donc été organisées dans les cinq communautés de communes qui composent maintenant le territoire du Centre Ouest Bretagne.

» Quelles seront les étapes ?

Cet inventaire s'organise sur un peu plus de quatre ans. Trois phases sont réparties sur 18 mois chacune. Nous avons donc souhaité faire une restitution de la première phase, qui visait à identifier ce qui fait le patrimoine pour les gens du territoire. La deuxième phase consistera en un diagnostic. Enfin, la troisième phase permettra de proposer la mise en place d'actions de valorisation pour que ces pratiques soient pérennisées. À terme, l'objectif est d'avoir une idée plus précise de l'état et de la vitalité de certaines pratiques et de mettre ensuite en place des actions de valorisation, des outils de



Julie Léonard, responsable de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel et de la diversité culturelle à Bretagne Culture Diversité, Isabelle Chave, du ministère de la Culture, et Philippe Ramel, président de BCD.

sensibilisation.

» Vous avez déjà des idées pour la suite ?

Le calendrier précis n'est pas encore établi mais on a déjà quelques pistes pour avancer. Des pratiques ont été identifiées et on va effectuer un travail d'enquête ethnologique auprès des acteurs associatifs et des praticiens. Il y a l'exemple des pardons, qui sont revenus à la mode, mais qui rencontrent quelques problèmes, notamment de renouvellement des bénévoles. On réfléchira à des actions à mettre en place.

» Les prix Sell'ta ont aussi été remis samedi...

Chaque participant devait nous illustrer ce qui, pour lui, fait le patri-

moine immatériel dans son quotidien, soit à travers un dessin, une photo, un enregistrement sonore ou une vidéo. Nous avons dévoilé trois lauréats : dans la catégorie des 6-11 ans, c'est l'école publique de Glomel qui a remporté le prix avec un dessin. Chez les 12-15 ans, il y a deux gagnants : le Cercle celtique de Carhaix, qui a réalisé une vidéo illustrant les aspects traditionnels et modernes des danses bretonnes ; et un jeune couple de sonneurs de Carhaix qui nous raconte, dans une vidéo, comment ils sont arrivés à sonner. Nous avons eu beaucoup de retours positifs, si bien que le concours sera relancé en septembre jusqu'à Pâques, pour que les enseignants aient le temps de s'emparer du projet.

ECHU AL LODENN GENTAÑ

Prederiet eo ar BCD gant ar glad dizanvezel ha savet ganto eskemmoù war ar vro COB evit gouzout petra a ya d'ober ar glad-se evit tud kreiz Breizh.

Da gentañ e oa 5 ezel. Goude zo bet aozet 6 emvod dre ar vro, pedet ma oa bet, dre vras 450 den ha deuet 130 den da gemer perzh. Alies eo ar memes temoù a zeue war wel, ar yezh, ar boued, an emgavioù sokial... Da vare ar renta-kont hollek, e Karaez, zo bet kavet izili nevez da asantiñ ober ur pennad hent evit mont pelloc'h. Aozerien Nevezamzer ar C'hastell-Nevez. Dañs-tro, Ekomirdi ar Menez Are... Lochet e vo bremañ gant un eil lodenn

a bado betek miz Gwengolo 2018, he fal kenderc'hel gant kejañ ouzh an dud en ur vont pelloc'h, termeniñ ar mod ma c'hellfe bezañ savetaet ha legadet doare pe zoare-ober. Goude c'hoazh e vo un trede mare evit talvoudekaat ar pezh a vo bet kavet, evit termeniñ penaos saveteiñ ar pezh a ya d'ober ar glad-se. Ledan eo an dachenn - 5 kumuniezh kumunioù, 81 kumun - ha n'eo ket anat c'hoazh e lakfe an holl ar memes elfennoù dindan an tog a "glad dizanvezel".

Sell 'ta

Kizidikaat ar re yaouank 6-20 vloaz d'ar mennozh-se a vez graet ivez. Evito e oa bet aozet ur genstrivadeg, "Sell 'ta". 18 strollad o deus kaset



o oberoù, peadra da lakaat Charles Quimbert laouen gant ar genstrivadeg, o resisaat e vo dalc'het en-dro 'benn bloaz, gant ar memes prezidant. Hemañ, Kristian Rivoalen, en deus kroget gant reiñ ur priz ispisial da animatourezed CLAJ Karaez evit o ferzh, un doare da drugarekaat an holl animatourien TAP o deus kemeret harp war ar

genstrivadeg evit kas da benn o atalieroù. Gant skol Sant Erwan Groñwel eo aet priz ar re 6-11 vloaz. Evit ar re 12-15 vloaz n'o deus ket gallet izili ar juri en em gavout war un anv. Daou strollad a zo bet lakaat rampo, ar sonerien Soig ha Gwendal ha dañsorezed yaouank kelc'h keltiek Karaez, bet sikouret gant Gilles Bleuze evit sevel ha frammañ o film.

Niv. 628 - Gwener 23 a viz Even 2017

Ya!

YA
23 JUIN 2017

RADIO

De nombreux passages sur les antennes des radios de la région :

- RMN-FM
- Radio Kreiz Breizh
- Radion Bro Gwened
- France Bleue Breizh Izel

Ar glad sevenadurel dizanvezel e Breizh

E Breizh emañ her an glad... (text continues)

Darempredoù

bet mont a d'ar... (text continues)

bet mont gantañ... (text continues)

Marta Mikal... (text continues)

Gerioù diaes

Renabl perzhiadek... (text continues)

Traouhoù ha korfegoù

Te go in the lion's den... (text and image of a lion)



Un penad ar gendebadeg SeTTa gant... (text continues)

Renabl perzhiadek ar glad sevenadurel dizanvezel : bremañ an eil prantad !

D'ar 30am 17 a wa... (text continues)

breizh eo bet ar... (text continues)

Ar yecusker... (text continues)

Ar penad ar... (text continues)

Olloc'hañ SeTTa... (text continues)

Emweleñ hag... (text continues)

SeTTa sevenadurel... (text continues)

Emweleñ GSD... (text continues)

www.gsd... (text continues)

Eil lodenn ar renabl



Ar renabl... (text continues)

SeTTa sevenadurel... (text continues)

Ar renabl... (text continues)

LE RALLYE PATRIMOINE «DEUS'TA !»

Pays COB. Un rallye pour découvrir le patrimoine immatériel

Publié le 01 septembre 2018 à 10h21 Modifié le 01 septembre 2018 à 10h20



Helena Tataruch et Mickaël Le Bihanic, de Bretagne Culture Diversité ont organisé ce rallye à la découverte du patrimoine immatériel

CHEZ VOUS
Accédez à toute l'actualité
de votre commune



Découvrir le patrimoine immatériel du Pays COB, voilà le but du rallye automobile organisé par l'association Bretagne Culture Diversité, le 15 septembre prochain. Dans le Finistère, le départ sera donné à Spézet.

Le 15 septembre prochain, dans le cadre des journées européennes du patrimoine, l'association Bretagne Culture Diversité (BCD) organise, en partenariat avec le pays COB, un rallye automobile gratuit et ouvert à tous, à la découverte ou la redécouverte des richesses immatérielles du territoire centre breton. Trois départs seront donnés, entre 9 h et 10 h, de Spézet pour le Finistère, de Guéméné-sur-Scorff pour le Morbihan et de Peumerit-Quintin pour les Côtes-d'Armor.

Chaque parcours, d'une soixantaine de kilomètres, sera ponctué d'étapes au cours desquelles les équipages seront confrontés à des épreuves mettant en jeu leurs connaissances et leur habileté, dans des domaines aussi variés que le chant, la danse, les pardons, la gastronomie, les sports ou encore les jeux traditionnels.

Arrivée à Poullaouen pour la Nuit de la Gavotte

L'ultime étape de la journée fera converger tous les équipages sur Poullaouen, où se déroulera dans la foulée la Nuit de la Gavotte. « Quelle arrivée plus cohérente ? », s'amuse Helena Tataruch, de BCD instigatrice du concept.

Vers 18 h, les participants se verront remettre des lots (billig, jeux, place de concerta...) ainsi qu'un livret reprenant thèmes et itinéraires parcourus dans la journée.

Une occasion de reparter du patrimoine

« Cet événement constitue une bonne occasion de faire le point avec la population sur les travaux menés par l'association depuis 2015. Une première phase de 2 ans a permis de déterminer, sur la base de collectes réalisées au cours de réunions publiques, ce qui fait partie du patrimoine », explique Mickaël Le Bihanic, responsable de communication pour BCD. « Une des questions que nous nous posons perpétuellement est : comment faire participer la population à la valorisation de son propre territoire ? »

Ce rallye constitue un moyen d'y répondre. Il s'intègre dans la deuxième phase du projet consacré à déterminer quels éléments du patrimoine immatériel sont en danger et lesquels pourraient être mis en valeur. La troisième phase sera consacrée à la mise en place de moyens permettant de faire perdurer ce patrimoine recensé.

Pour l'heure, tous les équipages (cinq personnes maximum par voiture) sont invités à se pré-inscrire auprès de contact@bcd.bzh ou au 02.97.35.48.77



BCD. Rallye automobile, samedi 15 septembre

Publié le 09 septembre 2018 à 19h34



CHE
Accé
de vc

En repérage du circuit morbihannais, l'association a fait halte à l'Abbaye-Langonnet où elle a été reçue par la présidente des Amis de l'Abbaye, Jocelyne Petit et le supérieur, Victor Cousseau.

Ce samedi 15 septembre, dans le cadre des journées européennes du patrimoine, l'association Bretagne Culture Diversité (BCD) organise, en partenariat avec le pays COB, un rallye automobile gratuit et ouvert à tous, à la découverte du patrimoine culturel immatériel du territoire (PCI) Centre breton. Trois départs entre 9 h et 10 h : Spézet pour le Finistère, Guéméné-sur-Scorff, pour le Morbihan, et Peumerit-Quintin, pour les Côtes-d'Armor.

Chaque parcours, d'une soixantaine de kilomètres, sera ponctué d'étapes au cours desquelles les équipages seront confrontés à des épreuves mettant en jeu leurs connaissances et leur habileté, dans des domaines aussi variés que le chant, la danse, les pardons, la gastronomie, les sports ou encore les jeux traditionnels.

Tous les parcours se terminent à Poullaouën pour la nuit de la Gavotte.

Ce rallye constitue un moyen de faire participer la population à la valorisation de son propre territoire et s'intègre dans le projet d'inventaire du PCI mis en place par BCD et le Pays Cob pour déterminer quels éléments du patrimoine immatériel sont en danger et lesquels pourraient être mis en valeur ainsi que la mise en place de moyens permettant de faire perdurer ce patrimoine recensé.

En repérage du circuit morbihannais ; l'association a fait halte à l'Abbaye-Langonnet où elle a été reçue par la présidente des Amis de l'Abbaye, Jocelyne Petit et le supérieur, Victor Cousseau.

Pratique

contact@bcd.bzh ou 02 97 35 48 77

ou www.bcd.bzh/pci

Rallye du patrimoine. À la rencontre d'un territoire

Publié le 16 septembre 2018 à 09h51

VOIR LES COMMENTAIRES



Organisateurs et équipes se sont retrouvés à l'arrivée à Poullaouen.

CHEZ VOUS
Accédez à tc
de votre con



L'arrivée des trois circuits organisés pour le rallye du patrimoine mis en place pour la première fois par l'association Bretagne culture diversité, en partenariat avec le pays Cob, s'est faite sur la place de la mairie de Poullaouen samedi 15 septembre en fin d'après-midi. Ce rallye était financé par le fonds européen Leader. Cette première édition s'inscrit dans le cadre d'un inventaire participatif du patrimoine culturel et immatériel lancé depuis 2015. La première des trois phases a consisté à inviter au cours de réunions publiques la population à s'exprimer sur ce qu'elle estime faire partie du patrimoine, danses, chants, sports et jeux, pardons, gastronomie et autres. La seconde phase, en cours, consiste à établir un diagnostic sur la vitalité de ces différents patrimoines. Le rallye qui partait de trois communes et en traversait beaucoup d'autres avait pour but de valoriser tous ces éléments patrimoniaux. Cinq ou six étapes étaient prévues avec des rencontres d'associations qui portent ce patrimoine comme Dans Tro à Poullaouen avec une gavotte à l'arrivée. Les quatre équipes en lice devaient répondre à un quizz et réaliser des exercices pratiques, chants ou autres. Elles ont toutes reçu un prix à leur arrivée.

Patrimoine. Rallye de découverte à l'Abbaye

Publié le 17 septembre 2018 à 12h15

VOIR LES COMMENTAIRES



Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, samedi, l'association Bretagne culture diversité (BCD) organisait, en partenariat avec le pays Cob, un rallye automobile gratuit et ouvert à tous, à la découverte du patrimoine culturel immatériel du territoire (PCI) centre breton.

Les deux équipages, au départ de Guémené-sur-Scorff, ont fait halte à l'Abbaye-Langonnet en compagnie des animateurs de BCD, Julie Gwenaél et Mickaël. Ils ont été accueillis par les Amis de l'Abbaye avant de se confronter à des épreuves mettant en jeu leurs connaissances. Pour cette étape, il s'agissait d'épreuves de chant breton. Après avoir visité le musée africain, ils ont repris leur chemin de Motreff.

LE TÉLÉGRAMME
17 SEPTEMBRE 2018

Titouroù

Evit gouzout hiroc'h war renabl ar glad sevenadurel e Bro Kornôg Kreiz Breizh, kit e darempred gant Mikael LE BIHANNIC, Kargad Titouriñ ha Kehentiñ e BCD/Sevenadurioù : 02 97 35 48 77 pe war ar rouedad : www.bcd.bzh/pci

Deiziataer

Poellgor leviañ renabl glad sevenadurel dizanvezel Bro Kornôg Kreiz Breizh d'ar yaou 27 a viz Gwengolo e Rostren. Emvod rannvroel renabl pardonioù ha pelerinaoù Breizh d'ar yaou 25 a viz Here e Kemper. Prezegenoù diwar benn al lies-seurted sevenadurel hag ar gwirioù sevenadurel e Naoned d'an 22 ha 23 a viz Du 2018.

Geriou diaes

Glad sevenadurel dizanvezel : patrimoine culturel immatériel
Erbediñ : recommandation
Elfenn : élément
Emweliou : entretiens
Darvoudoù : événements
Disoc'hoù : résultats
Tabutet : débat
Hentad : parcours
Kizidikaat : sensibiliser



Hélène Tataruch, implijaderez Bretagne Culture Diversité, he deus studiet ar c'han war an dachenn e-pad 10 miz.

Ar c'han, un elfenn deus glad sevenadurel

Abaoe 2015 emañ ar gevredigezh Bretagne Culture Diversité o renabliñ glad sevenadurel dizanvezel Bro Kornôg Kreiz Breizh. Rannet eo bet al labour e tri frantad. Gouestlet eo bet ar prantad kentañ da zastum an elfennoù sevenadurel o lakaat tud deus ar vro e kreiz ar jeu. Evit-se eo bet aozet emvodoù ha goulenataet tud ar vro war o glad.

Ur wech anavezet an elfennoù penañ eo deuet mare ar studi, setu labour an eil prantad (zo krog bremañ). Diwezhatoc'h e vo mare an trede prantad, hini an erbediñ : roet e vo mennozhioù evit gwareziñ ha skignañ elfennoù glad dizanvezel Bro Kornôg Kreiz Breizh.

Mare ar studi
Abaoe ur bloaz bremañ eo lañset an eil prantad, hini ar studi. Dibabet ez eus bet teir deus elfennoù bouezhusañ ar glad evit tud ar vro, evit kre-

giñ ganti : ar pardonioù, ar c'han hag ivez ar sportoù ha c'hoarioù hengounel. Krogomp gant studiaden Héléna Tataruch, implijaderez Bretagne Culture Diversité. Labourer he deus war ar c'han, Héléna a zo aet da studiiñ an elfenn-mañ war an dachenn e-pad 10 miz.

Héléna, penaos ho poa aozet ho enklask war ar c'han?
Da gentañ oa bet ret din klask anvioù ha darempredoù kanerien deus ar vro. Met bez' zo ivez kanerien hag a

gan kanaouennoù deus Kornôg Kreiz Breizh o vevañ e diavaez ar vro ! Evit-se em boa notennet an anvioù a welen war skriteelloù ar festoù-noz da skouer. Sikouret oan bet gant ar ganerien aterset ganin ivez. Aterset em eus 20 kanerez, deus 16 betek 77 vloaz. Ar pal a oa kaout ur sell hallek war piv a gan, penaos ha perak o deus kroget da ganañ, pe-tra 'vez kanet ganto ha peseurt sell o deus war ar c'han. Met n'eo ket tout ! Kemeret am boa perzh ivez e stajoù kan evit gwelet piv a zeue d'eo-

am stummañ. Ur wech echu al labour emweliñ em boa pedet an holl re a oa bet aterset ganin 'vit kinnig dezho disoc'hoù va enklask e Motrev d'ar 14 a viz Mezheven 2018.

Gant peseurt disoc'hoù ?
Kudennoù liammet gant ar brezhoneg implijet a zo deuet war well an allsañ. Ar yezh komzet en deiz a-vremañ n'eo ket memes hini hag an hini veze komzet b'ar vro gwechall. Dre ma ne vez ket ar memes pouezh mouez gant ar vrezhonegerlen "nevez", eo diaes dezho kavout al lusk dereat evit an dañs da skouer. A-wechoù ne vezont ket komprenet zoken. Diaes eo neuze sevel tonioù ha kanaouennoù nevez ...

Petra 'zo kaoz eo cheñchet an traoù ?

Displeget e vez an dra-mañ dre ar cheñchamantoù kevredigezhel. N'hon eus ket ar memes boazioù buhez bremañ ha gwechall. Nebeutoc'h a zreuzskas a zo er familhoù. Kanet e vez nebeutoc'h pe ne vez ket kanet tamm ebet ! Ouzhpenn-se, gant an diouer a zarvoudoù war ar prim e vez nebeutoc'h a zegouezhoù "frank" evit klevout kanaouennoù pe c'hoazh kanañ. Chom a ra darvoudoù evel ar festoù-noz, met n'eo ket trawalc'h. Alies e vez lakaet kanerien da ganañ un heuliad etre daou strollad sonerezh, "vel vit stankañ an toullad" m'eus bet klevet ivez.

Penaos e vije tu gwelaat an traoù ?

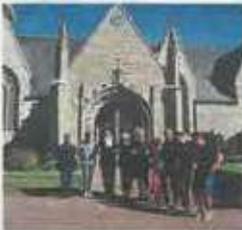
Tabutet hon eus war un toullad mennozhioù e-pad emvod Motrev evit kavout diskoulmoù. Kinniget ez eus bet, da skouer, aozañ muioc'h a stajoù kan er skolioù ha lakaat anezho muioc'h war well. Stummañ stummañ war ar brezhoneg d'ar c'han ha diskan (da skouer) pe diorroñ an eskemmoù etre ar ganerien hag ar skolioù, pe stajoù kan... Bez ez eus mennozhioù b'ar vro...

Mikael LE BIHANNIC, BCD/Sevenadurioù

Ur rali evit dizoloiñ glad ar vro

Ur rali-kirriñ a zo bet aozet d'ar 15 a viz Gwengolo tremenet evit lakaat tud ar vro da zizoloiñ elfennoù sevenadurel ar c'hreiz Breizh. Aozet eo bet da vare "devezhioù ar glad" gant Bretagne Culture Diversité, sikouret gant Bro Kornôg Kreiz Breizh.

3 hentad kinniget d'ar skipailhoù
Unan o loc'hañ deus Speied evit tud Penn-ar-Bed, an eil deus ar Gerne evit re ar Mor-Bihan hag an trede deus Purid-Kintin vit re Aodoù-an-



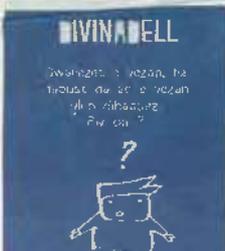
Arvor. An hall o devoa da erruout

b'a Poullaouen evit Nozvezh ar gavotenn. Pep hentad a oa rannet e 5 pe 6 arsav evit kizidikaat an dud d'ar glad dizanvezel.

Pal ar rali

Ret e oa gounit ar muiañ a boentoù posubl en ur respont da c'houlennoù pe en ur ober amprouennoù. Dafisal, kanañ pe fardañ ur gram-pouezenn war ur billig, plijadur a zo bet a-hed an devezh. An amprouennoù a zo bet kaset da benn gant sikour kevredigezhioù ar vro. E

debenn an hent en em gave an holl b'a Poullaouen 'vit an disoc'hoù. Ur billig a oa da c'hounit evit ar skipailh erruet gant muiañ a boentoù ! Ar re all a zistroe b'a gêr gant plasoù 'vit arvestoù pe c'hoarioù hengounel (paledoù ha bouloù). Evit klozañ an devezh, pep hini 'zo aet da zafisal ur gavotenn vras. Pal ar raktres-mañ a oa "komz eus ar glad en un doare disheñvel ha digor d'an holl" hervez Charles Quimbert, rener Bretagne Culture Diversité.



Patrimoine immatériel. Un rallye touristique de découverte

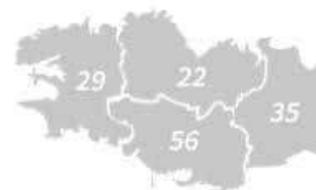
Publié le 21 septembre 2018 à 10h48

VOIR LES COMMENTAIRES



CHEZ VOUS

Accédez à toute l'actualité de votre commune



Samedi 15 septembre, dans le cadre des Journées du patrimoine, l'association Bretagne Culture Diversité (BCD) organisait trois rallyes touristiques sur les départements 22, 29 et 56. Le circuit finistérien concocté par Helena Tataruch, chargée de mission, débutait à Spézet, l'association Sauvegarde du Patrimoine pour l'exposition sur le beurre et le cercle celtique Brug ar Menez pour la partie danse Dardoup qui se déroulait à Plonévez-du-Faou, ayant été mis à contribution. Le circuit abordait également le chant, le sport, les pardons, tout le patrimoine immatériel qui ne peut être conservé que par la pratique, les participants se retrouvant tous à la Nuit de la Gavotte de Poullaouen.

Retrouvez **plus d'articles**

Journées du patrimoine

LE TÉLÉGRAMME
21 SEPTEMBRE 2018

> Toutes les communes > Carhaix

Patrimoine immatériel. Les photos d'Éric Legret au Château Rouge

Publié le 16 août 2019 à 12h14 Modifié le 16 août 2019 à 12h13

[VOIR LES COMMENTAIRES](#)



Les clichés d'Éric Legret sont visibles au Château Rouge à Carhaix. (Le Télégramme/Nathalie Com)

Le patrimoine culturel immatériel du Pays du Centre Ouest Bretagne est exposé en 25 photos d'Éric Legret, toutes installées en plein air dans cinq communes du territoire jusqu'au 15 septembre. « Patrimoine culturel immatériel » ? « PCI » ? Derrière ces trois lettres se cache un patrimoine vivant qui comprend, entre autres, le fest-noz, la langue, les pardons, les jeux et sports traditionnels comme le gouren, les usages populaires des plantes, le chant, les savoir-faire culinaires... Autant d'éléments que cette exposition, commandée par l'association [Bretagne culture diversité](#) (BCD) propose de mettre en lumière le temps d'un été en affichant ces clichés, rassemblés au sein de l'exposition « Diskouez Din ! » (« Montre-moi » en breton), sur les murs de cinq communes du Centre Ouest Bretagne : Gourin, Rostrenen, Huelgoat, Châteauneuf-du-Faou et Carhaix, où ils sont exposés sur les murs du Château Rouge. Une belle exposition pour (re) découvrir ces pratiques culturelles, patrimoines vivants en perpétuel renouvellement.

Retrouvez **plus d'articles**

[Culture](#) [Patrimoine](#)

Lundi 05 août 2019 10:03 - Carhaix-Plouguer

Carhaix. Eric Legret sublime le patrimoine culturel immatériel



Eric Legret a sillonné le Centre-Bretagne pour immortaliser le patrimoine immatériel de la région. © OUEST-FRANCE

Le photographe a parcouru le Centre-Bretagne pour capturer ce qui fait l'essence de cette région. L'exposition « Diskouez Din ! » est à découvrir dès le 5 août à Carhaix (Finistère) sur la façade du Château Rouge.

Eric Legret signe une série de 25 clichés exposés en plein air qui représentent le patrimoine culturel immatériel du pays COB. Entre fest-noz, pardons, gouren et savoir-faire culinaires, l'exposition « Diskouez Din ! » (« Montre-moi » en breton) lancée à l'initiative de l'association **Bretagne Culture Diversité** (BCD) est à découvrir sur les murs de Carhaix (Finistère), Châteauneuf-du-Faou (Finistère), Gourin (Morbihan), Huelgoat (Finistère) et Rostrenen (Côtes-d'Armor) jusqu'au 15 septembre.

Quel est l'objectif de « Diskouez Din ! » ?

Le but est de mettre en lumière ce qui constitue la spécificité du Centre-Bretagne mais qu'on ne voit pas forcément : le patrimoine culturel immatériel. Ces photographies qui m'ont été commandées par Bretagne Culture Diversité (BCD) ont été divisées en plusieurs thématiques : fest-noz, la langue bretonne, les pardons, les jeux et les sports traditionnels comme le **gouren**, les boules bretonnes ou encore la gastronomie.

Quel souvenir gardez-vous de ces portraits ?

La rencontre avec l'un des frères Morvan m'a beaucoup marquée. Je l'ai suivi dans les champs pour le photographe et j'ai été fasciné par son savoir sur les plantes médicinales. Il m'a expliqué lesquelles soignent telle ou telle maladie chez les vaches par exemple mais aussi les hommes. C'est une connaissance qui risque de se perdre avec la disparition de l'ancienne génération.

Vous êtes arrivé à Carhaix en 1997 un peu par hasard et vous n'en êtes jamais parti. Pourquoi ?

Oui, ce n'était pas vraiment prévu. À l'époque, j'étais photographe musical en agence de presse à Paris et une amie m'a proposé de descendre faire des photos d'un petit festival... C'était le début de Vieilles Charrues ! Puis, je suis tombé sous le charme de la région et six mois plus tard, je m'installais. La richesse musicale du Centre-Bretagne est incroyable, il y a une véritable émulation. J'ai rencontré ici plein d'artistes hyper talentueux comme Soïg Sibérial, les frères Molard ou encore Pat O'May. Finalement, je me souviens que je sortais bien plus que lorsque je vivais à Paris !

*Exposition « Diskouez Din ! ». Accès libre et gratuit. Du 5 août au 15 septembre à Carhaix (Château Rouge), Châteauneuf-du-Faou, Gourin, Huelgoat et Rostrenen

<http://www.bcd.bzh>

<http://www.ericlegret.fr/>

Émeline LE NAOUR. Ouest-France

Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Lannion-Perros

✉ Votre e-mail

Je m'inscris

Aujourd'hui sur maville



- 50% Chargeur sans fil à induction

Exprimez-vous ! 72

DEBAT. Privatisation de la Française des Jeux : BONNE ou MAUVAISE idée ?

L'info en continu

Duault. Gareth Lewis, un...

28/10/19 - 14:00

Dinan. Incendie en cours dans le...

28/10/19 - 13:49

Lamballe. Plus de 60 exposants...

28/10/19 - 13:30

Saint-Gilles du Mené. Une...

28/10/19 - 13:14

Côtes-d'Armor. Un autre radar...

28/10/19 - 12:39

Toute l'info en continu

Infos les + lues

Infos les + commentées

N°1 **Perros-Guirec. Trois courses**



Huelgoat. Une exposition en plein air et en plein bourg



La photo exposée sur la façade, place Aristide-Briand, évoque le fest-noz. | OUEST-FRANCE

Le patrimoine culturel immatériel du pays de Centre Ouest Bretagne est exposé en 25 photographies d'Éric Legret, toutes tirées en très grand format et installées en plein air jusqu'au 15 septembre, dans cinq communes du territoire : Châteauneuf-du-Faou, Carhaix-Plouguer, Gourin, Rostrenen et enfin Huelgoat, où elles sont visibles depuis jeudi matin.

Trois sont disposées sur la place Aristide-Briand, l'une sur le mur du cabinet d'assurances MMA et deux sur la maison Le Baud, à l'angle de la rue de 5-août-1944 ; les deux autres sont apposées sur le petit gymnase situé juste derrière l'église Saint-Yves.

L'initiative en revient à l'association Bretagne culture diversité basée à Lorient (Morbihan) et qui s'est donné pour mission de collecter ce patrimoine culturel immatériel breton évoqué ci-dessus.

Derrière cette appellation se cache un patrimoine bien vivant qui comprend, par exemple, le fest-noz, les langues bretonne et gallo, les pardons, les jeux et sports traditionnels comme le gouren ou la boule bretonne, les usages populaires des plantes, le chant, les savoir-faire culinaires traditionnels comme le kig-ha-farz... Autant d'éléments que cette exposition sobrement intitulée « Diskouez din » (montre-moi, en breton) propose de mettre en lumière en affichant les clichés du photographe Éric Legret.

Partager cet article La photo exposée sur la façade, place Aristide-Briand, évoque le fest-noz.

Huelgoat. Une exposition en plein air et en plein bourgOuest-France.fr

-
-
-

ABONNEZ-VOUS  Bonjour

Accueil / Bretagne / Brasparts

Brasparts. L'inventaire du patrimoine vivant de la commune



Anne Diaz, ethnologue, missionnée par Bretagne culture diversité, pour l'inventaire du patrimoine vivant en Pays Cob (Centre-Ouest Bretagne). | OUEST-FRANCE

Ouest-FrancePublié le 12/07/2019 à 06h21

Lire le journal >

Depuis les réunions publiques de 2016, l'inventaire de l'ethnologue Anne Diaz a fait du chemin, en partenariat avec une population attachée à son patrimoine.

Depuis décembre 2015, un inventaire participatif du patrimoine culturel immatériel en Centre-Bretagne a été lancé par l'association Bretagne culture diversité, en partenariat avec le Pays du Centre-Ouest Bretagne. Une première étape, de 2016 à 2017, a permis de rencontrer plus de 150 personnes, représentant le pays dans sa diversité, venues témoigner, échanger et partager ce qui pour elles, fait partie de leur culture populaire, et à qui, il importe de la sauvegarder et de la diffuser. Le chant, les jeux et sports traditionnels, la langue bretonne, les festoù-noz, ou encore les pardons... Autant d'éléments évoqués qui ont fait l'objet, de 2017 à 2018, d'enquêtes et d'entretiens auprès de personnes qui les font vivre au quotidien.

Revitaliser le territoire

Aujourd'hui l'inventaire s'intéresse à Brasparts, et Anne Diaz, ethnologue, missionnée par Bretagne culture diversité, rencontrait jeudi des élus de la commune pour une première approche.

« L'objectif est de constater ou non la vitalité des pratiques, ce qui s'est bien maintenu ou pas et en connaître les raisons. Cette opération étant menée pour le Pays Cob, il s'agit également de voir comment encourager les pratiques, quelles pourront être les politiques mises en place, est-ce que la mairie se sent d'attaque pour s'en saisir, afin de revitaliser le territoire. Particulièrement où existe la problématique de l'exode rural », explique l'ethnologue.

La dernière phase

La mission entre ainsi dans sa dernière phase. **« En 2016, on a commencé par des réunions publiques, une dans chaque communauté de communes du Pays Cob. Elles étaient destinées à amener les personnes à nous dire ce qui est localement vivant, ce qui s'est bien maintenu, afin que l'inventaire soit basé sur le ressenti des habitants et non sur un organisme venu de l'extérieur. Nous menons des enquêtes un peu plus poussées dans certaines communes. À Langonnet (Morbihan) et Poullaouen par exemple, et nous envisageons La Feuillée pour rencontrer la population, recueillir leurs**

sentiments sur le patrimoine vivant, leur attachement ou non à ce patrimoine ».

Avant la fin de la mission, qui se terminera en 2020, une nouvelle série de réunions publiques aura lieu dans chaque communauté de communes concernées.

Partager cet article ×

 Anne Diaz, ethnologue, missionnée par Bretagne culture diversité, pour l'inventaire du patrimoine vivant en Pays Cob (Centre-Ouest Bretagne).
Brasparts. L'inventaire du patrimoine vivant de la commune Ouest-France.fr



#Brasparts

Services Ouest-France

Abonnez-vous

Achetez le journal du jour (1,10€)

Votre compte abonné

Bons Plans

La Place

Obsèques / Dans nos cœurs

Suivez nous



SITES D'ACTUALITÉ



SITES DU GROUPE



MENU

Que recherch



RDV sur



LaPlace

Gwenaël

Accueil / Bretagne / Plonévez-du-Faou

Plonévez-du-Faou. Fiona Pierret, nouveau visage du patrimoine breton

Bretagne culture diversité met en place un inventaire du patrimoine culturel immatériel. Fiona Pierret, étudiante, participe à ces recherches dans le cadre de son cursus.



Fiona Pierret, en deuxième année de master, compte bien s'investir dans les différents événements proposés par Plonévez Ar Faou Animations. | OUEST-FRANCE

Ouest-France

Publié le 16/04/2019 à 18h38

[Lire le journal numérique](#) >

Présente à l'assemblée générale de Plonévez Ar Faou Animations, Fionna Pierret, du haut de son jeune âge, notait très attentivement les prochains événements de cette association très active. Parmi ses objectifs : animer la commune, développer des activités existantes et en créer de nouvelles.

« Dans le cadre de ma deuxième année de master Politiques patrimoniales, développement culturel et territoire, à l'Université Bretagne Sud et dans la mesure où je suis passionnée par la matière culturelle et bretonnante, j'ai décidé de faire mon stage à Bretagne culture diversité. Ce stage répond parfaitement à mes attentes professionnelles », explique la jeune femme.

Comme un goût familial

Quoi de mieux que la gastronomie pour parler du patrimoine breton ? **« Dans le cadre de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel en pays Centre-Ouest Bretagne, je me concentre sur les pratiques culinaires. Les trois éléments principaux ressortis à la suite de la première phase de travail sont : les crêpes, le beurre et le cidre. J'ai donc décidé de faire un focus sur la fête de la Crêpe à Gourin, la fête de la Pomme à Saint-Rivoal et la célèbre fête du Beurre à Saint-Herbot, ce qui explique ma présence, samedi dernier, à l'assemblée générale de PAF Animations. »**

Bretagne culture diversité est une association de promotion et de diffusion de la matière culturelle de Bretagne et de la diversité culturelle à l'échelle des cinq départements de la Bretagne historique. Elle facilite l'accès de tous aux ressources et aux connaissances sur la Bretagne et la diversité de ses cultures.

Ses principales missions sont : vulgariser, diffuser la matière culturelle et les savoirs de Bretagne ; réaliser un inventaire permanent du patrimoine culturel immatériel breton ; promouvoir la diversité culturelle ; favoriser l'accessibilité et valoriser les contenus culturels et scientifiques relatifs à la Bretagne, par le biais des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

« Nous faisons aussi un inventaire régional des pardons et pèlerinages, et je m'occupe des pardons en Côtes-d'Armor. Je me rendrai aux divers

événements qu'ils proposent, que ce soit pour la messe du pardon, ou pour la fête du Beurre, le 22 septembre. »

Partager cet article ×

 Fiona Pierret, en deuxième année de master, compte bien s'investir dans les différents événements proposés par Plonévez Ar Faou Animations. Plonévez-du-Faou. Fiona Pierret, nouveau visage du patrimoine

bretonOuest-France.fr   

#Plonévez-du-Faou

Services Ouest-France

Découvrez nos Newsletters

Les applis mobiles

Mon abonnement

Bons Plans

LaPlace

Obsèques / Dans nos cœurs



LaPlace, le site réservé

aux abonné(e)s Ouest-France

Suivez nous       

SITES D'ACTUALITÉ



SITES DU GROUPE



SERVICES



Culture. L'inventaire du patrimoine immatériel fait le point

Publié le 10 mars 2019 à 11h31

VOIR LES COMMENTAIRES



Jean Paul Le Boëdec, maire de Rostrenen et président du pays Cob, a souhaité la bienvenue à cette restitution d'inventaire.

Depuis décembre 2015, un inventaire participatif du patrimoine culturel immatériel en Centre Bretagne a été lancé par l'association Bretagne Culture Diversité, en partenariat avec le pays du Centre Ouest Bretagne. Une première restitution publique se déroulait vendredi 8 mars et lançait la troisième phase.

« Quel discours le pays peut-il mettre en avant pour donner à ses habitants comme aux touristes l'envie de découvrir l'héritage culturel du territoire ? Donner une image précise des représentations contemporaines que se fait la population centre bretonne de son patrimoine immatériel, en identifiant ou nommant des pratiques en concertation avec les habitants et retisser du lien social, inventer la « néo-ruralité ». Autant de questions soulevées par [l'inventaire du patrimoine culturel immatériel en Centre Ouest Bretagne](#), mené par l'association [Bretagne Culture Diversité](#), en partenariat avec le pays du Cob. La constitution de cet inventaire se déroule en trois phases : un état des lieux de décembre 2015 à juin 2017 ; un diagnostic de juillet 2017 à décembre 2018, et enfin la période de janvier 2019 à juin 2020 marquera le temps des préconisations.

Enquêtes ethnographiques

Les partenaires ont travaillé autour de plusieurs pratiques représentant le patrimoine comme les pardons, le chant traditionnel, les jeux et sports traditionnels, les festoù-noz et festoù-deiz, les pratiques culinaires, la langue bretonne. La méthode employée se basait sur des enquêtes ethnographiques, la constitution d'un corpus documentaire pour chacune des pratiques, la réalisation de 75 entretiens et la participation à une trentaine d'événements.

La troisième phase a débuté vendredi 8 mars à Rostrenen avec une restitution du travail accompli à la cité administrative devant une

Réunions publiques à partir de la fin 2019

D'octobre 2019 à février 2020, les préconisations seront formalisées grâce à des réunions publiques sur l'ensemble du territoire, minimum une par communauté de communes. Et pour finir, de mars 2020 à juin 2020, des préconisations seront formalisées, avec étude de faisabilité, restitution de la phase 3, et, en septembre 2020, remise du rapport.

Retrouvez **plus d'articles**

[inventaire patrimoine culturel immatériel](#) [Bretagne Culture Diversité](#)

Maisons du Monde Sponsorisé

**Envie d'une nouvelle déco ?
Quel style préférez-vous ?**

Bord de mer **Exotique**

BeOp utilise des cookies pour le bon fonctionnement de ce dispositif. En utilisant BeOp, vous acceptez notre [Politique de Vie Privée](#)

436 participations Connexion

Comment inventorier le patrimoine culturel breton ?

Pardons, fest-noz, jeux, sports, cuisine, chant, langue : Bretagne Culture Diversité mène l'inventaire du patrimoine immatériel breton.

Entretien

Charles Quimbert, directeur de Bretagne Culture Diversité

1 CRÉDIT PHOTO : GUEST FRANCE



Bretagne Culture Diversité a été chargée de l'inventaire du patrimoine immatériel de Bretagne. Comment procédez-vous ?

Nous avons décidé de tester une méthodologie sur un territoire qu'on connaît un peu : le pays Centre Ouest Bretagne (Cob) : Rostrenen, Carhaix, Huelgoat, Châteauneuf-du-Faou, Gourin. 80 communes, 80 000 habitants. L'ambition, en partenariat avec

les élus, est de mettre au point une méthode qui soit transposable. L'une de nos neuf salariés, Julie Léonard, docteure en sociologie, s'en occupe à plein temps. On s'est donné cinq ans pour le réaliser. Ça a démarré en 2015. Le but est d'identifier des pratiques qui touchent au patrimoine vivant. C'est un inventaire participatif. On a fait des réunions publiques. On demande aux gens : qu'est-ce que c'est le patrimoine culturel, pour vous ?

Qu'est-ce qui en ressort ?

Cinq pratiques sont citées : les pardons, le fest-noz, les jeux et sports, la pratique culinaire, le chant et aussi un attachement à la langue bretonne. On a voulu savoir en quel état de santé sont ces pratiques. Dans cette phase, on travaille avec un laboratoire de sociologie, à Rennes (le Liris), en prenant un échantillon de la population.

Quelles sont vos premières conclusions ?

Le pays n'est pas homogène, la population non plus. Il y a ceux qui vont aux fest-noz, ceux qui font du gouren ou vont aux pardons et qui ne font que ça. Il y a ceux qui ont un goût, un intérêt pour ce patrimoine qu'ils veulent garder vivant. La question est : comment faire du lien avec tout ça ? C'est terriblement contemporain. Ce n'est pas une question de passionnés qui regardent dans le rétroviseur pour remettre au goût du jour une pratique ancienne. Il faut qu'en sortent des préconisations pour que ce patrimoine perdure.

Parce que ce patrimoine vous semble menacé ?

Aujourd'hui, ça tient à l'initiative de personnes ou de structures associatives. Il y a la crise du bénévolat, qui touche toutes ces associations. Si on

veut que ça perdure, il faut que des personnes s'investissent, qu'elles soient aidées par les politiques au sens large – pas seulement des subventions-, que ça fasse partie du nous, du commun. La culture, aujourd'hui, on la choisit. On fait des fest-noz d'un côté, des festivals pop rock, d'un autre côté. Moi, en tant que chanteur, j'ai participé à des scènes où il y avait tous types d'esthétiques et ça fonctionne très bien. C'est peut-être une des voies d'avenir.

Vous vous êtes aussi lancés dans un inventaire régional des pardons.

On est en train d'inventorier les différentes formes de pardons. On se donne une bonne année pour le réaliser. 589 pardons ont été recensés dans le Finistère. On peut imaginer qu'on sera autour de 1500 ou 2000 en Bretagne.

Recueilli par Serge POIROT.

> Toutes les communes > Carhaix

Patrimoine culturel. Un concours pour la jeunesse

Publié le 21 mars 2019 à 11h42

VOIR LES COMMENTAIRES

Bretagne Culture Diversité invite les jeunes du Centre-Bretagne (de 6 à 20 ans) à représenter ce qui fait leur patrimoine culturel immatériel dans le cadre du concours « Sell'ta ! À la recherche du patrimoine immatériel en Centre Ouest Bretagne ».

Ouvert jusqu'à mai 2019, le concours souhaite interroger les jeunes sur l'ensemble des éléments qui composent le patrimoine culturel immatériel. Six thématiques ont été retenues : les traditions et expressions orales (proverbes, énigmes, contes, comptines, légendes, chants... ; les arts du spectacle (musique vocale ou instrumentale, danse, théâtre, poésie chantée...);

les pratiques sociales, rituels et événements festifs (événements liés aux étapes de la vie, événements festifs, jeux et sports traditionnels, modes d'habitat, traditions culinaires, cérémonies en rapport avec les saisons...); les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers (savoirs relatifs à l'environnement, la flore et la faune locales, aux médecines traditionnelles...); les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel (les connaissances et les savoir-faire qui permettent de réaliser des objets comme les outils, les vêtements, les bijoux, les costumes, les récipients, les objets utilisés pour le stockage, le transport et la protection, les arts décoratifs et les objets rituels, les instruments de musique et les ustensiles de ménage, les jouets destinés aussi bien au divertissement qu'à l'éducation...);

la langue bretonne.

Les concurrents, seuls ou en groupe, sont invités à photographier, filmer ou dessiner un événement, une personne... et à publier leurs contributions accompagnées d'un texte libre inspiré par le sujet (poème, dialogue, récit...). De nombreux lots sont à gagner !

Pratique

Pour y participer : <http://www.bcd.bzh/pci>

Retrouvez **plus d'articles**

Jeunesse patrimoine culturel concours

Un concours pour les jeunes sur le patrimoine immatériel

L'association Bretagne culture diversité entend mobiliser les jeunes à travers un grand concours sur le patrimoine immatériel.

Basée à Lorient, Bretagne culture diversité (BCD) a été chargée de recenser le patrimoine immatériel sur le territoire du pays Cob. Une première restitution de ce travail a eu lieu à Rostrenen, début mars. Pour mettre en valeur ce concept, l'association ne manque pas d'idées. L'année dernière, elle avait organisé un rallye sur le territoire, avec déjà des lots à gagner. Cette année, BCD s'adresse plus particulièrement aux jeunes du centre Bretagne (de 6 à 20 ans). « Nous les engageons à nous représenter ce qui fait leur patrimoine culturel immatériel par le concours *Sell'ta!* À la recherche du patrimoine immatériel en centre ouest Bretagne », explique Mickaël Le Bihan- nic, responsable de la communication à BCD.

Six thématiques retenues

Ouvert depuis février et jusqu'en mai 2019, le concours a vocation à interroger les jeunes sur l'ensemble des éléments qui composent le patrimoine culturel immatériel. Six thématiques ont été retenues. En premier lieu, les traditions et expressions orales : proverbes, énigmes, contes, comptines, légendes, chants... En second lieu, les



Le fest noz fait partie du patrimoine immatériel du centre Bretagne.

arts du spectacle : musique vocale ou instrumentale, danse, théâtre, poésie chantée ; puis les pratiques sociales, rituels et événements festifs : événements liés aux étapes de la vie, événements festifs, jeux et sports traditionnels, modes d'habitat, traditions culinaires, cérémonies en rapport avec les saisons.

Viennent ensuite les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers : savoirs relatifs à l'environnement, la flore et la faune locales, aux médecines traditionnelles et les savoir-faire liés à l'artisanat : les connaissances et les savoir-faire qui permettent de réaliser des objets comme les outils, les vêtements, les bijoux, les costumes, les récipients, les objets utilisés pour le stockage, le transport

et la protection, les arts décoratifs et les objets rituels, les instruments de musique et les ustensiles de ménage, les jouets destinés aussi bien au divertissement qu'à l'éducation... Enfin, le concours concerne également la pratique de la langue bretonne.

Les participants, seuls ou en groupe, sont invités à photographier, filmer ou dessiner un événement, une personne... et à publier leurs contributions accompagnées d'un texte libre inspiré par le sujet (poème, dialogue, récit...). Et comme le souligne Mickaël Le Bihan- nic : « Il y aura de nombreux lots à gagner ! » De quoi stimuler les jeunes centre bretons attachés à leur identité.

Pour y participer : <http://www.bcd.bzh/pci>.

Et vous, quel est votre patrimoine immatériel en centre Bretagne ?

Dans le cadre de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel, en partenariat avec le pays Cob, l'association Bretagne Culture Diversité met en ligne un forum et un questionnaire, à l'attention des centre Bretons. « Après cinq ans d'enquête, nous arrivons aujourd'hui à faire ressortir des éléments qui "font patrimoine" pour la population concernée : les pardons, la musique, le chant, la danse, la langue bretonne, le fest-noz, et les jeux et sports traditionnels », indique Mikaël Le Bihannic, responsable de l'information et de la communication de l'association.

Un patrimoine fragile

L'association note que, malgré la richesse de ces éléments constitutifs de notre territoire, « ces pratiques sont toutes aujourd'hui, à des degrés divers, en grande fragilité. Nous devons tenir des rencontres le mercredi 20 mai afin d'inviter les habitants du centre ouest Bretagne à nous apporter des préconisations en vue de pérenniser ces domaines dans le temps et ainsi assurer leur transmission. Seulement voilà, le Covid-19 est passé par là ».

Votre avis compte

À défaut de pouvoir aller à la rencontre des habitants, l'association a mis en place deux outils numériques qui se complètent l'un et l'autre pour palier à l'impossibilité de se réunir et permettre ainsi l'étude de mesures à mettre en place pour sauvegarder nos pratiques immatérielles. Un questionnaire de 27 questions propose d'abord à tout



« Lâr din'ta » (« Dis-moi donc ») est le nom de l'appel à contribution établi par Bretagne Culture Diversité et qui a besoin de votre avis.

un chacun d'exprimer ses préconisations, puis un forum permet de poursuivre le débat en apportant ses idées et ses remarques. Ces deux outils sont accessibles jusqu'au 20 juillet. Et l'avis de chacun compte : « Le patrimoine culturel immatériel, c'est ce que chacun détient : un savoir, une pratique, un savoir-faire, comme un trésor, personnel ou familial, hérité et à transmettre. Plus il y aura de personnes à échanger, plus nous pourrons proposer des préconisations pertinentes afin d'assurer la sauvegarde des différents éléments de ce patrimoine culturel immatériel. Une restitution des résultats de ce questionnaire et du forum sera proposée à la rentrée 2020 lors d'une réunion publique ».

Maël Daniel

PRATIQUE

Le forum est visible sur www.bcd.bzh/forum-pci
Le questionnaire est accessible sur www.breizhapp.net/survey/index.php/575419?lang=fr

Bars : visitez les « résistances »

Pendant le confinement, il existait quelques lieux de perdution encore ouverts, comme aux plus beaux jours de la prohibition. Reportage « audiardesque »

Chez Glenmor (le prénom a été changé à la demande de l'intéressé, qui l'a choisi, avec humour, parce qu'« un bon Glen n'est pas mort »), les sept-huit personnes respectent une certaine distance devant le comptoir artisanal, aménagé dans une ancienne étable. On rigole plutôt. « Comme n'y avait plus de bars dans le village depuis des années, commente le patron, j'ai ouvert ce lieu il y a deux ans. Tout à 2 euros et permission de fumer. C'est transgressif, mais ça permet de retrouver ce qu'on connaît comme convivialité et rapports sociaux il y a vingt ans. » « Mik' gitanne mais à la bouche et un petit regard pétillant, confirme : « Ils nous interdisent tout ! C'est la faute au Suédois ! » Nous vous épargnerons une logorrhée contre le protestantisme scandinave et ses prétentions hygiénistes...

Bref, « chez Glen », ça picole un peu et ça discute en ces temps de confinement, façon café du commerce qui manque forcément. Les petites piques fusent sur le gouvernement ou ses représentants. Comme nous sommes à quelques kilomètres du Morbihan, la décision d'interdire la vente d'alcool fort provoque quelques sarcasmes... « On aura pu se la jouer à Al Capone et se faire des dollars en revendant le lamb de tad-kozh », souligne Josiane, originaire de Gourin, a bien connu l'Amérique. « C'est vrai que la prohibition, c'est bon pour les affaires », confirme Henri, né à New-York et revenu au pays depuis.

Comme avant

Changement d'ambiance, quoique, chez Benji. Le bar est, cette fois, un vrai zinc. « Mes parents l'ont tenu jusqu'il y a dix ans, explique le patron, j'ai conservé les choses dans le jus, et je n'ouvre que quelques jours par an pour conserver la licence ».

idéale cuisine

ROSTRENEH 06 86 08 45 43
www.idealcuisine.fr

VISUALISATION 3 D - QUALITÉ
DESIGN - TRADITION

Que recherchez-vous ?

RDV sur



MENU



LaPlace

Gwenaël

Accueil / Bretagne / Carhaix-Plouguer

recherchez-vous ? une commune, une rubrique,
une actualité.

Carhaix-Plouguer. Sauver le patrimoine culturel immatériel est possible

L'association lorientaise Bretagne culture diversité élabore depuis cinq ans, de manière participative, un inventaire du patrimoine culturel immatériel du Pays centre ouest Bretagne (COB).



Des sonneurs qui ont participé au Printemps de Châteauneuf-du-Faou. | MICHEL RAVALEC

Ouest-France Recueilli par Emmanuelle Cadieu.

Publié le 30/05/2020 à 05h50

Entretien

Julie Léonard, responsable du secteur inventaire du patrimoine culturel immatériel et promotion de la diversité culturelle à Bretagne culture diversité.

Qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel (PCI) ?

C'est une catégorie de patrimoine issue de la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel adoptée par l'Unesco en 2003. En France, la mise en œuvre de cette convention a été confiée en 2006 à la Mission du patrimoine ethnologique au sein du ministère de la Culture. Ce patrimoine doit être encore vivant, pratiqué et transmis.

Cela peut-être une fête ou un savoir-faire, par exemple. Dans le pays centre ouest Bretagne, une liste de cinq pratiques a été établie. On y trouve les pardons, les festoù-noz et deiz, les jeux et sports, les chants et musique traditionnelles et enfin les langues parlées.

Quelle est la mission de Bretagne culture diversité ?

Il s'agit d'une association, basée à Lorient, de promotion et de diffusion de la matière culturelle de Bretagne et de la diversité culturelle à l'échelle des cinq départements de la Bretagne historique.

Elle a pour mission de vulgariser et diffuser la matière culturelle et les savoirs de Bretagne, favoriser l'accès à ces contenus. Et surtout la réalisation d'un inventaire permanent du patrimoine culturel immatériel breton. Le pays COB est le premier territoire à avoir son inventaire.

Comment avez-vous procédé pour collecter ces données ?

C'est un travail qui a débuté en décembre 2015. Il s'est déroulé en trois phases. Premièrement un « état des lieux » a été fait. Cela s'est fait sous la forme d'un inventaire participatif. Durant 18 mois nous avons rencontré les habitants du pays COB lors de réunions publiques, d'échanges afin de faire ressortir ce qui, pour eux, fait patrimoine.

Ensuite, nous avons engagé des enquêtes approfondies sur le terrain pour réaliser un diagnostic de la vitalité de ces pratiques.

Enfin, la troisième phase, dans laquelle nous sommes, consiste à recueillir les préconisations des habitants pour assurer la sauvegarde de ces pratiques et leur transmission. Nous devons d'ailleurs, organiser une rencontre avec les habitants le 20 mai, mais le coronavirus est passé par là...

Quelle est la situation pour le patrimoine culturel immatériel en pays COB ?

Ces pratiques sont toutes, à des degrés divers, en grande fragilité. Cela s'explique notamment par un manque de bénévoles, la moyenne d'âge des pratiquants qui est élevée, ou tout simplement un frein personnel, dans la transmission de la langue ou autre.

L'inventaire sert aussi d'outil que l'on met à disposition des élus et habitants. À eux de s'en saisir pour faire vivre ce patrimoine culturel ensuite, et de traduire cela en action. Des éléments de diagnostic seront publiés d'ici juin.

Vous invitez les habitants du pays COB à donner leurs préconisations pour sauvegarder ce patrimoine ?

En effet, à défaut de pouvoir les rencontrer en raison de la crise sanitaire, nous avons mis à disposition des outils en ligne afin qu'ils puissent s'exprimer. Il y a un questionnaire dans lequel nous invitons à préciser les préconisations pour faire vivre les savoirs du pays COB.

Ainsi qu'un forum intitulé Lâr din'ta (*Dis-moi donc*) où chacun peut poursuivre les débats et apporter ses idées. Ces outils sont en ligne jusqu'au 20 juillet. Une restitution des résultats de ces échanges sera proposée lors d'une réunion à la rentrée prochaine.

Partager cet article ×

 Des sonneurs qui ont participé au Printemps de Châteauneuf-du-Faou. Carhaix-Plouguer. Sauver le patrimoine culturel immatériel est possibleOuest-France.fr    

#Carhaix-Plouguer

Services Ouest-France

Publié le 17 juillet 2020 à 11h11

Le patrimoine immatériel vu par Éric Legret s'affiche en grand à Spézet



Éric Legret a su fixer ce qui constitue le patrimoine culturel du pays avec beaucoup de profondeur et de spontanéité.

Lecture : 1 minute

Durant les trois mois d'été 2019, une exposition de photos géantes du photographe Éric Legret, intitulée « Diskouez din » (montre-moi), avait été accrochée sur les murs de cinq communes du Kreiz-Breizh. Cette exposition de 25 clichés s'inscrivait dans le cadre de l'inventaire participatif du patrimoine culturel immatériel (<https://www.letelegramme.fr/finistere/carhaix/patrimoine-immateriel-les-photos-d-eric-legret-au-chateau-rouge-16-08-2019-12361842.php>) en pays COB, mis en place par l'association Bretagne Culture Diversité. Erwan Puillandre avait imaginé que les cinq photos choisies pour Châteauneuf-du-Faou auraient eu également leur place à Spézet, et avec Thierry Everaert, alors adjoint à la vie culturelle et associative, ils avaient fait les démarches pour faire venir les photos.

Le confinement a bousculé les projets, mais les photos d'Éric Legret ont pu finalement être installées cette semaine sur les murs de Scherm, à la maison Bleue, place de Roundwood et

place de la Résistance.

Évoquant le fest-noz, le gouren, les pardons, la gastronomie et la transmission du savoir, ces clichés en noir et blanc, d'une grande spontanéité, seront visibles tout l'été sur les murs spézétois.

Inventorier le patrimoine culturel immatériel

Depuis décembre 2015, l'association Bretagne Culture Diversité (BCD) réalise, en partenariat avec le pays du centre ouest Bretagne, un inventaire participatif du patrimoine culturel immatériel (PCI). Cet article est le premier d'une série de douze qui, chaque mois, vous restituera les résultats des enquêtes réalisées dans le cadre de cet inventaire. Ce mois-ci, nous vous présentons cet inventaire, comment il a été mené et à quoi il va servir.

Situé au cœur de la Bretagne, à la rencontre de trois départements, le centre ouest Bretagne est un territoire de référence en matière de patrimoine culturel immatériel : création du fest-noz moderne dans les années 1950, présence de nombreux chanteurs et chanteuses de kan ha diskan, comme de dan-



Lauréats de l'édition 2016-2017 du concours Sell'ta ! qui invitait les jeunes du territoire à dire ce qui, pour eux, relève de leur patrimoine immatériel.

seuses et danseurs de gavotte, fisel ou plinn...

Mais quelles sont les représentations contemporaines que la population centre bretonne a de ce patrimoine immatériel ? Quelle place donne-t-elle à son héritage culturel ? Un « fardeau » qu'il s'agit de renvoyer au plus vite dans un passé révolu ? Ou des spécificités pour lesquelles il faut (ré) imaginer un quotidien ? Pour mener cet inventaire, BCD a obtenu un financement européen Leader, qui a permis un travail ambieux et de longue haleine. Ces cinq années ont été rythmées par trois phases d'enquête : les consultations, le diagnostic et enfin les préconisations.

Des consultations publiques

Le patrimoine culturel immatériel, chacun de nous en détient : un savoir, une pratique, un savoir-faire, personnel ou familial, hérité et à transmettre. Chacun de nous le fait vivre au quotidien, en allant au fest-noz, en parlant breton ou en faisant une partie de palet. La liste est longue, le patrimoine immatériel est riche. C'est pour cela que Bretagne Culture Diversité a souhaité inviter les habitants, mais aussi les communes et les associations à devenir acteurs de leur patrimoine en définissant eux-mêmes ce patrimoine vivant qui fait sens dans le centre ouest Bretagne. Qu'est-ce qui, pour les habitants du territoire, compose leur patrimoine immaté-

riel ? C'est avec cette question de départ qu'a commencé la première phase de l'inventaire participatif du PCI. Entre juillet 2016 et juin 2017, six réunions publiques ont été organisées. Plus de 150 personnes sont venues échanger. Une trentaine de pratiques culturelles, sociales et festives a été listée. Au fur et à mesure des réunions, des tables rondes et des échanges, cinq éléments dominants ont émergé : les festou-noz, les pardons, le chant, les jeux et sports traditionnels, la langue bretonne et ses parlers locaux.

Un diagnostic pour connaître la vitalité

Entre juillet 2017 et décembre 2018, une série d'enquêtes ethnogra-

phiques a été réalisée sur ces cinq éléments. Le but était d'obtenir une connaissance précise de la vitalité et de la dynamique des éléments retenus. Par exemple, il existe plus de 200 pardons dans les 78 communes qui composent le territoire. Certains sont menacés de disparition et d'autres très dynamiques. Pourquoi ? C'est ce qu'on veut comprendre. On observe ce qui se passe, on assiste à plusieurs pardons, on discute avec les bénévoles. Parfois, on revient plusieurs fois. Cette accumulation d'informations permet d'avoir une vue d'ensemble contemporaine sur la pratique du pardon. Et on a fait la même chose pour le fest-noz, les jeux et sports traditionnels, le chant ou encore la pratique du breton.

Et après ?

L'inventaire participatif du patrimoine culturel immatériel n'est pas une finalité, mais une première étape. Habitants, acteurs associatifs et élus doivent désormais s'en saisir afin d'assurer, s'ils le souhaitent, la sauvegarde des éléments de ce patrimoine immatériel. Cet inventaire offre également des pistes pour enrichir ou impulser des projets associatifs ou touristiques afin de participer au développement culturel du territoire. Les enquêtes réalisées dans le cadre de l'inventaire pourront également nourrir la réflexion du nouveau président du pays du Centre ouest Bretagne, Jean-Charles Lohé, qui, dans une interview réalisée quelques jours après son élection, soulignait son souhait de « mettre sur la table un projet autour du patrimoine immatériel ».

Léonard Jullé, responsable des inventaires du PCI au sein de Bretagne Culture Diversité

Le patrimoine immatériel (PCI) : c'est quoi ?

En 2003, l'Unesco adopte la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Ratifiée par la France en 2006, l'article 2 de la convention définit le PCI comme étant « les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine ».

Le fest-noz au patrimoine de l'humanité

En décembre 2012, le fest-noz est inscrit sur la Liste représentative du PCI de l'humanité par un collectif d'acteurs associatifs, coordonné par



Réunion publique à Motreff, en avril 2017, autour du patrimoine immatériel du centre Bretagne.

l'association Dastum, en lien avec les services de la direction des Patrimoines du ministère de la Culture. Au niveau national, le ministère de la Culture a également mis en place un Inventaire du PCI. En 2018, sur les 430 éléments répertoriés, 101 d'entre eux relèvent de pratiques situées en Bretagne. En 2020, à l'ini-

tiative de BCD, ce sont les pardons et troménies et les gavottes qui ont été inscrites à cet inventaire national. Et actuellement, Bretagne Culture Diversité coordonne un groupe de travail régional pour inscrire les savoir-faire de la broderie et de la dentelle. Pour en savoir plus : www.bcd.bzh/ pci



Langue bretonne : où en est-on aujourd'hui ?

Dans le cadre de l'inventaire participatif du patrimoine culturel immatériel en pays Cob, Bretagne Culture Diversité poursuit la restitution des enquêtes réalisées depuis 2015. Ce mois-ci, nous vous proposons un éclairage sur la langue bretonne.



La Redadeg, course de relais en faveur de la langue bretonne (2016) - © Éric Legret.

Quand on évoque le patrimoine culturel immatériel du centre ouest Bretagne, comment ne pas parler de la langue bretonne ? Qu'il s'agisse de chanter, de se réunir pour jouer aux boules, célébrer un pardon ou danser entre amis au fest-noz, le breton peut être un fil rouge entre toutes ces pratiques culturelles. Cependant, sa place dans la vie publique et privée est tout sauf évidente de nos jours. Autrefois langue de la majorité de la population de basse Bretagne, le breton a en effet vu sa pratique décliner dans la seconde moitié du XX^e siècle et est aujourd'hui classé par l'Unesco parmi les langues gravement menacées.

État des lieux

Le centre ouest Bretagne, territoire riche de plusieurs dialectes du breton, est en tête des régions de Bretagne où la langue est la plus pratiquée, avec 25 % de locuteurs dans la population. De plus, 40 % des habitants s'y disent très attachés

[1]. Le breton est parlé à la fois par des personnes dont il est la langue maternelle et des personnes qui l'ont appris comme une deuxième langue ou plus, que ce soit avec des proches, par eux-mêmes, à l'école ou par le biais de cours du soir ou de formations.

La pratique du breton est aujourd'hui réservée à des interactions et des lieux bien précis : famille, amis, connaissances ; lieux de sociabilité comme le bistrot, le club, le fest-noz... ; réseau de l'enseignement pour les jeunes et les adultes ; associations militant pour sa sauvegarde... Une quarantaine d'écoles, collèges et lycées proposent soit une filière bilingue, soit une initiation, soit un enseignement optionnel. On trouve à Carhaix deux lieux d'accueil spécialisés pour la petite enfance, la seule école immersive Diwan du centre ouest Bretagne et le seul lycée Diwan de Bretagne, mais aussi l'Office public de la

langue bretonne. Une association, Rack, œuvre au développement du breton sur l'ensemble du centre ouest Bretagne. On compte également trois structures « de pays » (Emglev Bro Karaez, Bod Kelenk et La Fiserlerie), une maison d'édition entièrement en breton, Keit Vimp Bev, et divers événements en breton de tous types : cours du soir, stages, formations longues, causeries, ateliers de chant, concours de chant et de conte, veillées, randonnées, camps de vacances...

Un bilan en demi-teinte

Malgré ce tissu social, la pratique du breton continue de décliner et sa visibilité reste aujourd'hui limitée. Les raisons sont à la fois structurelles et psychologiques. Le breton n'ayant pas de statut officiel, peu de mesures concrètes ont été mises en place dans les collectivités du centre ouest Bretagne. Le bilinguisme progresse lentement, qu'il s'agisse de l'enseignement ou de la vie pu-

blique et économique (signalétique bilingue, traduction de documents, etc.). L'enseignement bilingue et en immersion est encore trop peu développé pour permettre d'assurer la pérennité de la langue.

Par ailleurs, le rapport des habitants au breton n'est pas toujours apaisé, et il existe des traces du complexe d'infériorité qu'ont pu éprouver les générations précédentes.

Si le breton est globalement considéré comme un patrimoine qui fait l'objet d'un attachement indéfectible, certaines personnes s'en désintéressent (parce qu'ils ne s'y sentent pas liés ou parce qu'ils considèrent qu'il « ne sert à rien » dans la société actuelle), voire le rejettent totalement, parfois même de manière viscérale. Beaucoup d'habitants ne se sentent pas concernés par le breton standard qui ne les relie à rien de familier.

Des Initiatives pour l'avenir

Le réseau associatif qui se mobilise

pour sauvegarder le breton et assurer sa transmission aux générations futures se heurte à de nombreuses difficultés, en raison du manque de moyens financiers ainsi que du peu d'intérêt manifesté par une partie de la population et des élus. Cela n'empêche cependant pas des initiatives de notre part, comme la web-radio Radio Ribin (littéralement, « radio chemin ») dans les monts d'Arrée. Des événements tels que la Gouel broadel ar brezhoneg (GBB) à Langonnet (fête consacrée au breton) et la Redadeg (course de relais en faveur du breton) remportent un net succès et permettent aux différentes générations de se retrouver autour d'une cause commune.

Anne Diaz,

ethnologue à Bretagne Culture Diversité

1] TMO Régions, Rapport intermédiaire, Rennes, septembre 2018, p. 26 & 112.

Trois questions à Padrig Feroc

Padrig Feroc est chargé de développement de l'association Rack - Brezhoneg e kreiz Breizh (Rack, langue bretonne dans le centre Bretagne)

AD : Comment est né Rack et quelles sont ses missions ?

Rack - Brezhoneg e kreiz Breizh est né en janvier 2018 à la suite d'échanges entre plusieurs structures du centre Bretagne enseignant le breton aux adultes. À partir de ces rapprochements, les acteurs ont été accompagnés pour créer, en prenant exemple sur d'autres territoires de Bretagne, une fédération consacrée à la langue bretonne sur le pays centre ouest Bretagne. Le but principal de notre structure est de



développer la pratique de la langue bretonne en kreiz Breizh.

AD : Quelles actions avez-vous pu mettre en place depuis la création de Rack ?

Rack accompagne notamment les

organisateurs d'événements culturels ou sportifs pour aider à la mise en place d'actions en faveur de la langue bretonne sur leurs manifestations (signalétique, supports de communication, ateliers d'initiation...). Nous organisons également de nombreuses animations autour de la langue bretonne : balades touristiques, conférences, jeux... Nous aidons au développement du breton dans les commerces, entreprises ou lieux touristiques. Par ailleurs, nous communiquons beaucoup sur les manifestations de nos membres afin de lier les différents territoires du centre Bretagne, au-delà des limites départementales.

AD : Quels sont les projets de

Rack pour les prochains mois et années ?

Nous organisons le départ de la Redadeg, course de relais en faveur de la langue bretonne, qui aura lieu le vendredi 21 mai 2021 à Carhaix, en partenariat avec Tro Karaez. Nous participerons également à la préparation de la Fête de la langue bretonne (GBB) qui se déroulera du 2 au 4 juillet 2021 à Langonnet avec l'association Mignoned ar brezhoneg. Nous continuerons à être un organisme relais pour la langue bretonne en kreiz Breizh, pour accompagner et lier les personnes et structures du territoire souhaitant utiliser le breton, toujours dans un esprit d'ouverture sur le monde.



Le fest-noz : une mode « Kozh » ?

Objet d'étude depuis 2015 dans le cadre de l'inventaire participatif du patrimoine culturel immatériel en pays du centre ouest Bretagne (COB), le fest-noz est identifié par les habitants comme un élément incontournable de leur patrimoine. Cette semaine, Bretagne Culture Diversité dresse le diagnostic d'une pratique encore bien établie sur le territoire.

“Berceau de la tradition”, “Mecque de la danse”, “eldorado du kan ha diskan”... On ne tarit pas d'éloges quand il s'agit de qualifier la qualité des festoù-noz en centre Bretagne. Depuis 1957, date supposée du premier fest-noz moderne organisé en salle par Loeiz Roparz et ses acolytes (à Poullaouen), il s'en est écoulé des gavottes sur le plancher. Ces dernières années encore, les centre Bretons sont parvenus à valoriser leur savoir-faire en organisant nombre d'événements. Mais les incertitudes qui planent sur les associations organisatrices, sans même parler d'une année 2020 presque blanche, suscitent des inquiétudes chez les organisateurs quant à l'avenir du fest-noz.

Une terre de festoù-noz

Traditionnellement célébré à la fin des journées de travaux agricoles dans les fermes du centre Bretagne ; devenu ensuite « bal breton » institutionnalisé après-guerre, le fest-noz est depuis 2012 inscrit sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de



C'est en 1954, à Poullaouen, que Loeiz Roparz organise un premier « concours de kan ha diskan » afin de former des couples de chanteurs susceptibles de mener des danses chantées dans le cadre des festoù-noz qu'il a dans l'idée de relancer.

l'humanité de l'Unesco. Une longue épopée qui fait du centre Bretagne le terreau historique d'une pratique répandue et désormais reconnue. Le pays COB correspond d'ailleurs presque exactement à l'aire d'origine géographique de la forme traditionnelle du fest-noz, allant du pays Dardouf (Châteauneuf-du-Faou) au pays Fañch (Saint-Nicolas-du-Pélem), et du Nord du Poher (Scrignac) au pays Poullet (Guemené-sur-Scorff). Pourtant, ces dernières années, c'est dans les

villes et sur la côte que résonnent le plus plinns* et autres gavottes. Les chiffres de l'observatoire du fest-noz (association Tamm-Kreiz) montrent bien que le nombre de festoù-noz organisés dans une commune est corrélé à sa taille et donc à sa densité de population. Or, le pays COB est essentiellement rural. Un obstacle en apparence seulement comme le prouve la centaine de festoù-noz organisés par an en moyenne sur l'ensemble du territoire COB (103 en moyenne par an sur les dix der-

nières années).

Un atout pour les communes

Les communes du pays parviennent à proposer une véritable offre festive à leur population et à leurs visiteurs. Offre qui s'étend tout au long de l'année, avec des creux mais sans véritable temps mort. Et si, sur les dix dernières années, c'est respectivement dans les villes de Carhaix, Gourin et Spézet que l'on trouve le plus d'occasions de danser, ce sont les communautés de communes des Monts d'Arrée et du Kreiz Breizh qui ont le plus grand ratio de festoù-noz par habitant. De manière générale, même les petites communes sont représentées : seules 7 des 79 qui composent le pays n'ont pas accueilli de danseurs durant cette période. C'est une véritable économie culturelle, vertueuse à plusieurs égards pour les communes : création d'emplois, rayonnement culturel, soutien au commerce local, cohésion sociale, dynamique associative...

Des chiffres en baisse

Pourtant, depuis plusieurs années, le constat est sans appel : moins de public et moins d'événements organisés. La tendance est générale en Bretagne, elle est moins marquée en centre Bretagne du fait de réseaux associatifs historiquement ancrés et d'un vivier d'artistes encore très présent. Autre spécificité dans ce contexte : « Le territoire possède encore l'aura et les sonneurs qui lui permettent de rassembler une foule en nombre avec des programmations sans groupes en tête d'affiche » témoigne un professeur de danse bretonne. Certains appellent ces formules « le fest-noz trad », ou « fest-noz mod kozh* » : habillement artistique dans son plus simple appareil instrumental, couple de sonneurs, kan ha diskan, setu tout* ! Pour preuve du succès de ces rendez-vous, le Printemps de Châteauneuf, la Nuit de la gavotte à Poullaouen ou encore le fest-noz anniversaire de Marcel Guilloux à Plounévez-Quintin en 2019 ont été parmi les événements les plus rassembleurs.

Des réseaux souvent fragiles

Des atouts certes, mais des me-

naces réelles aussi, et ce bien avant l'apparition du Covid-19. Au début des années 2000, les festoù-noz étaient portés par une grande variété de structures diversifiées. C'est beaucoup moins le cas aujourd'hui. « Le fest-noz peut avoir tendance à se resserrer aujourd'hui autour d'une même typologie d'organisations gravitant autour des associations culturelles bretonnes (cercles, bagads, cours de bretons, écoles Diwan...) », reconnaît un musicien connaisseur de la scène « là où clubs de foot et sapeurs-pompiers n'hésitaient pas à organiser leur fest-noz il y a encore quelques années ». Ce phénomène, bien réel, est doublement pénalisant : il attire moins le public « non acquis à la cause » en même temps qu'il épuise le « noyau dur » des organisations, pour qui le fest-noz, porté à bout de bras, peut être considéré comme un acte militant. « On continue même parfois à organiser des festoù-noz à perte », et les associations sont tiraillées entre des coûts d'organisation que ne couvrent plus des tarifs bas (prix d'entrée moyen 7 euros, avec parfois des plateaux d'artistes de plusieurs milliers d'euros), et la volonté de maintenir accessible l'entrée au plus grand nombre, et notamment aux jeunes, véritable cible dont dépendra la suite de cette aventure.

Marc-Antoine Ollivier

Kozh : vieux – mod kozh : traditionnel
Setu tout : voilà tout
Fisel : Danse traditionnelle de la région de Maël-Carhaix, Rostrenen
Plinn : Danse traditionnelle de la région de Saint-Nicolas-du-Pélem (dit pays Plinn ou Fañch)
Festoù-noz : pluriel de “fest-noz”



Trois questions à Guirec Milot, coordinateur de la Fiselerie à Rostrenen



Fest-noz à Poullaouen (© Eric Legret).

Guirec, pouvez-vous présenter votre association ?

La Fiselerie a été créée en 2009 pour prendre le relais de l'organisation du Festival fisel à Rostrenen. Portés à la fois sur les musiques du monde, traditionnelles et populaires, nous gardons aussi un pied bien ancré dans les musiques bretonnes. Nous valorisons toutes ces dimensions par l'organisation de concerts, festoù-noz, conférences... Et ce toute l'année dans la région de Rostrenen et même au-delà.

Quel diagnostic portez-vous sur l'état des festoù-noz après l'année que nous finissons de traverser ?

Évidemment les bilans sont sombres, pour nous comme pour tous les autres. Heureusement, les artistes professionnels ont pu bénéficier d'aides. Pour les amateurs, par contre, cela risque de freiner un élan déjà difficile à entretenir en temps normal. Dans ces moments, on per-

çoit bien aussi la réalité en même temps que la fragilité de tout l'écosystème économique qui gravite autour du fest-noz (prestataires, techniciens...) et qui est impacté directement.

Comment envisage-t-on la suite dans ces conditions lorsqu'on est organisateur ?

Cette situation replace tout de même au centre ce besoin viscéral, essentiel, presque vital de danser et de se retrouver, et que nous témoignent quotidiennement des habitants d'ici. On a même vu apparaître en centre Bretagne des fest-noz clandestins. C'est-à-dire que certains sont prêts à braver les interdictions et nos peurs collectives pour danser du fisel ou de la gavotte ! Même ici, je crois qu'on n'a pas conscience de ce que représente et véhicule encore aujourd'hui le fest-noz. En tout cas, c'est à ne pas sous-estimer.

Les crêpes : un patrimoine

En 2021, Bretagne Culture Diversité poursuit sa restitution des enquêtes réalisées dans le cadre de l'inventaire participatif du patrimoine culturel immatériel en centre ouest Bretagne. À l'approche de la Chandeleur, le 2 février, l'occasion est donnée de s'intéresser aux bénévoles qui font vivre le savoir-faire de la crêpe dans différents événements culturels tout au long de l'année.



Les crêpes, un sacré patrimoine !

S'il se confectionne de fines galettes à partir d'une pâte liquide partout dans le monde – témoin de l'unité de certaines pratiques culinaires aussi bien que de leur diversité à l'échelle mondiale –, la crêpe est un des éléments fortement associés à l'image de la Bretagne. Et même en Bretagne, il y a une grande diversité aussi bien au niveau de l'appellation (à l'est, on parle de galette, quand, à l'ouest, on parle de crêpe) que de la recette...

Un élément du patrimoine culturel immatériel breton

Lors des réunions publiques organisées en 2016-2017 dans le cadre de l'inventaire participatif, le savoir-faire des crêpes n'a pas manqué d'être cité à plusieurs reprises par les participants qui étaient là pour dire ce qui, pour eux, faisait patrimoine dans leur quotidien. Et il y avait autant de recettes et de préférence que de personnes présentes. Signe que le savoir-faire de la crêpe est bien vivant et ne cesse de se recréer au fil des générations selon

les goûts et les envies. Il fait partie de ces patrimoines que l'on vit au quotidien, sans vraiment toujours s'en rendre compte.

Une transmission informelle

S'il existe des ateliers, formations ou écoles (citons, à titre d'exemple l'École internationale de crêpiers basée à Saint-Malo), la plupart des personnes rencontrées dans le cadre de l'inventaire ont appris à faire des crêpes dans un cadre privé, souvent familial ou amical, une transmission informelle par le geste, pour certains, ou par une observation répétée, pour d'autres. Mais beaucoup apprennent également « sur le tas ». *Véronique*, l'une des 350 bénévoles de la Fête de la crêpe à Gourin, a appris avec « celle qui était là (la pâte) et qui m'a dit : "Tu veux essayer ?", donc j'ai essayé ».

Quelle que soit la manière dont ils ont appris à faire des crêpes, il arrive souvent que les bénévoles rencontrés mettent leur savoir-faire au service de différents évé-

nements festifs organisés tout au long de l'année. C'est le cas de *Christine* qui, chaque année, intervient « à la foire aux puces de Diwan l'été, au pardon à Landeleau, à la foire aux plantes à Brasparts et à la fête aux champignons à Brasparts aussi ». Alain a scolarisé une de ses filles dans une école Diwan qui organise de nombreux événements tout au long de l'année afin de financer les projets et activités des élèves. Le bénévolat parental, il connaît bien. « Ils cherchaient des gens pour faire des crêpes pour les animations. Le me suis lancé, mais je savais déjà faire des crêpes parce que j'en faisais à la maison. »

Une économie patrimoniale

Pour mobiliser des crêpières ou crêpiers, les organisateurs n'hésitent pas à faire appel à leurs réseaux et à leurs relations. *André* est le président du comité de chapelle de son quartier qui organise en septembre un pardon auquel plus de 500 personnes participent. *Agnès*, sa femme, est responsable du stand

des crêpes. Chaque année, l'enjeu est de trouver la vingtaine de bénévoles nécessaires, car « de 17 h à 23 h, ça ne désemplit pas ». « Et pour les crêpes, on a gardé des tarifs très abordables. Ça permet aux familles de venir, on a plein d'enfants dans le village. » En plus, les bénévoles parti-

cipent souvent en partie à entretenir la chapelle ou le site, à faire des travaux ou des aménagements.

Pour un fest-noz, si généralement les entrées financent le plateau de sonneurs ou chanteurs, la buvette et le stand de crêpes, quand il y en a, permettent généralement aux organisateurs de l'événement de tirer quelques bénéfices pour leur association ou pour l'action qu'ils souhaitent financer. Pour *Karen*, crêpière bénévole dans plusieurs événements festifs, « c'est important qu'il y ait des crêpes dans les fest-noz parce que [...] ça va avec. Pourquoi on organise un fest-noz ? Parce qu'on aime la musique, le chant et la danse. Avec les crêpes, on se nourrit, alors pourquoi ne pas se nourrir de quelque chose de traditionnel ». Considérés par beaucoup comme un élément indispensable à la convivialité de l'événement, les stands de crêpes participent ainsi d'un certain dynamisme social, culturel et économique. Cependant, pour cela, les bénévoles sont indispensables et beaucoup d'organisateur·s s'inquiètent, car, chaque année, l'enjeu est de trouver des personnes qui acceptent de donner de leur temps pour tourner les crêpes. Mais, surtout, espérons qu'en 2021, nous retrouverons ces bénévoles engagés dans les différentes fêtes, festo-noz et pardons qui animent le territoire, car une société sans fête, c'est comme une crêpe sans beurre, ça n'a pas de saveur !

Julie Leonard
Responsable des inventaires du PCI au sein de
Bretagne Culture Diversité



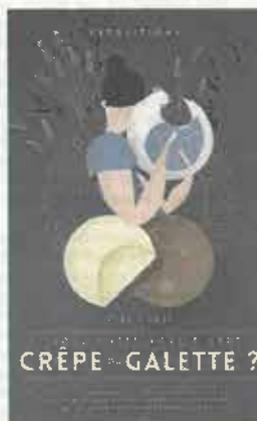
La crêpe se fête tous les ans à Gourin.

Trois questions à Catherine Sparta de l'écomusée des monts d'Arrée

Pouvez-vous nous présenter l'écomusée des monts d'Arrée ?

L'écomusée des monts d'Arrée est situé sur le Parc naturel régional d'Armorique et s'organise sur deux sites : au village de Kerouat à Commana et à la maison Cornec à Saint-Rivoal. Depuis sa création en 1969, il n'a eu de cesse, en étudiant les relations entre l'homme et son environnement, d'évoluer et de s'adapter au territoire et à ses habitants. On y organise des expositions, des visites et des ateliers ainsi que des médiations auprès des scolaires afin de faire découvrir la vie rurale du territoire, passée et présente, tout en s'interrogeant sur l'avenir.

Comment est né le projet d'une exposition sur la crêpe ?
En 2020, l'écomusée a participé,



avec quatre autres musées bretons, à une coopération régionale sur la thématique de la crêpe. L'idée de traiter ce sujet est née à Landevennec suite à l'analyse de tessons de galettières des XIII^e et XIV^e siècles retrouvés lors de fouilles archéologiques. À partir des analyses, on a pu dire qu'on faisait cuire des mets tout à fait similaires aux crêpes sur ces galettières. Le sujet évoluant en fonction des territoires bretons (préparation, consommation et même appellation), une coopération régionale a été proposée. C'est ainsi qu'est né le projet *Et vous ? Êtes-vous plutôt crêpe ou galette ?* autour de cinq expositions. L'exposition *Bleud zo, Krampouez va** – *Paysans, meuniers, crêpières dans les monts d'Arrée* a débuté en juin 2020 sur le site des moulins de Kerouat, ancien village de meuniers

et de paysans.

Quelle suite l'écomusée souhaite donner à cette exposition ?

Comme l'écomusée s'organise sur deux sites, on prolonge la réflexion sur le site de Saint-Rivoal en proposant actuellement aux habitants du territoire de participer et de préparer ensemble une nouvelle collecte sur la thématique de la crêpe aujourd'hui. Les premiers résultats de ces échanges permettent de dire que les savoir-faire de la crêpe s'inscrivent dans le patrimoine culturel immatériel. La restitution finale de ce travail sera présentée dans la prochaine exposition temporaire sur le site de la maison Cornec, à partir de juin 2021.

* Il y a du blé, il y aura des crêpes.



La gavotte, une danse phare

Bretagne Culture Diversité poursuit la restitution des enquêtes réalisées dans le cadre de l'inventaire participatif du patrimoine culturel immatériel en centre ouest Bretagne. Ce mois-ci, coup de projecteur sur la danse phare du pays : la gavotte ! Elle a fait l'objet en 2020 d'une inscription à l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel géré par le ministère de la Culture.



La nuit de la gavotte à Poullaouen, rendez-vous incontournable des fêtes centre bretonnes (photo Éric Legret).

À la question « C'est quoi la gavotte ? », un chanteur du centre Bretagne, par ailleurs bien connu pour son habileté au beatbox, avait répondu : « La gavotte ? C'est la vie ! C'est l'amour ! » Synonyme de convivialité, cette danse emblématique de Bretagne est, à coup sûr, au même titre que le breton par exemple, un élément majeur du patrimoine du centre Bretagne. Le nom gavotte est pourtant d'un usage récent. Il n'est apparu en pays de Quimper qu'à la fin du XIX^e siècle. Jusqu'au milieu du XX^e siècle, on parlait plutôt de dañs tro ou dañs a dro (littéralement, « danse qui tourne » ou « danse en rond »). En centre ouest Bretagne, elle est la danse principale en pays Montagne,

Dardou, Fisel et Pourlet. La gavotte est, de toutes les danses de Bretagne, celle dont la sphère de pratique est la plus large. On regroupe désormais sous ce vocable un ensemble de danses différentes, en rond ou en chaîne, en couple ou en cortège selon que l'on est en pays Montagne, en pays de Châteauneuf-du-Faou, en pays Glazig ou en pays Bigouden.

Une pratique qui a évolué

Jusqu'à l'apparition au milieu des années 1950 du fest-noz moderne, la pratique comme l'apprentissage par mimétisme des gavottes se limitaient essentiellement aux événements liés à la vie de la société rurale et paysanne : travaux de la ferme, mariages, fêtes calendaires,

pardons. La force du revival des années 1960-1970 et le boom des festoù-noz ont bouleversé le paysage de la musique et de la danse. La sphère de pratique des gavottes est aujourd'hui bien plus large que leur territoire local d'origine. La gavotte est enseignée dans tous les cours et les stages de danses traditionnelles qui se tiennent en centre ouest Bretagne. Elle est également enseignée dans les écoles de musique du territoire. Cette évolution a considérablement modifié la sociologie des amateurs de gavottes. Elle est devenue commune aux urbains et aux ruraux, aux jeunes et aux anciens. Son lieu privilégié d'expression reste évidemment le fest-noz, inscrit depuis 2012 sur la liste représenta-

tive du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco. L'inventaire du patrimoine culturel immatériel en centre ouest Bretagne mené par Bretagne Culture Diversité nous apprend que ce sont en moyenne 100 festoù-noz par an qui sont organisés en pays Cob, sur plus de 90 % des communes du territoire. Elle est incontournable des grands événements que sont la Nuit de la Gavotte, le Printemps de Châteauneuf-du-Faou ou encore le festival Fisel.

La gavotte for ever and ever ?

Peut-on, pour autant, dire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes ? Plusieurs points de vigilance sont à prendre en compte. Comme les chiffres de l'Office de la

langue bretonne le soulignent, le déclin du breton populaire est une réalité, y compris en kreiz Breizh. Les jeunes générations sont donc plus difficilement en contact avec la langue bretonne, rendant parfois plus complexe l'apprentissage du kan ha diskán, accompagnement premier de la gavotte en centre Bretagne. Un second point d'attention est évidemment l'avenir des festoù-noz en centre ouest Bretagne. Plusieurs facteurs sont à prendre en compte ici : la baisse de fréquentation, la vitalité du tissu associatif qui reste fragile, le problème du bénévolat et l'économie des festoù-noz. Il n'en demeure pas moins que les acteurs culturels du territoire travaillent à ce que l'on pourrait appeler « l'image de marque » de la gavotte. Au premier rang, l'association Dañs Tro de Poullaouen, par exemple, dont l'objet même est de valoriser et promouvoir la gavotte. Ses initiatives originales en temps de Covid-19, comme la livraison de gavottes à domicile. Au cours d'un live Facebook, le public a en effet pu solliciter la venue chez eux, de chanteurs ou sonneurs, pour leur interpréter une gavotte à domicile, le tout dans le strict respect des consignes sanitaires. On le voit donc, les défis existent, mais l'énergie et les idées pour y faire face aussi.

Christian Rivolaen

Animateur coordonnateur à Bretagne Culture Diversité



Trois questions à Yann Le Boulanger, président de Dañs Tro

Pouvez-vous nous présenter Dañs Tro ?

L'association est née en 1989, avec une équipe de sonneurs, chanteurs de Poullaouen, autour de Louis Lofficial, pour organiser un fest-noz un peu particulier : douze heures de gavottes non-stop. Au bout de trois, quatre ans, la formule est devenue La Nuit de la gavotte. En 1994, une nouvelle équipe est arrivée et je suis devenu président. Mais l'objectif était le même : sensibiliser un large public à la gavotte. Nos activités se sont diversifiées au cours des années pour devenir ce qu'elles sont aujourd'hui : la fête du chant et un concert en partenariat avec Le Plancher, L'Entre-deux-fest entre Noël et le nouvel an et, bien sûr, La Nuit de la Gavotte le troisième week-end de septembre.

Comment voyez-vous votre action « au service » de la gavotte ?

À travers les manifestations que nous mettons en place, nous essayons d'être fidèles à notre leit-



La gavotte, un lien intergénérationnel (photo : Éric Legret).

motiv, à savoir, organiser des événements de qualité et conserver un caractère convivial. Nous apportons un soin particulier à notre program-

mation, en nous laissant guider par une curiosité culturelle ; une envie de donner à entendre une diversité de musiques et d'expressions chantées.

Cela passe par des initiatives originales ?

Oui, absolument ! C'est ça conjuguer qualité et convivialité ! Créer notre propre calendrier avec le nouvel an gavotte le troisième dimanche de septembre ou danser la gavotte dans une piscine avec L'Aquagavotte grâce à la complicité et l'aide de Patrick Lancien, responsable de la piscine de Carhaix ! Cette année, confinement oblige, nous avons dû nous creuser la tête. Hors de question de priver les gens de gavottes, d'où la livraison de gavottes à domicile en lieu et place de La Nuit de la gavotte. Pour la fin de l'année, pas d'Entre-deux-fest. Qu'à cela ne tienne ; nous avons mis en place un calendrier de l'Avent gavotte numérique : chaque jour une gavotte à découvrir sur Instagram et Facebook.



En centre Bretagne, quand on n'a pas envie d'aller à un rendez-vous, on peut toujours prétexter qu'on a aquagavotta... (Photo : Éric Legret).

Le patrimoine pousse aussi dans la nature !

Bretagne Culture Diversité poursuit la restitution des enquêtes réalisées dans le cadre de l'inventaire participatif du patrimoine culturel immatériel en centre ouest Bretagne. L'arrivée du printemps est l'occasion de s'intéresser à l'ethnobotanique, une science entre patrimoine culturel et environnement.



Le collectage auprès des personnes détentrices d'un savoir sur les plantes est essentiel pour la sauvegarde et la transmission de ce patrimoine immatériel. Ici, Henri Morvan qui partage son savoir. Photo : Éric Legret.

Des plantes sauvages comestibles aux recettes pour soigner infections ou maladies, les connaissances et savoir-faire liés aux plantes représentent un ensemble de pratiques sociales, culturelles et économiques encore présentes mais fragilisées en centre ouest Bretagne. Quelle plante permet de soigner une verrue ? Soulager une brûlure ? Faut-il froter la plante sur la peau ? Faut-il seulement utiliser les feuilles ? Tout ce savoir populaire faisait partie des connaissances que partageaient les centre Bretons et qui s'oublie au fil du temps. Citées à plusieurs reprises lors des réunions publiques organisées lors de la première phase de l'inventaire, ces connaissances sont reconnues par la population comme faisant partie intégrante de leur patrimoine culturel immatériel, tant pour leurs applications médi-

цинаles (aussi bien pour l'homme que pour les animaux) que pour se nourrir. Beaucoup regrettent très souvent la quasi-disparition de leur transmission.

L'ethnobotanique ?

L'ethnobotanique (contraction d'ethnologie et de botanique) est l'étude des relations entre l'Homme et les plantes. Ce travail d'observation et d'étude des plantes, certains en ont fait leur métier. Ces observateurs avisés parcourent la campagne pour étudier les plantes et collecter auprès de ceux qui les connaissent. Le travail des ethnobotanistes est avant tout de recueillir les savoirs et les savoir-faire autour de ces plantes pour mieux connaître leurs possibles usages ainsi que les dangers qu'elles représentent lorsqu'elles sont mal utilisées.

Les années 2000 marquent l'essor de l'ethnobotanique en Bretagne. Un grand collectage est lancé par des amateurs, des professionnels ou encore des chercheurs. Dans un premier temps, l'urgence est à la collecte de la mémoire de personnes détentrices de connaissances populaires sur les plantes. Il faut le faire rapidement, car, bien souvent, ces personnes sont âgées. Une fois ce premier travail accompli, il est possible de relier le contenu des collectes à des documents déjà existants afin de compléter ces connaissances. Ce travail peut ensuite faire l'objet d'ouvrages qui recensent et transmettent ce savoir populaire.

Collectes et valorisation

Aujourd'hui, la transmission de ces savoirs au sein du cercle familial se

perd. Ce sont principalement des initiatives personnelles ou associatives qui assurent cette mission de partage des connaissances afin de ne pas perdre cette richesse. Les résultats d'enquête sont notamment partagés sur Internet (lire l'interview de Viviane Carlier). Des parcs naturels régionaux, écomusées et des herboristes professionnels organisent également des ateliers ou balades autour de la connaissance des plantes, comme le Parc naturel régional d'Armorique qui a organisé plusieurs sorties animées par des spécialistes.

Dans le centre ouest Bretagne, il existe quelques associations qui travaillent à faire « redécouvrir l'usage des plantes ». Flora Armorica, Cincindele ou encore Herborescence organisent des collectes populaires, sensibilisent les publics à la flore qui



les entoure, proposent des ateliers artistiques ou encore des projets pédagogiques en lien avec la nature. D'autres organisent également des formations pour les personnes qui souhaitent aller sur le terrain individuellement.

Des indices linguistiques

Mieux connaître les plantes et leurs propriétés permet de bien les utiliser ou de les éviter afin de ne pas s'empoisonner. Pour cela, il est intéressant de se pencher sur leurs différentes appellations en breton. Le terme « louzou* », d'ailleurs, est employé pour parler affectueusement de certaines plantes en breton et fait référence à leurs facultés guérisseuses. Ce terme désigne également, par extension, un remède ou encore un médicament. Les appellations de certaines variétés en breton peuvent parfois indiquer leurs dangers. Aussi, pour éviter un empoisonnement, on donnait souvent le nom d'un animal repoussant comme le crapaud qu'on associait aux champignons. Ainsi étaient-ils nommés : « kabell touseg », « tog touseg », « bonbon touseg » ou « boued touseg », tabouret de crapaud, bonbon de crapaud, nourriture de crapaud.

L'ethnobotanique et les savoirs naturels, au-delà de la connaissance scientifique, contribuent à la préservation d'une diversité culturelle et naturelle. Bien que fragiles, ces savoirs bénéficient d'un regain d'intérêt dans une société de plus en plus sensible à la préservation de la biodiversité et aux enjeux écologiques. Cette demande sociale se manifeste par un nombre croissant de participants désireux de s'imprégner de ces savoirs populaires. De là à dire que ces connaissances « reviennent à la mode », il n'y a qu'un pas !

Mikaël Le Bihanic

* médicament en breton

Trois questions à Viviane Carlier, membre de l'association Flora Armorica

Qu'est-ce que Flora Armorica ?

Flora Armorica est une association qui travaille au collectage ethnobotanique, c'est-à-dire qu'elle réalise des enquêtes auprès de la population et dans les ouvrages existants sur tout ce qui est relation entre l'Homme et la plante. Nous fonctionnons habituellement en « pôles géographiques ». La situation sanitaire a complexifié ce fonctionnement, mais l'association a continué de travailler. Nous profitons de cette « pause », notamment, pour faire de l'administratif en montant des dossiers de demandes de subventions pour nous permettre de financer et de rendre accessible notre base de données où seront accessibles le plus possible de transcriptions d'enquêtes réalisées par les différents pôles*.

Comment s'organisent ces enquêtes ?

Nous avons instauré un protocole d'enquête à suivre dès le début de l'association. Nous étions plusieurs



Une plante que vous pourrez croiser en vous promenant : le nombril de Vénus. Elle est souvent utilisée pour des petits bobos ou des brûlures. Il faut pour cela détacher la petite peau pour s'en servir comme d'un pansement. Photo : Flora Armorica.

spécialistes de l'ethnobotanique et associations à travailler sur cette collecte d'informations. Nous formons aussi des enquêteurs à mener leurs propres enquêtes en autonomie dans les différents pôles. Ce sont ensuite les animateurs de pôles qui saisissent les données sur Internet et organisent des manifestations. Toute personne souhaitant participer à la collecte peut le faire en rejoignant l'un des pôles existants.

Qu'est-ce que ces enquêtes vous apprennent ?

Nous travaillons sur toute la Bretagne. Pour ce qui est du centre ouest Bretagne, c'est le pôle de Carhaix qui s'en charge. Ce qui est frappant, c'est que l'on continue toujours de trouver de nouvelles choses, de nouvelles données ou des nouveaux usages, comme avec le nombril de Vénus [la plante qui sert au logo de l'association]. On constate surtout que, par le passé, les gens se soignaient très peu par

eux-mêmes, sauf pour les pathologies de base. En dehors de cela, on faisait appel à des guérisseurs ou colporteurs qui soignaient. En local, il y avait très peu de plantes utilisées en tisane, par exemple, surtout sur le centre Bretagne, contrairement à la côte où leur utilisation en interne était plus fréquente. On peut également expliquer le fait que la population s'est détournée de ces pratiques par une grande période de dénigrement de ces connaissances au début du siècle dernier. L'utilisation populaire des plantes n'était pas considérée comme des savoirs « scientifiques », d'où un certain mépris qui lui était associé. Néanmoins, des choses ont perduré et notre travail est de transmettre tout cela.

* Flora Armorica a lancé un appel aux dons afin de pouvoir terminer la restructuration de la base de données existante et rendre accessible ces informations à tous. contact@flora-armorica.org

Pardons : quand la fête et le sacré s'entremêlent

Bretagne Culture Diversité (BCD) poursuit la restitution des enquêtes réalisées dans le cadre de l'inventaire participatif du patrimoine culturel immatériel (PCI) lancé en décembre 2015 en centre ouest Bretagne. Ce mois-ci, on vous propose un éclairage sur les pardons.



Pardon de Loomaria à Langoëlan, 2 septembre 2018. © Julie Léonard, 2018.

Évoquez le thème des pardons, et vous aurez très vite toute une série d'anecdotes et de souvenirs. Du petit pardon de quartier au grand rassemblement processionnaire, les pardons sont identifiés par nombre d'habitants du territoire comme un élément incontournable de leur patrimoine. Aliant aspects culturels et culturels où la fête et le sacré s'entremêlent, ils sont indissociables des chapelles et saints qu'ils célèbrent. Ils s'inscrivent, en outre, dans le quotidien de personnes qui n'hésitent pas à les réinventer et à les recréer en permanence.

Un élément vivant du patrimoine

Sur les 78 communes qui composent le pays du centre ouest Bretagne, un peu plus de 210 pardons et une troménie (Landeleau) ont été recensés encore en activité en 2019. Toutes les communes du centre ouest Bre-

tagne, à l'exception de trois, ont, au minimum, un pardon organisé sur leur territoire. Les communes où il s'en organise le plus sont celles de Guiscriff et de Langoëlan avec huit pardons annuels chacune. Si, de manière générale, les pardons ont lieu entre Pâques et la Toussaint, on constate que la moitié est organisée sur les mois de juillet et août. Plus rares et moins suivis sont les pardons d'hiver. On peut citer, à titre d'exemple, le pardon d'hiver du père Maunoir le 25 janvier à Plévin.

Se retrouver, faire la fête

Sur un territoire rural comme celui du centre ouest Bretagne, les pardons sont des espaces importants de sociabilité. Ils permettent aux habitants d'un quartier, d'une commune ou de communes voisines de se retrouver ou de revoir les « expatriés », qui « reviennent au village », le temps du pardon profiter de mo-

ments en famille ou entre amis. Les pardons constituent également une occasion de faire la fête ensemble. Un certain nombre de maires rencontrés n'hésitent pas à qualifier le pardon de « fête du village ». Dans certaines communes, il est l'événement « qui marche le mieux », dans d'autres, il reste le seul rassemblement festif encore organisé. Cette forte dimension culturelle du pardon s'illustre par la fréquentation toujours plus importante au repas et aux festivités (quand il y en a d'organisés) qu'à la messe.

Lors de nombreux pardons, des festivités sont proposées. Concerts, bals, courses cyclistes, randonnées, brocantes ou marchés artisanaux... La liste est variée. Les manifestations proposées regroupent également des éléments du patrimoine immatériel identifiés dans le cadre de l'inventaire : fest-deiz et fest-noz

(chants, musiques et danses bretonnes), boules bretonnes, palets sur route. Les pardons en centre ouest Bretagne sont également le lieu où l'on peut encore entendre parler breton de manière spontanée, bien que de plus en plus rarement.

Un patrimoine fragile

Si les pardons, par leur nombre, maillent l'ensemble du territoire, ils n'en sont pas moins menacés par les évolutions de la société. Concernant la partie religieuse, on constate, comme partout en France, une audience du catholicisme en baisse. Beaucoup des bénévoles des comités de chapelles rencontrés témoignent, par exemple, d'une présence moins importante à la messe qu'au repas organisé le midi. C'est également dans ce contexte que certains comités de chapelles réalisent désormais, à partir des re-

cettes du pardon, des dons à des associations telles que le Téléthon, la Ligue contre le cancer, ou Les Restos du Cœur. Cet usage des bénéfices du pardon leur permet d'attirer des bénévoles sans obédience religieuse. À cela s'ajoute une « crise » des vocations sacerdotales. La diminution du nombre de prêtres, couplée au nouveau format des paroisses (devenues plus grandes), entraîne, pour certains pardons, une difficulté quant au maintien des offices religieux, particulièrement de la messe, ou du respect de la date « historique » du pardon.

Concernant la partie festive, rappelons que les pardons fonctionnent uniquement grâce au bénévolat. Ainsi, la première difficulté mise en avant est la constante diminution du nombre de bénévoles et leur vieillissement. Beaucoup d'organisateur soulignent la difficulté de trouver des bénévoles et encore plus à faire que de jeunes bénévoles s'investissent dans l'organisation. Conséquence directe de cette diminution, des comités de chapelle doivent renoncer à l'organisation de festivités (repas, animations...).

Parmi les personnes rencontrées, certaines ont également souligné que l'arrivée de « nouveaux » habitants marquait souvent un attachement différent de ces derniers aux éléments composant le territoire. Il est notamment question ici des chapelles que les recettes des pardons participent à entretenir. L'entretien et la restauration d'une chapelle étant des éléments moteurs à l'organisation d'un pardon, si l'attachement à cette dernière est moins important, l'investissement dans l'organisation du pardon peut s'en trouver moindre.

Les pardons ont également souffert du contexte sanitaire, faisant de l'année 2020 une « année blanche » pour la quasi-totalité des comités organisateurs. Espérons qu'ils seront de nouveau à la fête dans les semaines à venir.

Julie Léonard

Un inventaire régional des pardons

Dans le cadre de l'inventaire participatif du PCI que Bretagne Culture Diversité a réalisé entre 2015 et 2020 en centre ouest Bretagne, les pardons, par leur nombre et leur diversité, sont apparus être un élément très vivant de ce qui fait patrimoine pour les habitants du territoire. Or, des pardons, il s'en organise un peu partout en Bretagne. C'est à partir de ce constat localisé qu'un travail sur le sujet a démarré durant l'été 2017 à l'échelle régionale. La première étape consistait à inscrire les pardons et troménies à l'inventaire national du PCI. Ces derniers ont été inscrits au printemps 2020. Depuis, BCD a lancé un recensement exhaustif, commune par commune, des pardons encore en activité. Plus de 1.650 ont déjà été recensés. Pour nous aider à obtenir le maximum d'informations sur chacun de ces pardons, rendez-vous sur le site www.bcd.bzh/pci, rubrique « participez à l'inventaire des pardons ».



Pardon de la Saint-Jean, 24 juin 2017. © Julie Léonard, 2017.



Les jeux d'adresse traditionnels

Lors de la réalisation de l'inventaire participatif du patrimoine culturel immatériel en centre ouest Bretagne, l'association Bretagne Culture Diversité a rencontré de nombreux joueurs et responsables d'associations pour dresser un état des lieux de la pratique actuelle des jeux traditionnels. Ce mois-ci, nous vous proposons un éclairage plus particulier sur les boules bretonnes et le palet sur route.



Pardon de Saint-Houarno à Langoëlan.

Notons d'emblée que ces jeux ne se pratiquent pas exclusivement en centre ouest Bretagne. La boule bretonne est très présente en Morbihan et dans les Côtes-d'Armor. Une variante, la boule plombée, s'observe également en Finistère. Les jeux de palets sur route s'étendent du Faouët à Noyal-Pontivy. La pratique a cependant été très importante, puisqu'il n'est pas une commune, ou plus anciennement un café, du pays qui ne dispose d'un boulo-drome pouvant accueillir, le plus souvent, plusieurs doublettes ou triplettes de joueurs. Les jeux d'adresse pon-

tuaient les différents moments de la vie rurale (fins des travaux agricoles, repas dominicaux...) et étaient présents dans les fêtes et pardons.

État des lieux

Cette pratique, que nous qualifions d'informelle, a tendance à diminuer au fur et à mesure que la société rurale se transforme. De nombreuses associations voient le jour dans les années 1970 pour instituer des occasions de jouer, notamment par le biais de concours et de championnats. Nombre de ces associations adhèrent alors à la Fal-

sab*. Les organisateurs ont à cœur de participer aux pardons et aux fêtes locales.

Cette structuration a eu un effet certain sur le maintien d'une pratique ludique qui restait en écho avec les occasions de jouer de la société rurale d'avant-guerre. Aujourd'hui, les clubs constatent unanimement un vieillissement et une diminution de leurs adhérents. En cause, bien sûr, la démographie du pays et une augmentation de l'offre de jeu – on peut citer l'exemple de la pétanque – qui font que les générations suivantes s'orientent vers d'autres pratiques.

Nombre de communes, à l'image de la Maison des jeux d'adresse à Carhais, mettent à disposition un boulo-drome, une aire de jeu adaptée pour prendre en compte les besoins locaux sans pour autant réellement susciter de nouvel élan.

Des spécificités en danger

L'école, les centres aérés sont des lieux privilégiés pour que les jeunes redécouvrent ces jeux et prennent plaisir à y participer. C'est ce que font régulièrement les animateurs de Ti ar Gouren* à Berrian lors de leurs interventions scolaires. C'est aussi le défi relevé par les écoles de

palets sur route qui ont pu se mettre en place. Autant de projets nécessaires, mais sans doute pas suffisants, pour que se maintiennent des pratiques spécifiques au centre ouest Bretagne.

Charles Quimbert

*Falsab : La Fédération des amis de la lutte et des sports athlétiques Bretons naît en 1930. Les jeux d'adresse rejoignent la confédération en 1994. <http://www.falsab.com>

*Ti ar Gouren : <http://www.tiargouren.fr/>

Quatre questions à Guy Jaouen

Guy Jaouen est vice-président de l'Ajest (Association européenne des jeux et sports traditionnels) et membre du groupe de l'Unesco, de 1988 à 1994 et de 2005 à aujourd'hui, qui travaille à la reconnaissance, la sauvegarde et la promotion des jeux et sports traditionnels (IST) au niveau mondial.

Peut-on dire aujourd'hui que les jeux traditionnels sont en danger ?

Il y a plein de jeux qui sont en train de disparaître, le boulo-tenn ou la galoche sur billot, par exemple. Je pourrais en citer d'autres parce que les structures sociales que sont les fêtes n'existent plus du fait de la raréfaction et du vieillissement de la population. S'il n'y a plus personne pour organiser la fête, le jeu n'est plus mis en place. S'il n'est plus mis en place, il disparaît.

Comment définir brièvement le rôle du jeu dans une société ?

Les jeux peuvent apporter une façon de vivre différente. Aucune société sur terre n'a jamais inventé des jeux pour créer de la compétition entre ses membres, la compétition, je veux dire exacerbée, jamais. Les sociétés



Boule bretonne (Éric Legret).

ont organisé des jeux de façon, sans doute, à créer une certaine émulation, mais émulation ne veut pas

dire compétition brutale, exacerbée. Organiser des jeux, c'est pour que les gens apprennent à vivre ensemble,

et, au contraire, apprennent à se connaître, mais aussi à partager des choses, à partager leur culture, à partager leur savoir.

Quel est l'intérêt de préserver des versions de jeux très spécifiques, implantées localement ?

Derrière les jeux et les sports traditionnels, il y a aussi ce qu'on appelle la diversité... Donc, c'est vrai, oui, c'est important de garder cette diversité, dans le sens où la diversité peut nous apporter de la créativité. Parce que, apprendre aux enfants, à l'école notamment, à ouvrir leurs yeux, leur regard, sur un monde divers, c'est aussi leur apprendre à avoir un esprit d'inventivité.

Quelle importance a, à vos yeux, le fait de participer à des associations internationales et à des travaux qui regroupent des experts du monde entier ?

L'approche du global est nécessaire pour mieux comprendre

comment on peut développer le local. C'est impossible de développer le local, de combattre les effets pervers du global, si on ne l'a pas compris. Parce que le local, historiquement, de toute façon, on ne l'enlèvera jamais, parce que le développement se fera toujours avec du local. Maintenant, le local peut effacer la culture c'est-à-dire faire de la déculture, alors que l'on peut quand même espérer pouvoir continuer à faire ce qu'on appelle de l'acculturation, c'est-à-dire laisser les cultures s'interpénétrer.



Chanter en centre breton ?

Objet d'étude depuis 2015 dans le cadre de l'inventaire participatif du Patrimoine culturel immatériel (PCI) en centre ouest Bretagne (Cob), le chant traditionnel est identifié par les habitants comme un élément incontournable de leur patrimoine. Cette semaine, Bretagne Culture Diversité dresse le diagnostic d'une pratique encore bien établie sur le territoire.

Des airs de kan ha diskant capables de remuer les foules aux mélodies lamentatives qui feraient frémir les âmes les plus vaillantes, il s'en est égrainé des rimes et des vers en centre Bretagne jusqu'à ce jour. Aujourd'hui encore, on aurait tort de sous-estimer la vitalité et l'engagement des centaines de chanteuses et chanteurs qui sillonnent toute l'année les salles de fest-noz et les âtres des veillées chantées. Mais les codes de la transmission sont contraints de s'adapter à ceux d'une société en mouvement perpétuel, et la question du devenir s'impose, comme à chaque génération.

Un terreau fertile

Porteur de pièces du patrimoine oral incontournables, le territoire a vu grandir des chanteuses et chanteurs dont les voix sont restées dans les mémoires. Le centre Bretagne, berceau du fest-noz, est



Fest-noz à la ferme (cliché : Éric Legret).

historiquement propice au polissage de voix fortes. La pratique du chant est d'ailleurs étroitement liée à celle de la danse. On retrouve ainsi des variétés de style et de répertoire par « pays » qui constituent une véritable mosaïque culturelle. Un terreau aussi fertile laisse forcément des traces chez nos contemporains. Une enquête sur le fest-noz, menée dans le cadre de l'inventaire participatif du PCI, recensait d'ailleurs pour la seule année 2019 pas moins de 260 chanteuses et chanteurs, professionnels et amateurs confondus, qui avaient foulé un plancher de scène de fest-noz au moins une fois au cours de l'année dans l'une des cinq commu-

nautés de communes du pays Cob.

Des voix qui portent

Le chant à danser est l'un des rares registres musicaux qui permet à des personnes de tout âge, et parfois même très jeunes, de se produire plusieurs fois par an dans le secteur. En plus de contribuer à une identité musicale forte dans le pays, c'est une fenêtre sur la diversité sociale et culturelle, de par les profils très variés des artistes. Identité musicale qui rayonne et est reconnue bien au-delà de la région et dont les chanteurs d'aujourd'hui sont les porteurs. Certains d'entre eux assumant tout à fait de s'inscrire dans une chaîne

de transmission. Chaîne qui permet de se relier aux autres plutôt que de s'attacher de façon rigide à une tradition figée.

Renouer le lien

Un constat s'impose cependant : il est difficile de raccrocher les jeunes générations et plus largement le public à cette pratique. Plusieurs raisons à cela, l'une des premières étant certainement la tentative parfois inconsciente, mais encore présente de s'affranchir d'une pratique jugée folklorique et désuète. C'est visible dans certaines programmations de festoù-noz où le couple de chanteur est cantonné à l'entracte ou entre deux groupes jugés plus

« modernes ».

Certains chanteurs regrettent également que même dans les filières d'enseignement en breton, ce pan entier de la culture bretonne soit oublié. L'un d'entre eux confiait ainsi : « Si eux-mêmes ne le font pas, qui le fera ? » Plus globalement, la maîtrise de cet art requiert des compétences culturelles qui ne sont plus portées par l'environnement dans lequel nous évoluons.

La frontière entre bagage culturel et savoirs encyclopédiques est alors ténue et n'est pas pour servir la dimension tout public et populaire revendiquée de prime abord. Enfin, s'il est surtout question de kan ha diskant, le répertoire à écouter est lui encore plus menacé. Les gwerziou en font partie, et les occasions de les écouter se font extrêmement rares.

Renforcer la visibilité

Fort heureusement, des initiatives existent. Comme les stages ou les cours de chants traditionnels portés par des associations et écoles de musique qui permettent de valoriser la pratique. S'y ajoutent d'autres modes d'apprentissage : le numérique permet la consultation de milliers de collectages gratuitement en ligne, via l'association Dastum, par exemple. Enfin, la transmission informelle et directe, lorsque c'est encore possible, semble une valeur sûre à laquelle beaucoup de chanteurs restent attachés. Tous ces modes de transmission sont certainement complémentaires, et aucun ne saurait se suffire isolément. Comme le rappelle un jeune chanteur citant Manu Kerjean (ancien chanteur de la région de Rostrenen) : « Aujourd'hui, vous savez écrire pour retenir, vous savez enregistrer pour réécouter, vous avez des caméras pour nous voir même quand nous serons morts, mais qui vous apprendra à chanter ? »

Marc-Antoine Ollivier

Kan ha diskant : littéralement « chant et contre-chant », technique de chant à danser *a cappella*.

Gwerziou : pluriel de gwerz, il s'agit d'un récit chanté sous forme de complainte.

Lien dastum : www.dastumedia.bzh/

Une restitution d'enquête le 30 juin à Carhaix

De quoi s'agit-il ? Bretagne Culture Diversité, en partenariat avec le pays Cob, a réalisé entre 2015 et 2020 un inventaire participatif du patrimoine culturel immatériel (PCI) sur le territoire. Ces cinq années ont permis de réaliser un travail ambitieux rythmé par trois phases d'enquête : un état des lieux appuyé par de nombreuses consultations publiques, un travail de diagnostic réalisé à partir d'enquêtes de terrain pour aboutir à l'élaboration de préconisations concertées afin d'assurer la transmission de ce PCI.

Quel est l'objectif de cet inventaire ?

Il s'agit de tenter de répondre à un certain nombre de questions. Tant sur les représentations contemporaines que la popu-

lation centre bretonne a de ce patrimoine immatériel que sur la place donnée à cet héritage culturel ? Parle-t-on d'un « fardeau » qu'il s'agit de renvoyer au plus vite dans un passé révolu ? Ou des spécificités pour lesquelles il faut (ré) imaginer un quotidien ?

Situé au cœur de la Bretagne, à la rencontre de trois départements, le centre ouest Bretagne est un territoire de référence en matière de patrimoine culturel immatériel (PCI).

INFORMATIONS PRATIQUES

Rendez-vous le mercredi 30 juin 2021 de 18 h à 20 h aux halles de Carhaix.

Pensez à réserver en vous inscrivant sur le site : www.bcd.bzh



Lors d'une réunion publique pour l'inventaire participatif du PCI à Motreff.



Patrimoine culturel et tourisme

L'été s'installe et marque l'arrivée de touristes, nouveaux ou habitués, venus visiter la Bretagne. L'occasion d'interroger, au travers des enquêtes réalisées dans le cadre de l'inventaire participatif que nous avons réalisé de 2015 à 2020, la relation entre tourisme et patrimoine culturel immatériel (PCI) en centre ouest Bretagne (Cob).



Dans le cadre de l'inventaire participatif, un rallye du PCI a été organisé pendant les Journées européennes du patrimoine de 2018. L'occasion de (re) découvrir le PCI de façon ludique avec les habitants du pays Cob et d'ailleurs.

En matière culturelle, le centre ouest Bretagne est un territoire riche de répertoires et d'expressions principalement musicales, chantées, dansées et contées. Il fut au centre du renouveau de la culture bretonne dès les années 1960. Festoù-noz mythiques, fêtes populaires, pardons très présents, instrumentarium et danses spécifiques sont, aujourd'hui encore, des éléments du patrimoine bien repérés. Ces différentes pratiques qui constituent une partie du patrimoine immatériel du territoire participent notamment de l'offre touristique proposée.

Partir à la rencontre d'une Bretagne insoupçonnée

Cependant, en matière touristique, la concurrence est rude, principale-

ment pour un territoire sans littoral comme le centre ouest Bretagne qui, malgré un potentiel touristique intéressant, souffre souvent d'une mauvaise image à l'extérieur. Dans le cadre du Schéma régional du tourisme du conseil régional de Bretagne, dix destinations touristiques ont été mises en place ces dernières années parmi lesquelles la destination Cœur de Bretagne - Kalon Breizh, dont fait partie intégrante le Cob. « La volonté est de montrer que la Bretagne, ce n'est pas uniquement le littoral. Il y a une autre Bretagne, qui réserve aux visiteurs des surprises et propose de vivre la Bretagne autrement. » Parmi les différents thèmes définis pour valoriser l'offre de la destination, on retrouve « une culture vivante et

actuelle » et « un patrimoine riche et emblématique », deux catégories dans lesquelles se retrouve le PCI.

Une politique culturelle et sociale dédiée au PCI

Si le PCI est l'une des ressources touristiques du territoire, le dynamisme qu'il suscite tout au long de l'année invite à ne pas l'envisager uniquement sous l'angle d'une politique publique exclusivement tournée vers une visée d'attractivité du territoire. C'est en tout cas l'un des constats partagés lors de la restitution publique de l'inventaire qui s'est tenue à Carhaix le 30 juin dernier. L'approche touristique ne peut pas être la seule manière d'assurer la sauvegarde et la transmission du patrimoine immatériel au risque

de réduire des pratiques culturelles telles que les festoù-noz ou les pardons à de l'apparat désuet, figé ou folklorisé parce que tributaire des attentes d'une économie de consommation de loisirs.

Les différentes enquêtes réalisées dans le cadre de l'inventaire participatif du PCI ont montré le dynamisme que suscite le PCI sur le territoire tout au long de l'année, dépassant largement la programmation estivale. Sans s'opposer à une politique touristique - pleinement complémentaire -, il conviendrait ainsi d'établir une politique culturelle et sociale dédiée au PCI considérant que ce dernier peut être un facteur de cohésion sociale. D'où l'intérêt d'orienter cette politique vers les habitants du Cob, porteurs

et producteurs de patrimoine. En effet, l'un des autres constats qui ressort des enquêtes réalisées est celui de la fragilité de la solidarité sociale actuelle. Cette dernière est donc à reconstruire, à réinventer, sur un territoire bien souvent parcellarisé par différents « mondes » qui ne se rencontrent pas, voire qui s'affrontent à certains moments. Une prise en charge politique du PCI peut ainsi participer à tisser du lien social entre les générations, les territoires et les différents groupes sociaux. Il peut également participer à accueillir les nouveaux arrivants, véritable enjeu démographique et social pour les années à venir.

Julie Léonard

Trois questions à Orlane Dréau, coordinatrice de la destination Cœur de Bretagne - Kalon Breizh

Pouvez-vous nous présenter en quelques mots les objectifs de la destination Cœur de Bretagne - Kalon Breizh.

La destination Cœur de Bretagne - Kalon Breizh s'étend sur 188 communes et neuf communautés de communes. Du coup, l'objectif est de fédérer les acteurs touristiques à la fois publics, tels que les offices de tourisme et les communautés de communes, et privés avec les restaurateurs, les hébergeurs et les structures touristiques. Les associations sont également intégrées dans les échanges. L'idée étant d'avoir une stratégie globale autour d'un projet fédérateur.

Quels sont les chantiers en cours, à venir ?

On a beaucoup travaillé dernièrement sur la question du trail et des parcours qui viennent d'être balisés au début de l'été. On a également structuré des pôles afin de proposer différents services pour les cyclotou-



Le gouren fait partie du patrimoine immatériel du centre Bretagne.

ristes au niveau des vélo-routes et des voies vertes. Et sinon, en termes d'actualité, on vient de sortir l'application « Cœur de Bretagne » qui met en avant les activités pleine nature. On peut y retrouver tous les parcours

trails, une sélection de randonnées, la focalisation des bases nautiques, des parcours pêche, etc. Et on travaille également sur la mise en tourisme du patrimoine archéologique. Les chantiers sont très variés.

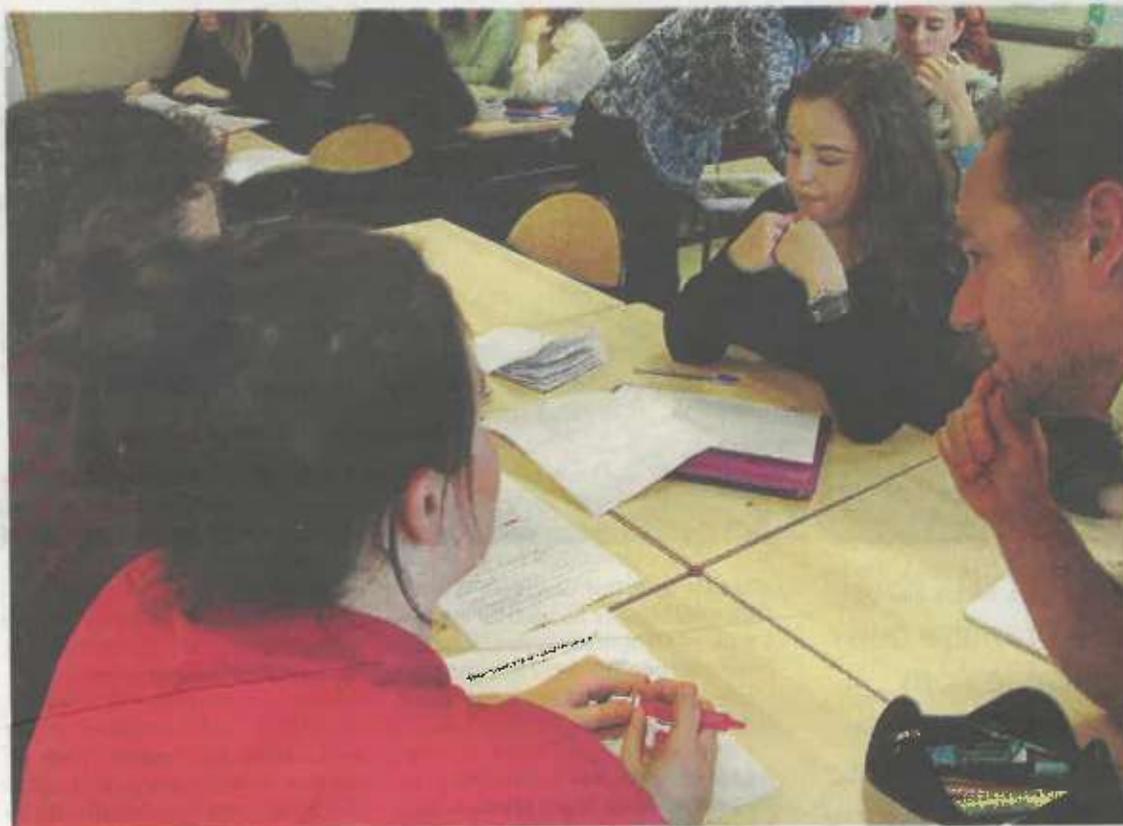
Quelle est la place du patrimoine culturel immatériel et de la culture bretonne au sein de la destination ?

Ce sont des éléments fédérateurs qui sont partagés par tous et qui ont été clairement affirmés dans notre stratégie de développement touristique. Nous sommes, par exemple, les seuls à avoir affiché dès le départ le breton dans notre nom de destination. D'ici 2022-2023, nous espérons pouvoir commencer à travailler plus particulièrement sur ces questions à l'échelle de la destination. Sinon, en attendant, dans le cadre du chantier sur les boucles de vélo qu'on souhaite proposer, l'idée est de partir à la découverte du territoire en sortant des principaux axes que sont les voies vertes, par exemple. Du coup, ça pourra être l'occasion de valoriser les patrimoines matériels et immatériels présents dans chacune des communes qui seront traversées.



Patrimoine : les jeunes centre Bretons sensibilisés

Dans le cadre de l'inventaire participatif du patrimoine culturel immatériel (PCI) en centre ouest Bretagne, Bretagne Culture Diversité (BCD) vous propose une série d'articles permettant de mieux appréhender la matière étudiée sur ce territoire. Ce mois-ci, nous interrogeons le rapport qu'ont les jeunes du territoire avec ce patrimoine.



Les ateliers ethnographiques proposés aux lycéens de Paul Sérusier de Carhaix en 2016/2017.

Dès le début de l'inventaire, BCD et le pays du centre ouest Bretagne souhaitent que des actions spécifiques soient menées auprès de la jeune population afin de la sensibiliser à la question du patrimoine culturel immatériel. Vaste chantier ! Dans un premier temps, il fallait leur donner les grandes lignes de ce qu'est le PCI et, dans un second temps, les interroger sur des éléments qui leur sont proches. Deux projets ont ainsi vu le jour : des ateliers ethnographiques et le concours Sell'ta ! À la recherche du patrimoine immatériel en centre ouest Bretagne.

Ateliers ethnographiques au lycée Paul-Sérusier

Durant l'année scolaire 2016/2017, les élèves de la 1^{ère} ES du lycée Paul-Sérusier se sont initiés à la dé-

marche d'enquête ethnographique de terrain pour mieux connaître et comprendre leur territoire de vie, le centre Bretagne, et plus particulièrement la ville de Carhaix et ses alentours. Encadrés par Stéphanie Brulé-Josso et Julie Léonard, ethnologues, et par Éric Bréhin, professeur en sciences économiques et sociales au lycée, les élèves ont revêtu leurs habits d'ethnologues en herbe. Avec ce projet, leur professeur souhaitait « faire vivre aux élèves ce qu'est une enquête en sciences sociales et leur faire découvrir ce domaine de recherche spécifique en les rendant "acteurs" du projet. Parallèlement à cela, il y avait également l'idée qu'ils remettent en perspective des idées préconçues. Par cet exercice, ils ont dû se confronter à des points de vue différents des leurs en menant des entretiens

auprès de personnes identifiées. Ils ont également pu en apprendre un peu plus sur leur territoire », poursuit-il.

L'attachement au territoire

Mener à bien ce type de projet ne peut se faire tout seul. Il a fallu commencer par un gros travail de préparation. Les deux ethnologues leur ont posé de nombreuses questions : « Qu'est-ce qui m'attache à mon territoire de vie ? Quelles sont, pour moi, ses spécificités ? Et pour ceux qui n'habitent pas à Carhaix et ses alentours, quelles représentations ont-ils des spécificités de leur territoire ? »

Leurs différentes réponses ont permis de définir les thématiques d'enquêtes. Un rendez-vous de deux heures hebdomadaires a été aménagé pour que les élèves puissent

avancer dans les six grandes thématiques identifiées : la gastronomie ; les fêtes ; l'immigration-émigration ; le sport ; les paysages et les objets-symboles de la Bretagne. Initiés à la démarche de recherche et aux outils d'enquête de l'ethnologue comme le journal d'enquête, les entretiens semi-directifs et les observations, les élèves, par petits groupes, sont allés à la rencontre de Carhaisiens, ne.s, informateur.trice.s privilégié.e.s qui leur ont permis d'approfondir les thématiques choisies (le fruit de ces enquêtes est à retrouver sur www.bcd.bzh/pci).

À la recherche du patrimoine immatériel

Organisé dans le cadre de l'inventaire participatif, Sell'ta ! À la recherche du patrimoine immatériel en centre ouest Bretagne est un

concours qui ambitionnait d'interroger les représentations qu'ont les 6-20 ans du centre ouest Bretagne sur le PCI et d'inclure un inventaire de ce qui « fait » patrimoine dans leur environnement quotidien.

Trois éditions ont été organisées entre 2016 et 2019 et ont permis de récolter une vingtaine de contributions portées par plus de 150 jeunes du territoire. Les concurrents, seuls ou en groupe, étaient invités à photographier, filmer ou dessiner un événement, une personne, etc. et à publier leurs contributions accompagnées d'un texte libre inspiré par le sujet (poème, dialogue, récit...). Ces différents projets ont permis de sensibiliser les jeunes du centre ouest Bretagne à leur propre patrimoine culturel immatériel et à celui de ceux qui les entourent. Toutefois, on ne peut préjuger de ce qu'ils en feront dans les années à venir, la transmission du PCI impliquant une nécessaire réappropriation par les nouvelles générations. Face au constat partagé d'un manque au niveau des écoles ainsi que d'une difficulté à « passer la porte » des établissements scolaires, il est notamment nécessaire de réfléchir à la mise en place d'un dispositif d'éducation à destination des jeunes.

Pour cela, plusieurs pistes sont envisageables, à l'instar de l'enseignement artistique et culturel (EAC). Un exemple peut être le dispositif d'action culturelle Ma Bretagne à l'école, mis en place par le golfe du Morbihan-Vannes agglomération (GMVA) sur le patrimoine immatériel (autour de la musique, de l'éveil à la langue bretonne et du conte).

PRATIQUE :

<https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/ma-bretagne-a-lecole>.

Trois questions à Nicolas Amaury, responsable des formations à BCD

Qu'est-ce que l'enseignement artistique et culturel ?

Les EAC ont été mis en place au niveau national en 2016 par les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture. Ouvert à tous les jeunes, ce dispositif a pour vocation à amener des élèves à rencontrer des œuvres, des artistes et des pratiques artistiques. Tout cela repose sur l'engagement de plusieurs partenaires : communautés éducatives et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales. L'objectif est que tous les élèves, de la maternelle à la terminale, puissent avoir des contacts réguliers avec le monde artistique et culturel.

Comment sont mises en place ces séquences ?

Il n'y a pas de « modèle ». Nous sommes ici face à du cas par cas. L'artistique domine mais tout at-



Les EAC pour transmettre le PCI ?

lier peut être imaginé : rencontrer des musiciens en résidence et les voir sur scène en concert, suivre une résidence d'artistes... L'art et la culture doivent être les leviers pédagogiques.

En quoi ce dispositif peut-il être un moyen de sensibiliser les jeunes au PCI ?

Les EAC sont un bon moyen de donner un accès à la culture pour tous. C'est une occasion pour le corps enseignant de se saisir de cette question. C'est également le moyen de jeter des ponts entre le monde scolaire et périscolaire. Enfin, cela permettra de mobiliser le milieu associatif culturel qui porte ces enjeux de transmission. Cette implication de tous les acteurs permettra de redonner un sens social au patrimoine culturel immatériel.



Le patrimoine immatériel vu par les centre Bretons

Depuis un an maintenant, Bretagne Culture Diversité restitue, chaque mois, le résultat des enquêtes réalisées dans le cadre de l'inventaire participatif du patrimoine culturel immatériel (PCI) mené de 2015 à 2020 en partenariat avec le pays du Cob. Pour le dernier article de la série, nous vous livrons quelques résultats d'une enquête réalisée auprès des habitants de quatre communes du centre ouest Bretagne.

Dans le cadre de l'inventaire participatif, nous avons rencontré des élus, des acteurs associatifs ou du tourisme, des praticiens et praticiennes qui font vivre le PCI. Mais qu'en est-il de celles et ceux qui ne viennent pas forcément aux réunions publiques et ateliers ou qui ne sont pas engagés dans une association en lien avec le PCI ? Pour aller à leur rencontre, nous nous sommes associés à des sociologues de l'université Rennes 2, membres du laboratoire interdisciplinaire de recherches en innovation sociale (LIRIS), afin de comprendre les représentations et les attachements qu'ont ces habitants au PCI. En lien avec les maires des communes de La Feuillée, Langonnet, Plounévez-Quintin et Poul-laouen, nous avons interviewé en 2019 plusieurs dizaines d'habitants autour d'une question centrale :



Spécificité du pardon de La Feuillée: le neston fleur et couronné mené par un petit garçon vêtu d'une peau de mouton. © Julie Léonard.

qu'est-ce qui, pour vous, fait patrimoine ?

De l'origine géographique

Parmi les personnes rencontrées, certaines sont nées ici et sont toujours restées vivre dans le pays Cob. D'autres, nées ici, sont parties puis revenues, souvent dans leur commune d'origine ou à proximité. Et puis, il y a les personnes issues d'autres régions de France ayant choisi de venir vivre en Bretagne à un moment donné de leur parcours de vie. Ce constat, bien connu et commun, nous enseigne toutefois que l'attachement que les personnes peuvent avoir pour le patrimoine immatériel ou, plus largement pour la culture bretonne, ne dépend pas uniquement du fait d'être né ici ou là-bas. Les liens, l'attachement pour le patrimoine vivant relèvent de relations établies dans le temps, auprès de quelques-uns et pas de quelques autres, à cet endroit-là et pas à un autre. Cela dépend donc de la relation que chacun tisse au fur et à mesure du temps pour certains.

Pour d'autres, ces liens ne se sont jamais tissés.

Des patrimoines différents selon les lieux de vie

Au-delà de l'endroit où les personnes rencontrées sont nées, elles habitent toutes sur le territoire du pays Cob mais dans des communes différentes. On a ainsi pu constater que les pratiques de la culture bretonne et du PCI cités sont toujours associées à des territoires localisés. Par exemple, beaucoup fréquentent tel pardon, mais pas tel autre, se déplacent pour tel fest-noz, mais pas pour tel autre. Et d'aucuns de souligner « qu'ici on ne parle pas le même breton que les voisins ». Ainsi, si les communes dans lesquelles nous avons enquêté se différencient selon leur démographie, le type et le nombre de services de proximité, une activité économique plus ou moins dense et dynamique, etc., les habitants du Cob sollicités différencient aussi ces communes selon ce qui fait patrimoine pour eux. C'est pourquoi, la commune de

La Feuillée n'est pas celle de Poul-laouen parce qu'elle est située dans les monts d'Arrée caractérisés par leur lande, leurs forêts, leurs légendes et leurs contes. Langonnet n'est pas Plounévez-Quintin parce qu'Alan Stivell y a élu résidence durant de nombreuses années, parce que s'y tient à nouveau La Fête de la langue bretonne et que la commune a connu une vague d'émigration vers le Canada et les États-Unis dans les années 1950-1960. Poul-laouen n'est pas La Feuillée parce que la commune se situe à la lisière des monts d'Arrée et qu'elle est le berceau du renouveau du fest-noz. Plounévez-Quintin n'est pas Langonnet parce qu'une ancienne institutrice a initié toute une génération aux danses bretonnes, parce que s'y trouvent, à proximité, la commune de Rostrenen et l'influence de son cercle celtique.

Reconstruire des solidarités locales

C'est dire que ce qui fait patrimoine pour les personnes rencontrées n'est pas donné d'avance et n'existe

pas en soi. Le patrimoine (quel qu'il soit) est socialement construit. Ainsi, les habitants avec qui nous avons échangé ont produit des rapports différents et spécifiques au PCI et à la culture bretonne selon leur histoire, selon le bain culturel de leur enfance et ce qu'elles en font.

Si ces différents éléments observés participent à faire la richesse du patrimoine vivant et de la culture bretonne, ils n'en constituent pas moins un défi pour les acteurs (associatifs et politiques) qui souhaitent le faire vivre au quotidien et le transmettre. Car sauvegarder le patrimoine suppose de faire des choix. Bien sûr, cette sélection est différente selon la génération à laquelle on appartient. Toutes les personnes rencontrées n'ont pas grandi aux mêmes époques. Par exemple, toutes n'ont pas grandi à une époque où la culture bretonne a fait l'objet de disqualification jusqu'à en être ringarolisée. De même, toutes n'ont pas grandi à l'époque du renouveau de la musique bretonne sous l'impulsion d'Alan Stivell, annonçant une période de reconquête et provoquant un sentiment de fierté. À l'écoute des uns et des autres, on comprend donc que ces époques les ont profondément marqués. Et selon leur façon de vivre ces époques, ils retiennent telle pratique du PCI plutôt que telle autre, ce qui explique également leur degré d'implication dans sa transmission.

Mais si ce patrimoine vivant, cette culture bretonne ne sont pas vécus de la même façon selon où l'on habite, selon l'âge que l'on a ou le parcours de vie qui est le nôtre, l'enjeu actuel n'en est pas moins de se servir du PCI pour construire de nouvelles solidarités locales. Comme cet agriculteur rencontré qui organise un pardon moins pour la dimension religieuse que pour celle sociale. Pour lui, le pardon est devenu une occasion de rompre l'isolement subit par son activité professionnelle. Cet exemple, parmi d'autres, illustre tout l'enjeu qu'il y a actuellement autour du PCI : lui (re)donner un rôle contemporain afin d'en assurer sa sauvegarde.

Bretagne Culture Diversité

Et maintenant ?



Présentation du rapport réalisé dans le cadre de l'inventaire sur le PCI à Carhaix le 30 juin 2021. ©Nikael Le Bihanic.

Le 30 juin dernier a eu lieu à Carhaix la restitution publique finale de l'inventaire participatif du PCI qu'a réalisé BCD en centre ouest Bretagne. Cette restitution marque la fin d'un projet, mais le travail n'est pas fini pour autant. Les membres de la commission culture du conseil de développement et du pays Cob ont commencé à travailler sur le projet culturel de territoire. Le rapport réalisé dans le cadre de l'inventaire leur servira de point de repère sur les aspects relatifs au patrimoine immatériel. Car, comme l'évoquait Jean-Charles Lohé, président du pays Cob, lors de la restitution de juin dernier, « nous sommes plusieurs élus à nous sentir concernés par les enjeux relatifs au PCI. C'est pour cela que nous souhaitons me-

ner un travail de fond en lien avec le terrain afin de réfléchir à ce que nous souhaitons mettre en avant pour poursuivre ce projet et continuer à le porter. »

Rendez-vous est donc donné prochainement par le pays Cob pour co-élaborer et préciser les actions à mettre en œuvre. « Tout l'enjeu va consister à transformer l'essai en passant dans le concret pour voir ce qui peut réellement être fait », précise Laure Alart, chargée de mission culture au pays Cob. Comme le rappelait en effet Ronan Guébléz, président de l'association Dastum, lors de la restitution publique, « on est en train de perdre beaucoup de choses, mais si on ne fait rien, on en perdra beaucoup plus encore ».

